Mairieconseils

Accompagner les adolescents

Une politique à inventer

Actes du séminaire
du 15 novembre 2011
Paris

UN SERVICE
Caisse des Dépôts

Mairie-conseils Caisse des Dépôts

Accompagner les adolescents

Une politique à inventer

Actes du séminaire

du 15 novembre 2011 – Paris

Juin 2012

SOMMAIRE

Présentation de la journée

par **Bernard SAINT GERMAIN**, Mairie-conseils
et **Kamel RARRBO**, sociologue et expert associé à Mairie-conseils 3

La politique d'accompagnement des adolescent-e-s à l'épreuve du temps

par **Joël ZAFFRAN**, sociologue, chercheur, Université de Bordeaux Victor-Segalen 5

Questions/Réponses 10

Présentation par la Caisse nationale des allocations familiales des études évaluatives sur les politiques Jeunesse en lien avec l'expérimentation des projets élaborés par des adolescents

par **Christiane CRÉPIN** et **Benoît CEROUX**, CNAF, direction des statistiques,
des études et de la recherche, pôle Recherche & Perspectives 13

Questions/Réponses 22

L'expérience de la communauté de communes de Montesquieu

Projection de la vidéo réalisée par Mairie-conseils avec l'équipe
de la communauté de communes de Montesquieu (33) 25

Présentation d'une expérimentation locale engagée par la CAF de l'Ardèche dans un territoire intercommunal

par **Christophe GRENIER**, adjoint au maire de Félines, et **Charles BLANQUET**,
conseiller technique en développement social territorial, CAF de l'Ardèche 29

Questions/Réponses 33

Présentation d'une initiative menée conjointement par la communauté de communes de l'Albe et des Lacs et la fédération des Foyers ruraux de Moselle

par **Fabienne ANQUETIL**, chargée de mission, Carrefour des Pays lorrains ;
Jérôme LÉGER, Foyers ruraux de la Moselle et **Aloïse REB**, vice-présidente
de la communauté de communes de l'Albe et des Lacs (Moselle) 35

Questions/Réponses 41

Synthèse de la journée

par **Kamel RARRBO** et **Bernard SAINT GERMAIN** 43

Annexes

Annexe 1 : Support de présentation de Joël Zaffran 48
Annexe 2 : Support de présentation de la CNAF 53
Annexe 3 : Support de présentation de la CAF de l'Ardèche 65
Annexe 4 : Bibliographie 78

Présentation de la journée

Bernard SAINT GERMAIN, Mairie-conseils

Bienvenue à la Caisse des Dépôts. Bienvenue à Mairie-conseils.

Au sein de la Caisse des Dépôts, Mairie-conseils assure une mission d'information auprès des communes de moins de 3500 habitants et des intercommunalités, essentiellement des communautés de communes. Cette tâche est complétée par une mission d'appui au développement des territoires dans leur organisation administrative et financière, mais aussi dans l'évolution de leurs projets. Ce sont ces projets qui nous réunissent aujourd'hui, sous l'un des angles de la vie sociale des territoires : la jeunesse.

L'accompagnement de Mairie-conseils s'appuie sur l'autodiagnostic, qui permet de faire émerger, de manière collective, les fondements d'une politique Jeunesse territoriale.

Ce travail essentiel permet de préparer un rapprochement et un approfondissement nécessaires avec les partenaires que sont les collectivités territoriales (conseil généraux et régionaux) et les organismes accompagnant les politiques Jeunesse : la CAF, les associations...

Comment le service Mairie-conseils peut-il engendrer une meilleure dynamique, un meilleur agencement possible sur les territoires ? En travaillant tout simplement avec les élus sur l'ensemble des territoires concernés. En réunissant des acteurs locaux, en les mettant en situation d'écoute mutuelle (élus entre eux, acteurs entre eux, élus et acteurs ensemble).

La démarche consiste à aller au-devant des jeunes, selon une méthode spécifique qui a fait l'objet d'une publication : Démarche Jeunesse et Intercommunalité (Mairie-conseils, 2008).

Cette démarche donne lieu, c'est là l'essentiel, à une restitution où l'ensemble des acteurs peuvent mettre en perspective des coopérations opérationnelles, et pas seulement du « partenariat institutionnel ». Par exemple, signer un contrat Enfance Jeunesse avec la CAF est un acte fort, mais il ne détermine pas une politique Jeunesse.

Dans le cadre de ces démarches de terrain, une préoccupation essentielle remonte de manière récurrente : les jeunes adolescents. Les élus, les professionnels se rendent compte qu'à partir de 11 ou 12 ans, une rupture se fait. Quelque chose se casse. Les jeunes sont toujours sur le territoire, mais de façon différente. Comme l'écrivent certains sociologues, ils sont en « apesanteur sociale ». Ils vivent sur le territoire, mais ne semblent pas y être présents.

Aujourd'hui, nous vous proposons un temps de réflexion et un temps de témoignage.

La première partie de la journée nous permettra d'entrer dans la problématique avec Joël Zaffran, sociologue. Puis, Benoît Céroux et Christiane Crépin, de la CNAF, nous présenteront leurs travaux sur le sujet.

La seconde partie de la journée permettra des échanges à partir de pratiques intercommunales, sur la base d'une vidéo réalisée pour l'occasion par Mairie-conseils. Nous pourrons entendre également deux témoignages, l'expérimentation locale engagée en Ardèche par la CAF, et l'initiative menée conjointement par la communauté de communes de l'Albe et des Lacs et la fédération des foyers ruraux de Moselle.

Il ne s'agit pas de recettes miracle. Ces contributions devraient nous permettre de mieux cerner les enjeux que représentent les jeunes adolescents pour les territoires.

En vous souhaitant une très bonne journée, je passe la parole à Kamel Rarrbo, expert associé à Mairie-conseils pour qu'il nous présente la première intervention.

Kamel RARRBO, sociologue et expert associé à Mairie-conseils

Nous savons l'intérêt que portent les élus des territoires engagés dans des projets enfance-jeunesse à la thématique de l'adolescence, qui revient systématiquement dans les débats, les journées d'accueil de Mairie-conseils ou durant les expérimentations de terrain que nous conduisons avec eux.

Cette journée débutera donc par deux éclairages :

Le premier, de Joël Zaffran, sociologue, directeur du département de sociologie à l'Université de Bordeaux Victor-Segalen.

Le second, issu des travaux de recherche et d'expérimentation réalisé par la CNAF.

Nous avons invité Joël Zaffran parce qu'il s'est intéressé depuis un certain nombre d'années à l'univers des loisirs, du temps libre des adolescents. Il a été confronté, dans sa pratique quotidienne, à une demande récurrente émanant d'organisations d'éducation populaire, d'associations, de collectivités : comment faire pour que ces ados obéissent à nos injonctions d'adultes, et pourquoi désertent-ils les activités que nous tentons d'organiser ? Il s'est intéressé à cette thématique. Il a publié un ouvrage présent dans les références de notre dossier documentaire, *Le temps de l'adolescence, entre contraintes et libertés* (Presses universitaires de Rennes), qui pose un certain nombre de questions.

Je vous propose d'écouter la contribution de Joël Zaffran, qui va évoquer la politique d'accompagnement des adolescents à l'épreuve du temps.

La politique d'accompagnement des adolescent-e-s à l'épreuve du temps

Joël ZAFFRAN, sociologue, chercheur,
Université de Bordeaux Victor-Segalen

→ SUPPORT DE PRÉSENTATION DE JOËL ZAFFRAN, EN ANNEXE 1, PAGES 48 À 52

Merci de m'accueillir ici et de me donner l'occasion de vous présenter un certain nombre d'idées, de réflexions autour de l'adolescence, des adolescents et des adolescentes. Il s'agit d'une problématique importante et d'une approche de l'adolescence servie par une question plutôt générale, celle de la politique d'accompagnement des adolescents. Il me fallait proposer un titre. Les premiers mots du titre sont venus spontanément, et j'y ai ajouté « à l'épreuve du temps ». À la réflexion, il faudrait dire « à l'épreuve des temps ». C'est cette modification que je vais essayer d'expliciter avec vous.

Comme l'a rappelé Kamel Rarrbo, ces idées ne viennent pas ex nihilo, puisque je traite dans mes travaux les questions de jeunesse, d'analyse des besoins sociaux, de diagnostics territoriaux qui émanent des collectivités, que ce soit les communes, les conseils régionaux ou le département. Somme toute, à partir d'un certain nombre de constats, il m'a semblé que le temps était venu de poser une réflexion qui soit à même d'apporter un éclairage sociologique, et j'insiste, je dis bien sociologique, sur l'adolescence.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une précision s'impose. La question de l'adolescence en sociologie est assez récente. Les sociologues ont plutôt interrogé la catégorie Jeunesse, avec un certain nombre d'idées sur les seuils d'entrée dans la vie adulte notamment, sur l'allongement de la jeunesse, etc., des analyses que vous connaissez sans doute, ce qui d'une certaine façon a laissé la question de l'adolescence entre les mains de la psychologie, de la psychiatrie, etc.

Il me semble important que la sociologie se réapproprie cet objet pour essayer de le travailler et de l'articuler justement avec des questions assez concrètes, telles que celles énoncées précédemment. Et la question très concrète de départ de mon propos de ce matin est la suivante : que font les adolescents lorsqu'ils ne font pas ou lorsqu'ils ne font plus ce que l'on voudrait qu'ils fassent ?

C'est une question qui est, comme cela vient d'être dit, posée par les opérateurs de terrain, par les élus de nos communes, et qui procède d'un constat assez général. Mon expérience m'a conduit à voir ce qui se passe en Gironde et ailleurs. Bernard Saint-Germain disait « les jeunes adolescents », ajoutant par cette expression une catégorie d'âges de la vie. Nous pourrons revenir peut-être sur la différence entre adolescents et jeunes adolescents. En tout cas, il apparaît qu'à 11, 12 ans, les adolescents et les adolescentes désertent les structures d'accueil. Et cette désaffection se fait au grand dam des adultes. Évidemment, ça renvoie aux préoccupations des opérateurs de terrain qui s'étonnent, à juste titre, et s'inquiètent de la faiblesse de la fréquentation des lieux d'accueil des adolescents. Pour calmer ces

inquiétudes, très souvent on sollicite des experts. Très souvent, les maires des communes demandent qu'un diagnostic soit fait pour essayer de trouver des solutions aux problèmes de l'adolescence.

Le problème, me semble-t-il, est que l'expertise consiste surtout à dégager des profils de besoins à partir de questions très simples, qui tournent autour de ce que veulent les adolescents et les adolescentes. En d'autres termes, il suffit d'aller à la rencontre des adolescents de 11, 12 ans, une fois le constat de la désaffection posé, et de leur demander : « Que voulez-vous ? Combien êtes-vous prêts à payer l'activité de loisirs que l'on vous propose ? » Ces questions révèlent la représentation que l'on a des loisirs comme un marché, comme un point d'équilibre entre les besoins des adolescents et une offre de service adaptée. Or, cette représentation pose deux difficultés. La première est que les besoins sont par définition inextinguibles. La seconde est qu'il ne suffit pas de changer l'emballage d'une marchandise pour satisfaire un besoin (c'est la question du marketing et de la sociologie du packaging).

Au regard de ces deux éléments, on pourrait se demander s'il ne faudrait pas proposer des loisirs bien emballés et peu chers, voire gratuits, pour que les adolescents s'y livrent corps et âme. Ne suffit-il pas d'élargir le spectre de l'offre de loisirs pour attirer plus d'adolescents et d'adolescentes dans les structures d'accueil ? Le constat est sans appel. Il ne faut pas espérer l'augmentation de la fréquentation des séjours après qu'il a été décidé une diminution de la participation financière demandée soit aux familles soit aux adolescents et adolescentes. Il ne suffit pas de proposer des activités à faire tourner la tête aux parents pour que leurs enfants y participent. Les structures de loisirs, aussi bien pourvues soient-elles et d'accès aussi peu onéreux, n'affichent pas un taux de fréquentation à la hauteur des espoirs que les opérateurs de terrain et les élus placent dans leur équipement. Ces constats confirment que le loisir des adolescents est autre chose qu'un ajustement des moyens et des besoins des adolescents.

J'ouvre une parenthèse pour vous dire que le modèle du marché, en invitant l'expert à prendre la mesure des besoins des adolescents et des adolescentes, conduit le service Jeunesse ou les élus à financer des structures, des activités qui émanent du diagnostic fait auprès des bénéficiaires. Or, la désaffection des structures de loisirs après consultation des bénéficiaires aboutit à la conclusion trop rapide que l'on a affaire à des adolescents irresponsables. Bien entendu, c'est aussi contre ce type d'interprétation que je voudrais apporter des éléments explicatifs. Plutôt que de dire : « Les adolescents se trompent en ne faisant pas ce que la raison commande de faire », on doit chercher les raisons qui les poussent à faire ce qu'ils font et qui justement n'est pas ce que l'on voudrait qu'ils fassent. Et quand je dis : « n'est pas ce que l'on voudrait qu'ils fassent », c'est bien entendu « n'est pas ce que les adultes que nous sommes voudraient qu'ils fassent ». En d'autres termes, et c'est cela que je vais essayer de vous démontrer, il y a des raisons tout aussi fortes et tout aussi recevables de désaffecter les structures d'accueil que de s'y rendre.

Pourquoi, dans ce cas, les adolescents ne vont pas là où l'on voudrait qu'ils soient ? L'explication principale s'appuiera sur un modèle d'analyse puisant à la sociologie des temps sociaux ses lignes explicatives. Pour le dire de façon très rapide, l'idée vise à transcrire ou à modéliser la condition moderne des adolescents à l'aune de la structuration des temps sociaux. Cela veut dire que l'on peut avoir un schéma très simple qui décrit la manière selon laquelle notre quotidien se répartit entre différents temps : le temps de la famille, le temps des loisirs, et pour les adolescents le temps de l'école, le temps des copains, etc. Ces temporalités dessinent une structuration assez simple, qui permet de repérer d'une certaine façon l'importance que nous accordons à un temps social plutôt qu'à un autre.

Cette structuration doit avoir une cohérence d'ensemble. Une structure des temps sociaux, pour être fonctionnelle, a besoin de s'organiser en effet autour d'un temps social dominant. À l'adolescence, ce temps social dominant, c'est l'hypothèse que je pose et que j'ai cherché à démontrer dans mes derniers travaux, est le temps scolaire. C'est l'école qui sert de référence à l'organisation et à la répartition des autres temps sociaux. Si on essayait d'avoir une image de cette condition moderne des adolescents et des adolescentes, on aurait une structure des temps so-

ciaux avec un temps dominant et autour de ce temps dominant, les autres temps sociaux : le temps familial évidemment, ensuite le temps des copains, le temps des loisirs, enfin une dernière temporalité, la plus centrale, le temps scolaire.

Dans cette affaire, il n'y a rien de bien nouveau, à la différence qu'au dix-neuvième siècle la question scolaire concerne une minorité d'adolescents. Les travaux de l'historienne Agnès Thiercé montrent parfaitement que l'école est posée en arrière-plan de la figure de l'adolescence, sachant que la question scolaire au dix-neuvième siècle est résolue de façon assez rapide puisqu'elle se termine, pour la plupart des enfants à la fin de l'école primaire au moment de passer le certificat d'études. Pour une minorité sociale qui a le privilège des études secondaires, la crise d'adolescence sert de cadre interprétatif des déviances scolaires, des chahuts collectifs ou des participations des jeunes lycéens aux barricades et aux émeutes politiques notamment. Un siècle plus tard environ, les études secondaires se démocratisent et le collège unique, dès les années 1960, transforme les enjeux de la compétition scolaire qui s'élabore désormais au sein de l'école. Ce qui veut dire qu'à partir des années 60, la sélection des élèves n'est plus sociale mais scolaire, en ce sens où les performances de l'élève sont une condition de l'accès à certaines filières voire à certains établissements. L'école est devenue un espace où se joue une compétition scolaire d'autant plus féroce que du diplôme dépend la destinée heureuse ou malheureuse des adolescents. Comme toute compétition, il faut s'y préparer et mettre de son côté tous les atouts pour réussir sa course. C'est la raison pour laquelle la compétition scolaire, qui se déroule au collège, se prépare hors l'école dans un rapport au temps scolaire qui ne se limite plus à l'enceinte de l'établissement. En d'autres termes, ce qui caractérise la condition moderne des adolescents aujourd'hui, c'est une dissociation du temps et de l'espace scolaire. Alors que l'école du dix-neuvième siècle se caractérise par une imbrication très forte du temps et de l'espace, la condition moderne des adolescents est marquée par la diffusion du temps scolaire à l'ensemble des sphères d'activités. Le temps scolaire sort de l'établissement, sort du collège, pour innerver les autres temps sociaux.

Qu'est-ce à dire ? Les adolescents et les adolescentes sont aujourd'hui dans une société scolarisée. Ils sont confrontés à la question scolaire à l'école bien entendu, mais aussi hors de l'école. Et l'hypothèse est que le rapport au temps scolaire est conjointement objectif et subjectif. Objectif en ce sens que l'on peut objectiver le poids de l'école aujourd'hui et le poids du temps scolaire dans la structure des temps sociaux des adolescents. Comment ? Tout simplement en comptabilisant le temps que les adolescents et les adolescentes consacrent à l'école. L'INSEE vient de publier les résultats d'une enquête budget temps. J'ai repris pour ma part cette méthodologie qui consiste à demander : « À quelle heure te lèves-tu ? Combien de temps consacres-tu au trajet de ton domicile au collège ? Combien de temps passé au collège ? Sont-ils demi-pensionnaires ou pas ? Combien de temps passé aux révisions ? Combien de temps passé aux devoirs ? » En prenant ces cinq indicateurs, on prend la mesure de la différence entre le temps que les adolescents et les adolescentes consacrent à leur scolarité et leurs loisirs et le temps que nous, adultes, consacrons au temps de travail et au temps des loisirs. J'ai cité la dernière enquête INSEE, qui nous apprend que notre temps de travail a diminué d'un quart d'heure et que nous consacrons 37 heures et demie au travail. C'est intéressant de mesurer ce décalage. Vous pourriez me dire : « Temps de travail des adultes et temps de travail des gamins, ce n'est pas tout à fait la même chose ». Nous pourrons en discuter, mais je crois que l'on peut parfaitement lire l'école par le prisme du temps industriel. Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir. Les choses pourraient s'arrêter là. Sauf que ces cinq variables ne permettent pas d'appréhender d'autres éléments plus diffus, qui s'inscrivent dans ce que les sociologues nomment « la forme scolaire », et la manière dont celle-ci organise le temps hors l'école.

Je peux citer deux exemples. Les cahiers de vacances et la façon dont les parents les choisissent, en étant assurés qu'ils produiront le résultat escompté. L'ampleur que prennent aujourd'hui toutes les structures d'accompagnement scolaire, de « coaching » scolaire. Les parents sont prêts à débourser 300, voire 500 euros pour replonger leurs enfants dans les apprentissages scolaires. D'autres exemples peuvent être pris mais vous com-

prenez qu'autour du collège, il existe des dispositifs périscolaires qui entretiennent, qui alimentent cette forme scolaire et maintiennent les adolescents, y compris pendant le temps des vacances, dans le temps scolaire.

Il existe cependant un deuxième cercle plus large que le cercle des activités périscolaires, et qui rassemble les activités extrascolaires. Je pense que les adolescents et les adolescentes baignent dans le scolaire y compris dans le deuxième cercle, car il existe aujourd'hui une diffusion dans toute la structure des temps sociaux d'une « pédagogisation » des interactions sociales des éducateurs au sens large du terme, avec les adolescents et les adolescentes.

Ces éléments s'appuient d'ailleurs sur les données de la CNAF. Peut-être aurons-nous l'occasion d'en reparler.

Pour conclure, au regard de ce qui a été dit, et puisque la CNAF est représentée ici, on peut soutenir que les contrats temps libre donnent lieu à des dispositifs qui ne promeuvent pas du temps libre véritable. L'offre de loisirs proposée aux adolescents et aux adolescentes empiète sur leur temps libre qui est par définition un temps dégagé de la contrainte scolaire. Il importe d'énoncer cela car le temps libre est un temps de la subjectivation, un temps de la construction de soi, un temps à soi, qui peut être passé entre soi d'ailleurs. Or ce temps se trouve réduit aujourd'hui à une portion congrue. Une précision tout de même. L'adolescent qui se livre corps et âme dans les loisirs académiques peut y trouver une satisfaction et les considérer comme un véritable temps de la subjectivation. Néanmoins, la tendance générale, au regard de tous les entretiens, les questionnaires que j'ai pu faire avec un certain nombre d'adolescents et d'adolescentes, est que le temps de la subjectivation lié au temps libre est un véritable enjeu identitaire.

Ce temps libre, qui aujourd'hui se rétrécit par le double jeu de la forme scolaire et de l'encadrement, oblige les adolescents et les adolescentes à développer des stratégies de conquête ou de reconquête. Quel est le lieu le plus propice dans cette affaire ? Il y en a plusieurs mais la chambre des adolescents et des adolescentes illustre parfaitement le propos. La chambre, me semble-t-il, est aujourd'hui un espace d'articulation du temps et de l'espace. C'est un lieu à soi ; un territoire du « moi » que l'on défend et que l'on préserve. Si tant est que les parents aient les moyens d'offrir une chambre individuelle à leurs enfants... Sachant que, pour les parents, le modèle, c'est celui-là : c'est un enfant, une chambre à soi. Des conflits avec les parents naissent autour de la chambre. Ai-je le droit d'entrer ou pas ? Ai-je le droit de faire le ménage ou pas ? De ranger la chambre à la place de mon fils ou de ma fille ? Et que font-ils à l'intérieur de la chambre ? Que font-ils tout ce temps dans la chambre à papoter, à écouter la radio ? Éventuellement à aller sur Internet ? À téléphoner ? À envoyer des SMS ? À chater ? À twitter ? etc. Il me semble que la chambre aujourd'hui est un lieu emblématique.

Outre la chambre, la mobilité et les déplacements sont essentiels. Ce sont aussi des vecteurs de construction de soi à l'adolescence. Les adolescents et les adolescentes les privilégient d'ailleurs de manière différente parce qu'il existe des lieux d'ancrage et des horizons urbains différents selon les garçons ou les filles.

Pour conclure, mon insistance sur le temps libre permet de comprendre pourquoi les adolescents et les adolescentes, malgré une offre de loisirs large, malgré un coût d'accès aux loisirs modique, seront toujours mus par cette volonté de conquérir du temps libre, et un temps libre grâce auquel ils vont pouvoir se ménager un temps à soi qui peut être un temps passé entre soi.

C'est pourquoi le titre de cette journée « Accompagner les adolescents, une politique à inventer » est à n'en pas douter bien posé, à la condition où la mise à l'agenda prévoit de supporter le temps libre des adolescents, d'accepter le fait que les adolescents et les adolescentes disposent d'un temps véritablement libre. Pour cela, il faut cesser de ne voir à travers l'oisiveté qu'un vice et à travers l'ennui qu'un temps gaspillé. Cesser de penser que nos adolescents ne font rien lorsqu'ils restent dans leur chambre à ne rien faire, et qu'il vaudrait mieux qu'ils fassent leurs devoirs, révisent et prennent de l'avance sur leur travail scolaire.

Cette politique suppose par ailleurs de faire confiance aux adolescents. Une vaste enquête internationale a été menée par la fondation de l'Innovation politique. Elle est assez édifiante, en ce sens que, d'abord, la France est le pays où les jeunes sont les plus pessimistes. La France est avant-dernière et juste après elle, le Japon. Le système scolaire du Japon est hyper-hiérarchisé, et en France, la question scolaire cristallise des angoisses. Dans le même temps, cette enquête montre que les jeunes ont confiance en eux, mais ont un regard pessimiste sur l'avenir. Ils croient en eux ; ils ne croient pas en leur avenir.

Deuxième constat, les jeunes ont confiance en eux, mais les adultes ont un regard plus pessimiste sur les jeunes. Cela rejoint la diapositive précédente que je vous ai montrée, issue justement des travaux de la CNAF et de l'équipe Benoît Céroux, Christiane Crépin. Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir.

Il ne s'agit pas de déscolariser la société mais d'accepter de prendre à bras-le-corps la question du temps, ou des temps pour être plus précis. Somme toute, je viens de poser un élément de la réflexion qui doit être menée aujourd'hui.

Je vous remercie.

Questions/Réponses

Kamel RARRBO

L'intervention de Joël Zaffran a été riche en interrogations et en distanciations par rapport à ce qui nous préoccupe au quotidien, mais avec des inflexions opérationnelles que l'on peut voir très rapidement. Peut-on parler d'une offre en matière d'activités pour les adolescents dans les différents territoires qui nous préoccupent ?

Prenons un temps d'échanges.

Jean-Paul DUPUY, directeur du Centre social Camille Claudel, La Ville-aux-Dames (Indre-et-Loire)

Cet espace de temps libre, on peut craindre, comme beaucoup d'éducateurs, qu'il ne soit aussi un espace de consommation, où l'attention et les désirs sont captés de façon très efficace au travers des médias, radio, télévision et supports Internet. Ce souci de laisser du temps libre n'est-il pas en soi dangereux ? Les moyens qui s'introduisent dans ces espaces de temps libre sont très puissants, et l'une des préoccupations des éducateurs, au travers des autres types de loisirs, c'est de garantir des espaces de liberté.

Joël ZAFFRAN

Vous avez parfaitement raison. Cela étant, à l'égard des risques que présente Internet, de deux choses l'une : soit on considère que les éducateurs, au sens d'opérateurs de terrain, ont aussi pour mission de veiller à ce que les adolescents et les adolescentes aient une distance critique et réflexive, soit non. C'est en même temps compliqué : êtes-vous là pour vous substituer aux parents ? Et aux enseignants ? À qui incombe le rôle éducatif, pédagogique, dans la manière d'utiliser les technologies de l'information et de la communication ? C'est une vraie question, qui peut être travaillée, me semble-t-il, directement avec les adolescents et les adolescentes.

Je crois que vous avez tout à fait raison en disant que le rôle des éducateurs est aussi d'être capable de proposer du temps libre aux adolescents et d'aménager ce temps libre avec eux. Tous mes entretiens le montrent. Les demandes ne renvoient pas à un dessaisissement du contrôle des adultes.

Au contraire, elles concernent des aménagements d'un temps libre où l'adulte reste présent. L'adulte a la possibilité d'intervenir quand il le faut, voilà la première idée. Et la deuxième idée, c'est que ce temps de la subjectivation ne peut pas être un temps anomique, désorganisé, tout simplement parce que la volupté du temps libre, la subjectivation qu'il permet, n'est possible qu'à la condition que ce temps libre reste enchâssé dans des temps contraints.

Le plaisir que l'on retire du temps libre n'est possible qu'à partir du moment où il existe une expérience vécue de la contrainte. Dire : « S'il y a demande de temps libre, donnons-leur du temps libre » constituerait une dérive démagogique. Cette démagogie fait du temps libre un don tragique.

Kamel RARRBO

Je me permets de poser une question, après avoir lu vos travaux, et notamment ce qui constitue un présupposé de base, qui remet

en cause le quotidien d'une majorité de personnes présentes dans la salle. C'est l'hypothèse d'abandonner la logique du marché et de cette recherche d'un Graal qui n'existe pas, qui serait l'adéquation entre les besoins supposés des adolescents et l'offre que nous leur proposons.

Pensez-vous qu'aujourd'hui en France, aussi bien dans les zones urbaines, périurbaines, que rurales, il existe une offre que l'on pourrait qualifier de cohérente, destinée aux adolescents ?

Joël ZAFFRAN

Evidemment, c'est ce type de question qui taraude tous les élus et tous les délégués à la politique Jeunesse ; évidemment, c'est une question centrale. Ce Graal existe-t-il ? Je ne sais pas s'il faut parler de Graal, en ce sens où nous aurions une espèce d'horizon commun et applicable partout.

Je ne le crois pas, pour la simple raison que dans ce type d'affaires, il existe un certain nombre de dimensions, de contraintes et de ressources inhérentes à chaque territoire. Ce que je viens de développer, c'est une matrice générale. La question posée relève de l'offre de loisirs des adolescents, mais elle relève aussi d'une politique plus globale, d'une approche politique de ce qu'est la régulation sociale au sein d'un territoire, du contrôle social, des demandes des adultes, des opérateurs de terrain, etc. Ces demandes émanent à chaque fois de la configuration territoriale dans laquelle elles sont inscrites.

Le risque, me semble-t-il, est d'avoir une démarche par le haut, alors que cela doit au contraire procéder par le bas, par une prise en compte de l'ensemble des paramètres qui structurent, qui configurent le territoire.

Deuxième idée, que j'ai défendue par ailleurs : une offre cohérente destinée aux adolescents suppose comme préalable le risque de l'expérimentation. Il existe des endroits où l'offre de loisirs, telle que je l'ai présentée, ne fonctionne pas, et d'autres où cela marche parfaitement. Bordeaux a financé un skate-parc magnifique sur les quais de la Garonne, utilisé par des gens qui ont grosso modo de huit à vingt ou vingt-deux ans. Ce sont des BMX, des skates, voire des trottinettes et des rollers. Et ça marche plutôt bien.

On peut cependant mettre un bémol du fait que les enfants qui l'utilisent sont plutôt issus d'une origine favorisée, le lieu étant proche d'une zone urbaine marquée par des profils sociologiques très spécifiques. On peut se poser la question de savoir qui utilise ces équipements. Oui, il y a un risque politique, c'est le risque de l'expérimentation. Et si on prend ce risque, il ne faut pas craindre les échecs Si une expérimentation ne fonctionne pas, ce n'est pas la faute des uns ou des autres, c'est que, peut-être, il existe d'autres leviers et d'autres formes à mettre en œuvre.

Si vous posez la question de savoir quelles formes, bien malin qui peut y répondre maintenant, parce que ce type d'expérimentation doit procéder d'une analyse fine du contexte de la configuration urbaine, rurale, territorialisée, dans lequel on souhaite le mettre en œuvre. Et ensuite, pourquoi pas, généraliser les choses. C'est ce qu'est en train de faire, avec plus ou moins de bonheur, l'ancien Commissariat à la jeunesse, qui est devenu le Fonds d'expérimentation des jeunes, avec des évaluations d'expérimentations sur le modèle qui va nous être montré cet après-midi ; l'objectif étant de constituer une espèce de banque d'expérimentations, et de l'évaluer.

Kamel RARRBO

Merci, Joël Zaffran, de votre intervention qui nous propose d'abandonner la logique du marché, de revisiter nos représentations dominantes sur le temps de l'adolescence, et de redonner confiance aux adolescents.

Présentation par la Caisse nationale des allocations familiales des études évaluatives sur les politiques Jeunesse en lien avec l'expérimentation des projets élaborés par des adolescents

→ SUPPORT DE PRÉSENTATION DE LA CNAF, EN ANNEXE 2, PAGES 53 À 64

Kamel RARRBO

Nous allons passer à l'expérimentation. Christiane Crépin et Benoît Céroux, sociologues, vont nous proposer une intervention basée sur les différentes études et expérimentations menées par la CNAF depuis plusieurs années, sur la façon de développer l'autonomie et l'accompagnement des adolescents dans le temps extra-scolaire. Nous verrons ainsi comment la CNAF gère aujourd'hui ce risque de l'expérimentation, risque de réussite ou d'échec par rapport à une politique que l'on pourrait développer à destination des adolescents.

Christiane CRÉPIN, CNAF, direction des statistiques, des études et de la recherche, pôle Recherche & Perspectives

Tout d'abord, merci à Mairie-conseils et à la Caisse des Dépôts d'avoir pris l'initiative de nous associer à leurs interrogations sur les politiques à construire en direction des adolescents. La Caisse nationale des allocations familiales s'est penchée sur cette question depuis quelques années déjà. Nous allons esquisser dans un premier temps la genèse des études évaluatives qui ont permis d'arriver aux expérimentations dont un exemple vous sera présenté cet après-midi par la Caisse d'allocations familiales de l'Ardèche, et qui font actuellement l'objet d'une évaluation.

La première étude évaluative a débuté en 2007-2008 sur la politique de l'enfance et de la jeunesse des Caisses d'allocations familiales, pour l'ensemble des enfants âgés de 6 à 18 ans. Elle s'est inscrite dans le prolongement de la mise en place du contrat Enfance Jeunesse, créé en 2006, dont nous avons réalisé un travail évaluatif.

À partir des principaux résultats de ce travail, nous avons engagé une étude sur les relations entre les adolescents et leurs parents à travers les loisirs, autour des questions de l'autonomie et de l'encadrement ; puis une étude évaluative, en cours, à travers la conception et la réalisation de projets expérimentaux sur le terrain.

L'évaluation conduite en 2007 et 2008 a été confiée à des cabinets de consultants. Ses objectifs étaient d'évaluer la pertinence et les effets de la politique contractuelle des CAF, à travers le CEJ, et d'en tirer bien sûr des enseignements. Ces travaux ont été conduits en trois étapes :

- **Les attentes des familles et des jeunes,** consistant à recueillir les demandes à partir d'études locales que réalisent les Caisses d'allocations familiales, par exemple à travers des diagnostics locaux ou des programmes d'actions.

- **Les attentes des élus**, à partir d'une enquête menée auprès de trois cents élus, confiée à TMO Régions, dont les résultats ont été publiés.
- **Des monographies de territoires**, confiées au cabinet Michel Quiot consultants, sur huit territoires représentatifs.

Ces travaux ont été publiés en janvier 2009 dans *Essentiel* n°81 ; et dans un *Dossier d'études*, n°113, en février 2009.

Leurs principaux enseignements ont montré une satisfaction de la politique des loisirs des enfants jusqu'à l'âge de 11 ans, bien sûr avec quelques-unes des réserves présentées par monsieur Zaffran. Dans l'ensemble, les élus ont estimé qu'ils savaient à peu près comment aborder la question des loisirs jusqu'à cet âge de 11 ans. La nécessité de reconstruire une politique à l'intention des adolescents de 12 à 18 ans est alors apparue. Les élus, les professionnels et les parents ont exprimé leur isolement, et même un certain désarroi face aux attentes des jeunes. On avait beau mettre des structures et des services à leur disposition, ils s'en désintéressaient...

Les attentes des adolescents ne sont bien sûr pas celles des parents, et encore moins celles des élus. On a essayé de repérer ces attentes diverses. Les adolescents ont fait ressortir des demandes assez précises, comme le fait de participer à la vie sociale, de créer des liens non seulement avec leurs amis, mais intergénérationnels ; d'initier ou de participer à des projets qui leur semblaient attractifs. Ils voulaient aussi préparer l'avenir et exprimaient un besoin d'expériences collectives, dans lesquelles ils se reconnaissaient plus volontiers que dans les projets individuels.

Nous avons été frappés de voir qu'ils manifestaient une forte demande de présence et d'encadrement. Les adolescents souhaitaient, selon leurs propres termes, bénéficier d'un « encadrement invisible ». Nous nous sommes interrogés sur ce point, et avons essayé de définir ce que pourrait être cet encadrement invisible. Nous allons vous en donner quelques pistes.

Du côté des élus, les attentes étaient assez construites. Il s'agissait de citoyenneté, d'avoir un comportement sociable et social. Cela impliquait que les jeunes soient intégrés dans la vie sociale, ce qui correspondait du reste à leurs attentes. Les élus attendaient également que les jeunes deviennent autonomes, ce qui fait écho à de nombreux travaux de chercheurs. Les familles, quant à elles, attendent des loisirs proposés à leurs adolescents un certain nombre de bénéfices éducatifs et sociaux. Elles apprécient des apprentissages différents de ceux de l'école. Là aussi, cela fait écho à ce que disait monsieur Zaffran. Les loisirs permettent de transmettre des valeurs, d'ouvrir à la culture, à la sociabilité.

Encadrement et autonomie

Nous nous sommes saisis de ces différents thèmes pour bâtir des hypothèses. Une étude a été lancée en 2009-2010 sur « Les adolescents et leurs parents : encadrement et autonomie dans les loisirs », réalisée par l'IFOP.

Ses objectifs étaient de définir le sens donné aux loisirs par les jeunes et par leurs parents, et de mieux connaître les transformations des attentes des adolescents selon leur âge et leur contexte de vie en milieu rural ou urbain. Il s'agissait d'analyser les écarts de perception et de comprendre les attentes, en apparence contradictoires, des jeunes et de leurs parents. L'idée de base, formulée notamment par les élus et les parents, était que les loisirs peuvent contribuer à la sociabilité et à des apprentissages sociaux. Nous avons cherché à comprendre les relations des adolescents avec leurs parents, et au-delà, avec leurs éducateurs, leurs professeurs, les adultes en général, au sujet des loisirs, selon trois axes principaux :

- confronter les objectifs des parents et ceux des adolescents,
- repérer les effets des loisirs,
- étudier les variations des contextes sociaux, de la vie familiale, d'un territoire ou d'autres contextes.

La finalité était de contribuer à définir une politique familiale de la jeunesse.

Quatre tables rondes assez longues (2h 30), ont ainsi réuni adolescents et parents, en faisant bien sûr attention à constituer des tables diversifiées, avec des adolescents de chaque âge, 12 et 13 ans, 14 et 15, et 16 et 17 ans ; et des parents de classe moyenne. Ces tables rondes

avaient une visée exploratoire : quelle était leur perception des loisirs ? quelles étaient leurs attentes ? Nous leur avons aussi demandé de réagir devant des situations déjà repérées en milieu scolaire, en milieu de loisirs, en départ en vacances, en colonie de vacances...

Simultanément, l'IFOP a procédé à une enquête auprès de mille adolescents et d'un de leurs parents, comptant au moins un tiers de pères, à partir d'un échantillon représentatif, selon trois axes :

1. les pratiques de loisirs des adolescents et leurs loisirs préférés,
2. leur perception des loisirs,
3. l'autonomie et l'encadrement.

Chaque fois, nous avons comparé les perceptions de l'adolescent et de son parent.

Il est ressorti des tables rondes ce que les adolescents attendaient d'un encadrement. Ils attendent une fonction de conseil, pour les aider à organiser un événement, à réaliser un projet, mais aussi une fonction de protection, assumée par un adulte proche d'eux et qui porte sur eux un regard bienveillant, un adulte qui puisse maîtriser des débordements et qui soit responsable, mais qui assure aussi une fonction logistique, matérielle. Point important, cet encadrant idéal ne fait pas partie de leur famille (ce n'est par exemple pas un grand frère). Ils souhaiteraient un jeune adulte, proche d'eux en termes de goûts, de vocabulaire, de discours et de comportement. Il doit pouvoir se rendre disponible en cas de besoin, être responsable sans être autoritaire ; il doit être un professionnel, avec une expertise reconnue. Ils sont assez exigeants là-dessus. Le professionnalisme consiste principalement à savoir répondre à leurs questions. Sans doute ont-ils vécu des expériences avec des professionnels qui ne savaient pas leur répondre... Du côté des parents, l'encadrement est accepté s'il est basé sur la confiance.

Quel emploi du « temps libre » ?

Parmi les résultats importants du questionnaire, nous pouvons retenir que :

- quatre adolescents sur cinq rentrent directement chez eux tous les jours ou presque,
- un adolescent sur cinq reste avec ses amis tous les jours ou presque,
- deux adolescents sur trois ont des activités dans une structure.

Nous avons essayé de savoir ce qu'ils faisaient en semaine, juste après les cours, au collège, au lycée ou à l'extérieur. 80% des adolescents rentrent directement chez eux tous les jours ou presque, ce qui paraît très important et un peu au-dessus de ce qu'on pouvait imaginer. Parmi ceux qui restent avec leurs copains après les cours, il existe une répartition assez égale entre ceux qui restent tous les jours ou presque ; une à trois fois par semaine ; moins souvent ; et jamais. Très peu restent au collège ou au lycée après les cours. Cela aussi nous a un peu surpris. Et presque la moitié exercent une activité directement après les cours.

« Lorsque tu restes avec tes copains ou tes copines en semaine après les cours, où allez-vous ? » Les principales réponses sont : « rester dans la rue », 30% souvent ; et 40% de temps en temps. « Vous allez chez l'un de tes copains », 55% de temps en temps, et 16% souvent. « Vous allez dans un café », de façon assez importante, 40% de temps en temps. « Vous allez chez toi », 44% de temps en temps. Et « vous allez sur un terrain de jeu ouvert à tout le monde », contrairement à ce qu'on aurait pu penser, assez peu, un adolescent sur trois, de temps en temps.

En moyenne, 65% des adolescents ont une activité en structure, mais ces moyennes sont très disparates selon les critères retenus. Par exemple, selon la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents, ils sont beaucoup plus nombreux parmi les cadres et les professions intellectuelles supérieures à avoir une activité de loisirs organisée dans une structure : 86%. À l'inverse ils sont 45% parmi ceux dont les parents exercent une profession artisanale ou sont commerçants. C'est la même chose pour les âges. Chez les 12 et 13 ans, 74% des adolescents ont une activité ; à 16 et 17 ans, ils ne sont plus que 45%. Sur l'environnement en métropole urbaine, 70% ont une activité, mais en zone urbaine sensible (ZUS) ils ne sont plus que 49%. On constate une répartition très inégale en fonction des critères sociaux et démographiques.

À propos des bénéfices des loisirs pour les adolescents et leurs parents, que l'on pourrait aussi appeler « les objectifs des parents et des

adolescents », il ressort nettement que du côté des parents, les apports des loisirs consistent d'abord à aider les adolescents à devenir plus autonomes et responsables. Pratiquement 40% des parents sont de cet avis, mais peu d'adolescents le partagent (10% pensent que cela leur apprend à se débrouiller seul).

Sur la sociabilité, c'est « apprendre à vivre en groupe » pour environ 20% des parents et des adolescents à égalité ; mais « être avec des amis », six adolescents sur dix considèrent que les loisirs sont très importants pour cette raison.

Sur les apprentissages sociaux : « apprendre à vivre en groupe », « apprendre à découvrir des choses », « rencontrer de nouvelles personnes », « préparer son avenir », les avis sont diversifiés entre adolescents et parents. « Avoir une activité physique et se dépenser », les réponses sont proches, 34% des parents et 29% des adolescents.

Autre caractéristique, « ne pas être à la maison et passer le temps, le loisir est un passe-temps » : l'avis des adolescents est fortement positif, avec 37%, alors que c'est l'avis seulement de 9% des parents. « Ne pas être à la maison et être dehors », c'est l'avis de 18% des adolescents.

Benoît Céroux va vous présenter maintenant ce que nous avons essayé de décrypter à travers « l'encadrement invisible », qui peut, par exemple, aussi bien concerner un déplacement avec les parents, qu'une sortie racontée par les adolescents à leurs parents.

Benoît CEROUX, CNAF, direction des statistiques, des études et de la recherche, pôle Recherche & Perspectives

Dans le protocole figuraient des questions spécifiques aux adolescents, des questions spécifiques aux parents, et un certain nombre de questions communes, dont celle sur le fait de raconter à leurs parents « tout, à peu près tout, presque rien ou rien du tout ». Leur racontent-ils effectivement ou les parents ont-ils le sentiment que leur adolescent le leur raconte ?

On peut comparer les réponses des uns et des autres. Mais, puisqu'on a un protocole croisé, il est possible de créer une nouvelle variable qui consiste à regarder quand parents et adolescents pensent qu'ils racontent à peu près la même chose, ou quand les avis divergent. Il ne s'agit pas là d'une exhaustivité du récit, mais de la concordance ou de la discordance entre ce que les uns racontent et ce que les autres pensent qu'il leur a été raconté.

La zone de concordance est à peu près équivalente pour tous les thèmes ; un peu moins forte pour les activités des adolescents seuls au domicile. Ce sont surtout les zones de discordance qui peuvent être interprétées différemment. Les adolescents racontent plus que ne le pensent leurs parents, mais on peut interpréter cela dans le sens inverse, c'est-à-dire que des parents sous-estiment l'exhaustivité du récit qui leur est fait. Les parents surestiment l'intégralité du récit des adolescents lorsque ceux-ci sont avec leurs pairs ou en structure ; à l'inverse, ils sous-estiment ce qui est fait seul au domicile, et un peu moins, mais de façon sensible tout de même, ce que les adolescents font avec leurs amis.

Pour expliquer ces décalages, on peut supposer que les parents ont le sentiment que l'adolescent raconte peu ce qui se passe en structure parce qu'il a peu de choses à dire sur le contenu de l'activité, alors que c'est ce qui intéresse principalement les parents : on a pratiqué tel sport ou fait de la musique. On ne raconte pas forcément ce qui s'est passé dans

le détail parce que tout n'est pas marquant. Il y a peut-être moins de choses à dire, moins de zones à soi, à l'inverse notamment des activités seul au domicile. Ce peut être aussi une façon de préserver son intimité. On a vu l'importance de la chambre, mais toute la maison, quand elle est vide, peut être une extension de la chambre. On retrouve là des éléments marquants, ou indiquant des zones à soi et des zones de construction d'une autonomie relationnelle.

Une typologie des adolescents

Une typologie des adolescents a été construite à partir de leurs pratiques de loisirs. Son principe est de regrouper les individus qui ont des réponses communes à ces questions et de les distinguer au maximum de ceux qui n'ont pas les mêmes réponses. Onze variables portant sur les occupations le soir et le week-end ont servi à créer cette typologie. Nous ne sommes pas là à un niveau très précis d'activité, il s'agit des grandes catégories que Christiane Crépin a présentées : rentrer directement chez soi, aller directement pratiquer une activité en structure, rester avec des copains... La question de savoir si les adolescents transmettent à leurs parents les choses qu'ils ont apprises au cours de leurs activités est également retenue pour construire les groupes.

Ensuite, pour essayer de caractériser ceux-ci de manière plus précise, nous avons regardé dans le détail les loisirs pratiqués par les adolescents, ainsi que les attitudes et les opinions des parents sur un certain nombre de choses qu'ils les autorisent à faire. Sur les opinions, c'est le récit des occupations des adolescents du point de vue des parents qui a été retenu. Les caractéristiques sociodémographiques ont également été prises en compte, aussi bien des adolescents (âge, sexe) que des parents (diplômes, professions), ainsi que leur environnement : habitent-ils en milieu urbain ou rural ? en ZUS ? Est-ce que ce sont des foyers monoparentaux ou pas ? Quel est l'équipement à disposition autour du logement ?

Nous arrivons à cinq groupes d'adolescents.

Le premier groupe, assez important puisqu'il représente près d'un quart de la population, peut être défini principalement par la faible pratique de loisirs en structure. Dans l'ensemble, les deux tiers des adolescents pratiquent des activités en structure. Là, ils le font moins fréquemment (seule la moitié est concernée).

Ces adolescents, d'autre part, accordent peu d'importance au temps passé avec les amis, parce qu'ils ont moins l'occasion d'être avec eux ou parce qu'ils racontent peu ce qu'ils font à leurs parents. Le temps social est moins prononcé pour eux que pour ceux des autres groupes. Ce temps est peu présent, et quand il est présent, il est privé. Ils racontent assez peu ce qu'ils font (le plus souvent rien du tout) quand ils sont seuls à la maison.

Globalement, ces adolescents recherchent assez peu d'informations sur des loisirs. Ils ont peu de loisirs en structure, voient peu leurs amis, et n'ont pas d'appétence pour une pratique de loisirs complémentaire. Ils passent du temps sur l'ordinateur ou sur Internet, qui reste peu fréquent le week-end, mais un peu plus important que pour les autres groupes. Ils ont moins d'activités en famille et quand ils sont avec leurs pairs le week-end, c'est plutôt sans activité très précise.

Nous sommes là devant une conception des loisirs comme passe-temps, avec une certaine réticence pour le caractère obligatoire, contraignant qu'ils y perçoivent. C'est peut-être pour cette raison qu'ils ne cherchent pas forcément à en pratiquer. Et la présence d'un animateur n'est pas forcément appréciée.

Il s'agit d'adolescents relativement jeunes, qui ont un équipement dans leur chambre, dont la télévision, et des parents plutôt peu diplômés. Quand on regarde les diplômes, ou l'environnement, on peut imaginer des familles relativement précaires.

Des « encadrés contents » aux « relationnels informels »

Le second groupe, assez important, est appelé les « encadrés contents ». Ces adolescents ont beaucoup d'activités encadrées, ils en pratiquent plusieurs en structure, plusieurs fois par semaine. Le sport occupe une place importante. Ils ne sont finalement jamais seuls le week-end : ils sont encadrés à la fois dans leurs loisirs à l'extérieur et à la maison.

On constate une grande satisfaction dans ce qu'ils font, qu'ils racontent assez volontiers, à l'inverse d'une tendance générale. Ils ne restent quasiment jamais au collège ou au lycée après les cours, et passent peu de temps avec leurs pairs sans activité précise.

Leurs loisirs sont plutôt le sport, collectif ou individuel. Ils disent apprécier une activité physique, se dépenser, avoir une hygiène de vie liée au sport. Devenir plus autonome est également une de leurs préoccupations, qu'ils identifient plus souvent que les adolescents des autres groupes. Ils racontent à peu près tout ce qu'ils font à l'extérieur avec leurs pairs. C'est le cas pour la moitié d'entre eux. Les parents leur font confiance, à la maison ou dans une structure. Ils ne souhaitent pas avoir d'autres activités, car leur emploi du temps est déjà bien rempli avec celles qu'ils pratiquent.

Il s'agit le plus souvent d'adolescents d'âge intermédiaire, 14-15 ans, avec un peu plus de garçons. Ils ont globalement moins d'argent de poche que d'autres et ne sont pas équipés d'un ordinateur dans leur chambre. Pour l'encadrement, l'emplacement de l'ordinateur est important quand il est situé dans une pièce partagée, ce qui évidemment facilite le contrôle, souple ou appuyé ; c'est en tout cas moins intime que dans la chambre.

Nous avons là aussi, globalement, des répondants relativement peu diplômés ; des familles plutôt urbaines, qui sont moins souvent composées d'enfant unique et qui habitent en Ile-de-France ou dans une grande agglomération.

Le troisième groupe est assez proche. Les adolescents qui le composent peuvent pratiquer un certain nombre d'activités en structure, c'est le point commun avec le groupe précédent. La place prépondérante du sport perdure. Le récit des activités est aussi appuyé, mais plutôt sur ce qu'ils font seuls à la maison. Ce qui les distingue en matière de rapport aux loisirs, c'est avant tout la pesanteur des devoirs. Ils en font un peu moins que les autres, ou un peu moins que ce qu'ils voudraient, parce que le temps scolaire est trop important à leur goût : quatre adolescents de ce groupe sur cinq disent qu'ils ont trop de devoirs pour pouvoir pratiquer les activités qu'ils souhaiteraient.

Il s'agit d'adolescents un peu plus jeunes que ceux du groupe précédent, scolarisés en début de collège, avec des parents un peu plus diplômés et souvent des familles allocataires. A priori, c'est principalement une question d'âge qui fait que les devoirs sont plus astreignants ; peut-être est-ce aussi un effet du milieu social qui accroît le volume des devoirs personnels.

Un quatrième groupe, que nous avons appelé des « autonomes amicaux », se définit avant tout par l'importance du temps passé avec les pairs. 10% d'entre eux ne sont jamais en famille. C'est peu, mais c'est plus que dans les autres groupes. Certains adolescents de ce groupe ont un « petit boulot » ; ils racontent plus volontiers à leurs parents ce qu'ils font quand ils sont seuls à la maison. Ce sont eux les plus âgés, lycéens ou dans un cycle professionnel du collège ou du lycée. Logiquement, grâce à ces « petits boulots », ils gagnent plus souvent leur argent de poche que les autres. Ils ont souvent Internet dans leur chambre, et habitent plutôt en communes rurales.

Nous avons appelé les adolescents qui composent **le dernier groupe** des « relationnels informels ». On y retrouve l'importance des amis, mais la dimension informelle réside dans le fait qu'ils sont beaucoup moins utilisateurs de structures que les autres : 85% disent ne jamais exercer une activité en structure (comparativement aux deux tiers du groupe précédent qui en exercent une). Ils sont un tiers à passer tous les jours ou presque du temps avec leurs pairs après les cours, et presque tous vont occasionnellement chez leurs amis le week-end.

Parmi leurs activités préférées, on trouve les concerts, ou le fait de passer du temps sans activité spéciale avec les amis ; d'un autre côté, un certain nombre apprécient particulièrement les activités pratiquées en famille. Nous avons donc deux pôles : plus amical ou plus familial. Ce pourraient être des sous-types à préciser, éventuellement en fonction du genre.

L'importance des pairs est plus grande dans ce groupe, car ils les voient plus souvent que les autres et aimeraient les voir encore davantage. Les activités souhaitées sont celles pratiquées avec les amis, fêtes, festivals, concerts. Un

adolescent y va rarement seul, et plutôt avec ses copains qu'avec sa famille.

Ce groupe soulève, comme le premier, le caractère obligatoire des loisirs. La communication de Joël Zaffran a bien montré qu'un certain nombre de loisirs sont, en effet, fortement contraints. Ces adolescents recherchent une information sur les loisirs. Ce qui les distingue cependant du premier groupe, c'est qu'ils ont envie de faire quelque chose. Parmi les plus âgés, on compte un peu plus de filles que dans les autres groupes. L'argent de poche vient plutôt des parents. La chambre est souvent partagée. Les milieux populaires sont un peu plus représentés, que ce soit en raison de la profession des parents ou du fait d'être allocataire ou d'habiter en zone urbaine sensible.

Dans les ZUS et en agglomération moyenne, il existe un taux d'équipements assez important. Un tiers de ces adolescents disposent, à moins de vingt minutes, de toutes sortes d'équipements, de loisirs, parcs, jardins ou espaces verts... Ce ne sont pas seulement des équipements de loisirs encadrés, mais aussi des centres commerciaux, etc., dont on sait qu'ils peuvent être une source de temps passé entre pairs. Il ne s'agit pas forcément d'un isolement.

Autonomie et encadrement

Ces groupes peuvent être représentés sur deux axes, pour essayer de les situer les uns par rapport aux autres. Je rappelle que cette typologie a été construite autour des occupations de temps libre et de loisirs. Le premier axe, « autonomie-encadrement » est donc conçu par rapport à ces loisirs. Il existe de nombreuses formes d'autonomie, prises en compte dans le questionnaire : les adolescents sont-ils autorisés à faire un certain nombre de choses seuls, et à partir de quel âge ? Si par exemple, ils font beaucoup de choses seuls, mais qu'ils n'ont pas de loisirs seuls, on ne les considérera pas comme autonomes au regard de cette typologie.

On peut retrouver cette construction sur le second axe, entre « collectif ou individuel » : les pratiques de loisirs sont-elles collectives ou non ? Sont-elles exercées avec d'autres ou non ?

Les « encadrés contents » sont plutôt du côté de l'encadrement et globalement plutôt à l'extérieur puisqu'ils pratiquent des loisirs en association, au sens large. Les « encadrés scolaires » sont un peu plus autonomes car une partie de leur temps est consacrée aux devoirs faits à la maison. Les « autonomes sociaux » sont moins encadrés et plus à l'extérieur : nous avons vu qu'ils passaient du temps avec leurs pairs. Les « relationnels informels » sont parmi les adolescents interrogés, à la fois les plus autonomes, puisqu'ils n'ont pas de loisirs formels en structure, et ceux qui accordent le plus d'importance à la dynamique collective avec les pairs.

Ensuite, en fonction de l'âge, on trouve :

- les 12-13 ans, plutôt du côté des solitaires ou des encadrés scolaires ;

- et les 14-15 ans, plutôt parmi les « encadrés contents » : ils pratiquent de nombreuses activités pour leur plus grand plaisir, et progressivement, vont devenir plus autonomes. Ce sont les deux groupes les plus autonomes, pratiquant le moins d'activités en structure, et fortement intéressés par les relations avec les pairs.

Tous ces résultats ont été publiés.

Le *Dossier d'études* n°113 (février 2009) est accessible en téléchargement sur le site de la CAF : **www.caf.fr**.
Vous pouvez également consulter le n°140 de *L'Essentiel*, publié en mai 2011.

Projets d'expérimentation : vers une forme d'encadrement « invisible »

La deuxième conséquence de l'évaluation menée auprès des élus et à partir des travaux des CAF en 2007-2008 est une mise en œuvre un peu particulière, qu'on appelle les « expérimentations adolescents », réalisée dans les CAF sur trois ans, de 2010 à 2012.

L'expérimentation porte sur la conception du dispositif. Des projets sont soutenus pendant trois ans par les CAF dans le cadre d'enveloppes financières déléguées par la CNAF. Les expérimentations sont gérées quasi intégrale-

ment par les CAF, avec des fonds en complément de leur dotation d'action sociale habituelle.

Ces projets concernent des adolescents âgés de 11 à 17 ans ; ils peuvent être plus ciblés, mais doivent concerner cette tranche d'âge. Ils ont vocation à associer les adolescents dès l'élaboration du projet, dans une participation forte, avec l'idée de favoriser leur autonomisation.

Il s'agit aussi de susciter des initiatives en favorisant leur prise de responsabilité, qui constitue une forme d'autonomie. Il faut enfin contribuer à leur épanouissement à travers leur intégration dans la société par des projets qui favorisent l'apprentissage de la vie sociale.

Certains projets tournent autour de la citoyenneté et de l'animation locale. Il existe aussi des projets de solidarités internationales. Il s'agit bien d'une participation citoyenne au sens large, d'actualité. On trouve aussi des projets de départs en vacances ou de loisirs avec de l'hébergement. Dans ce cas, la conception est différente des accueils de loisirs habituels, et doit être explicitement précisée. Ce peut être aussi l'élaboration de projets culturels couplés à la solidarité internationale, ou d'autres projets de ce type.

Il existe deux types de fonctionnement. Soit une bourse d'initiatives (en 2010, une cinquantaine de projets ont été retenus sous cette forme) ; soit des projets apportant un « cadre structurant » aux adolescents. Le cadre structurant n'est pas forcément une structure. C'est aussi, et peut-être surtout l'importance de la présence de l'adulte référent, et de cette forme d'encadrement un peu « invisible ». Il faut une personne responsable auprès des instances susceptibles de financer ou d'organiser les choses ; qui apporte des réponses, des connaissances ; qui soit le garant de la bonne marche, pouvant engager un groupe de musique, ce qu'un adolescent ne peut faire...

Un peu plus de huit cents projets ont été retenus dans ce cadre.

Des partenaires locaux sont associés, au niveau du diagnostic ou au niveau du montage. Les porteurs de projets sont souvent des centres sociaux ou des maisons de quartier. Le partenariat local compte beaucoup pour établir le diagnostic ou définir la politique Jeunesse d'une manière générale (même si le projet a été conçu différemment). Il importait pour les CAF, soit de lancer un appel à projets assez général inscrit dans ce cadre, soit d'établir un partenariat plus rapproché, avec des acteurs partageant une vision commune pour avoir déjà fait un diagnostic ensemble ou engagé des dispositifs communs. Cet après-midi, vous aurez plus de détails lors de la présentation de la CAF de l'Ardèche, qui présentera un projet entrant dans ce cadre.

Deux temps d'évaluation

L'évaluation se fait en deux temps, selon deux optiques.

Un bilan exhaustif va être mené par la direction des Politiques, comportant le contenu des projets, leurs bénéficiaires, l'encadrement, les structures porteuses de projets, la participation des familles, l'implication des partenaires et les moyens financiers. En complément, une étude sociologique à visée évaluative, suivie et orchestrée par la direction de la Recherche, est assurée par l'association Transvercité. L'idée est de partir de dix projets en partie présélectionnés et répondant à un certain nombre de critères. Il fallait qu'un diagnostic ait été réalisé au préalable, impliquant à la fois les jeunes et les collectivités territoriales ; et que le projet soit soutenu en priorité par les CAF.

Ces projets correspondent à l'essence même de l'expérimentation telle qu'elle avait été exprimée. À partir de là, le prestataire a affiné la sélection avec nous en fonction de leur nature et de leur situation sur le territoire. Cette évaluation va se dérouler en deux temps, avec une interrogation, déjà entamée, avec les partenaires et les collectivités territoriales, pour aborder avec eux la construction de ces projets, la démarche et les attentes des jeunes, tout ce qui se trouve en amont. Dans un deuxième temps, une fois les projets bien avancés, nous rencontrerons à nouveau les chercheurs pour suivre le déroulement de l'étude. Il peut exister des écarts entre ce que l'on prévoit et ce que l'on fait. Il est possible de rencontrer des imprévus, heureux ou malheureux... Des tables rondes seront organisées avec des

adolescents pour connaître les conséquences qu'ils tirent des projets, ainsi que de leur mode de fonctionnement.

Nous menons cette double méthodologie par des entretiens semi-directifs individuels avec les partenaires et des entretiens collectifs avec les adolescents. Les effets et les changements seront plus spécifiquement abordés avec ces derniers au cours des tables rondes.

L'angle d'observation adoptera une échelle à la fois individuelle (quels effets sur la vie de chacun ?) et collective : quels effets pour les groupes sociaux impliqués, les jeunes, les familles, les opérateurs, éventuellement les institutions ? Et quels effets au niveau du territoire, que ce soit sur l'offre en matière d'activités ou sur une politique Jeunesse qui peut être organisée différemment... Nous étudierons cette dimension.

La première vague de cette étude est en cours. La deuxième vague sera menée au printemps. Les résultats complets sont attendus fin septembre 2012, et une publication est prévue en 2013. Là aussi, la diffusion se fera sous forme de dossier d'études, que vous pourrez consulter sur Internet à partir du premier trimestre 2013.

Questions/Réponses

Jean-Pierre GRENIER, CAF du Rhône, Lyon

Je voulais juste remarquer qu'à travers les études qui ont été présentées et l'intervention de Joël Zaffran, il me semble que nous faisons un amalgame très rapide en parlant de politique Jeunesse et d'accompagnement des adolescents. Vous avez évoqué des jeunes adolescents et des adolescents plus âgés ; à travers cette étude, se confirme le fait qu'il existe une différenciation entre 12-16 et 16-18 ans.
Il faut réfléchir et être attentif à cette sorte de ciblage. Une politique Jeunesse ou des actions vers les jeunes, cela ne correspond pas à un groupe qui n'existe nulle part, mais c'est quelque chose qui existe à travers une certaine typologie, et des tranches d'âge.

Joël ZAFFRAN

Ce qui vient d'être dit est tout à fait juste. Nous avons tendance à réifier cette catégorie « adolescence ». Je voudrais ajouter une précision, qui va dans le sens de ce qui vient d'être présenté, justement sur ce processus d'élaboration de l'adolescence passant par différentes étapes. Autant le temps scolaire est central, autant l'école est aussi un vecteur d'autonomisation. Ce que j'ai pu constater, c'est que le passage de l'école primaire au collège, l'entrée en sixième, est révélateur de gain d'autonomie. Les parents changent leur regard sur leur enfant et lui concèdent un certain nombre d'autorisations ; ils acceptent qu'il aille chez un copain ou le reçoive, organise des boums ou s'y rende. Le fait que les parents donnent le téléphone portable va également jouer sur cette autonomie relationnelle dont parlait Benoît Céroux.

Il existe d'autres seuils, notamment le passage de la troisième à la seconde. L'organisation scolaire est complètement différente, et cela joue sur la manière dont les adolescents conçoivent ou revendiquent leur autonomie. Il y a intérêt en effet à changer les catégories. La CNAF par exemple utilise une échelle très large, de six à dix-huit ans, je crois.

Benoît CEROUX

Sur les questions d'âge, l'entrée au collège et l'entrée au lycée sont d'assez grands marqueurs. Dans les travaux réalisés autour de la culture par Sylvie Octobre et d'autres, travaux publiés par le ministère de la Culture, on voit bien qu'il se passe quelque chose aussi autour de la cinquième. Les âges, oui... On voit l'empreinte du rythme et du calendrier scolaire. On sait bien qu'il se passe quelque chose à l'entrée en cinquième, y compris du point de vue de l'école ; on retrouve cela dans les pratiques culturelles, dans les loisirs. Et on le trouve aussi dans la dimension nationale.

Le fait de rentrer seul de l'école, la préparation de repas, le fait de recevoir, de partir, d'aller dans des cafés, dans des établissements de jeux vidéo, des choses comme ça, oui, tout cela est fortement ancré, et permet de voir le cheminement des différentes choses qui sont autorisées aux jeunes, et de celles qui sont autorisées beaucoup plus tard.

Joël ZAFFRAN

Je voudrais ajouter une dernière chose, en complément de ce qui a été dit. Le raisonnement est plutôt sociologique, mais c'est peut-être une déformation professionnelle. L'un des enjeux à venir est la question des transformations pubertaires, qui participent aussi des revendications d'autonomie.

Deux recherches comparatives, publiées l'une aux Etats-Unis et l'autre au Danemark, montrent qu'en tout cas sur les filles, les transformations pubertaires sont plus précoces aujourd'hui. Elles sont plus précoces aux Etats-Unis chez les populations noires. Cette précocité se retrouve également en Europe (la

comparaison européenne ne comprend pas la France, mais la Suisse, l'Italie, le Danemark et un autre pays nordique). Il existe différentes explications : l'alimentation joue, l'obésité joue, mais en tout cas il y a une association à faire entre ces transformations pubertaires et la construction de soi en tant qu'être autonome, assuré, etc.

Jean-Paul DUPUY
directeur du Centre social Camille Claudel, La Ville-aux-Dames

Sous couvert d'expérimentation, ne sommes-nous pas avec la Caisse d'allocations familiales uniquement dans la réponse à une maîtrise des coûts ? On a vu s'effondrer les contrats temps libre, avec des plafonnements des dépenses. Ces contrats servaient à financer en grande partie des structures permanentes d'accueil des jeunes et des adolescents. Ce n'est pas une découverte de dire qu'on a plus de mal à monter des projets avec des 12-13 ans qu'avec des 14-16 ans. Tout cela ne me paraît pas d'une grande nouveauté d'un point de vue expérimental.

Par contre, la grande nouveauté, c'est qu'on nous demande d'accompagner des projets Jeunes en mettant clairement des moyens nouveaux sur cet accompagnement en dehors des structures permanentes. N'y a-t-il pas eu tout simplement une dérive des coûts des contrats temps libre, avec des dépenses qui ont grimpé de façon non maîtrisée, au profit peut-être de structures qui n'affichaient pas des rentabilités suffisantes, raison pour laquelle on voudrait se reconcentrer sur des dispositifs où on essaie de mieux utiliser les deniers publics ?

Gabriel FRESNOIS
coordinateur secteur Jeunesse, mairie de Villejuif (Val-de-Marne)

Je suis coordinateur dans un secteur Jeunesse en région parisienne, dans une ville de plus de 54 000 habitants. Je vois bien que la jeunesse est déjà très concernée dans sa vie quotidienne par les questions de logement, de formation, etc. Elle est en même temps assujettie à des quantités d'univers différents — les temps sociaux, on a bien vu tout cela.

Nous sommes confrontés à des logiques réglementaires : la DDCS mineurs-majeurs. Il faut différencier les plus et les moins de seize ans. Ensuite, tout ce qui est CEJ, contrats temps libre : quand on doit restituer, on doit restituer aussi du quantitatif. J'ai d'énormes difficultés à le faire. Quand on dit que nos jeunes ont besoin de cadres moins informels, d'aller et de venir, etc., comment puis-je rendre les chiffres du contrat Enfance Jeunesse ? Ce sont de longues discussions de mois en mois avec la CAF.

Il est possible d'inventer des choses. Les collectivités territoriales sont capables d'invention. Malgré tout, quand on doit avec des groupes affinitaires mettre en place des activités destinées aux adolescents, aux 16-25 ans, on est obligé de multiplier les acteurs locaux pour être en mesure de les accueillir en conformité avec la réglementation, qu'elle soit DDCS ou CAF.

Christiane CREPIN

Pour répondre aux deux dernières questions, vous avez raison. Ce qui a enclenché les travaux d'évaluation, c'est aussi des dépenses exponentielles sur les loisirs des enfants et des adolescents. Nous ne savions pas pourquoi elles augmentaient autant. Vous avez également raison sur ce point : il nous fallait être plus au clair sur ce qui était financé, et bien orientés vers ceux qui en avaient le plus besoin. Cet objectif d'une équité entre les enfants de divers milieux sociaux devait être atteint.

Les résultats montrent que les enfants de milieux sociaux favorisés ont davantage accès aux loisirs. Ce résultat nous interpelle, bien sûr, et met en question le CEJ, qui a été créé en 2006 avec l'objectif d'une mixité sociale accrue, et de cibler des territoires moins pourvus d'équipements. Cela dit, le fait d'être pourvu d'équipements n'est pas un critère puisque des jeunes qui habitent dans des communes ou des zones très équipées ne les fréquentent pas.

Toute une série d'interrogations se posait donc. Une mobilisation de nos structures a été faite et nous avons engagé l'évaluation en sachant que toute évaluation comporte des risques. La preuve en est que pour les adolescents, nous ne répondions ni à la demande ni aux besoins des territoires, et que certaines dépenses s'avéraient peu pertinentes.

Cela nous a permis de lancer ces études, d'y voir plus clair sur les attentes des adolescents. Les expérimentations permettent de nous adapter davantage à des activités qui ne

sont pas forcément très délimitées, mais pour lesquelles on ne compte pas le temps. L'évaluation est forfaitaire puisqu'un animateur est présent et que l'on ne compte pas en termes de places d'accueil. On compte en termes de projet global, ce qui permettra de mesurer ce qu'il faut privilégier et financer.

Vous avez raison de dire que vous avez du mal à remplir les cases en face des dépenses concernant les loisirs des adolescents. Quand il s'agit d'une activité encadrée, comme un club de football, une activité sportive ou culturelle imposant des horaires, c'est facile. Mais quand il s'agit de l'organisation d'une fête ou d'un projet de départ en vacances, qui se construit, qui demande des réunions, des activités intermédiaires pour pouvoir financer son déplacement, nous devons nous saisir de ces questions à travers l'évaluation, afin de mieux définir le financement nécessaire.

Jean-Paul DUPUY

Vous avez dit que cette expérimentation sera poursuivie jusqu'en 2012, et qu'en 2013 un bilan sera fait. Cela signifie-t-il que les crédits cesseront fin 2012 ? Et qu'en 2013, il faudra voir ce qui va se passer ?

Benoît CEROUX

Les enveloppes des projets sont allouées jusqu'à fin 2012 et nous aurons les résultats de l'étude (c'est très important pour définir les politiques) en septembre. Ensuite il va falloir négocier à nouveau la convention d'objectifs et de gestion avec l'Etat, ce qui implique que nous ayons des éléments à fournir à ce moment-là. Une expérimentation est forcément limitée dans le temps.

Reste à savoir si ce fonctionnement apporte quelque chose en plus. Dans ce cas, nous pourrons négocier des objectifs particuliers avec l'Etat, et bien sûr des moyens pour les atteindre. L'idée est de pouvoir négocier davantage. Il est possible qu'en 2013 une pérennisation soit décidée.

Bruno HABOUZIT
directeur Enfance Jeunesse, Heyrieux, communauté de communes du Nord Dauphiné (Isère)

Nous posons la même question. Aujourd'hui, ces appels à projets ouvrent la porte à des expérimentations hors cadre. J'entendais parler de jeunesse et sport... Des expérimentations ne sont plus financées par les circuits standard de la CAF. Pour autant, une politique Jeunesse, comme nous sommes en train de la construire sur notre territoire, fait appel à un souci de pérennisation en se situant dans la temporalité. Il faut se dire : nous devons aller un peu plus loin que le projet et apporter des réponses pluriannuelles.

L'idée est-elle de pérenniser ce dispositif que vous venez d'évoquer à partir de 2013, avec une forme de financement de projets ? Ou est-ce que des actions hors cadre auront également besoin de se situer dans le temps ?

Christiane CREPIN

Bien sûr, nous ne pouvons pas anticiper. Mais si nous menons une expérimentation, c'est parce que nous en attendons des résultats. Il est probable que l'ensemble du dispositif sera conservé, sans préjuger bien sûr des décisions prises pour 2013. Nous pourrons toujours faire parvenir nos interrogations. Et nous entendons très bien votre demande de pérenniser pluriannuellement des financements par projet, avec la participation des adolescents concernés.

Bruno HABOUZIT

Est-ce qu'il appartiendra aux collectivités de supporter la pérennité de ces appels ?

Benoît CEROUX

L'idée est d'établir un partenariat organisationnel et en partie financier, en tout cas tel qu'il est conçu. Ensuite, cela dépend aussi de chaque territoire et de chaque projet, dont certains servent parfois à financer un équivalent temps plein. Pour d'autres, c'est vraiment du départ en vacances. Cela dépendra du contenu des projets.

Bernard SAINT-GERMAIN

Je vais devoir interrompre ces échanges. Le message important pour nous, c'est qu'au niveau de la CNAF et pour ses orientations à venir, la question des 12-16 ans est bien identifiée et devrait pouvoir se traduire, dans les prochaines orientations, par des dispositifs mieux adaptés.

L'expérience de la communauté de communes de Montesquieu

Projection de la vidéo réalisée par Mairie-conseils avec l'équipe de la communauté de communes de Montesquieu (33)

→ **VOIR LA VIDÉO : WWW.MAIRIECONSEILS.NET**
RUBRIQUE « RESSOURCES VIDÉOS »

Catherine KORENBAUM
Mairie-conseils

La matinée ayant été consacrée à des interventions sur le fond, cet après-midi, nous allons voir et entendre des témoignages de territoires mettant en œuvre des politiques Jeunesse.

Pour commencer, nous allons vous présenter une vidéo d'une dizaine de minutes sur la communauté de communes de Montesquieu, au sud de Bordeaux, qui compte treize communes et 37 000 habitants. Cette vidéo est téléchargeable sur le site de Mairie-conseils.

Bernard SAINT-GERMAIN

La démarche « jeunesse » de la communauté de communes a commenceé par la petite enfance. J'aimerais que vous nous expliquiez comment cette approche a progressé, et avec quels concours.

Mohamed HALALLI
coordinateur à la communauté de communes de Montesquieu (Gironde)

La politique Enfance Jeunesse développée par la communauté de communes de Montesquieu est partie en effet de la petite enfance. Nous avons vu ce que pouvait apporter une intercommunalité dans le domaine des politiques éducatives. Au fil du temps, une confiance s'est installée. La CAF a proposé le financement d'un coordinateur Jeunesse susceptible d'animer le réseau des acteurs.

C'est de cette façon qu'a été créé en 2007 le poste de chargé de développement de projets Jeunesse que j'occupe encore à ce jour. Nous avons commencé à développer des actions en direction des enfants à partir de six ans, puis des adolescents, sur lesquels nous avons concentré beaucoup de nos actions, notamment avec le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, le CISP, fraîchement constitué.

Des groupes de travail ont été mis en place : un premier sur les dangers d'Internet et un second sur la sécurité routière. C'est l'action sur les dangers d'Internet qui a initié notre réflexion. Il ne s'agissait pas d'un dispositif tout fait, mais d'une problématique, les dangers d'Internet, autour de laquelle nous avons travaillé avec les collégiens, dans leurs collèges. Cela nous a permis de découvrir que ces adolescents marquaient des intérêts, que nous avions des « atomes crochus », ce qui nous a conduits à développer d'autres actions, et à prendre confiance en nous. Ce sont ces actions qui ont finalement construit la politique que nous voulions mener.

D'habitude, cela part d'en haut ; dans ce cas, c'est vraiment parti de l'action. Pour moi, c'était une nouvelle expérience de partir du

terrain pour construire une politique et trouver de la cohérence. Quand un jeune, dans la vidéo, dit : « On donne un signe fort quand on diffuse un film en grand écran », c'est une opération culturelle, Ciné plein air, qui associe le travail que nous avons fait avec les adolescents. Nous essayons toujours d'établir des passerelles.

Guy CHABRILLAT
conseiller communautaire, maire de Fussy (Cher)

Ce qui m'a frappé dans votre reportage, c'est que le point de départ, c'est l'école. On retrouve donc ce qui a été dit ce matin : l'école est un des éléments clé dans la politique de la jeunesse. Et ensuite, on passe au collège. Dans les communautés de communes, nous sommes tous confrontés à cela. Nous avons des écoles primaires dans les communes, mais aussi des collèges qui accueillent des enfants de notre territoire. C'est à mon avis une piste très intéressante. À partir de là, on peut envisager beaucoup d'activités et passer de la prévention sociale à la culture. C'est ce qui me semble très intéressant dans votre expérience.

Joëlle MASSA
adjointe à la jeunesse, mairie d'Amanlis (Ille-et-Vilaine)

Je suis élue d'une petite commune de 1600 habitants. Je voudrais savoir quelles relations vous aviez avec les élus dans vos montages de projets.

Mohamed HALALLI

La relation avec les élus, je ne sais pas si cela se retrouve sur tous les territoires, est d'abord basée sur la confiance, confiance en les compétences et le rôle que chacun joue, l'élu et le technicien, chacun à sa place. Nous essayons ensemble de construire une réponse aux besoins que nous, techniciens, avons repérés ou mis en évidence. L'élu, ensuite, donne des orientations. Jusqu'à présent, les élus nous ont suivis dans tout ce que nous avons entrepris. Dans la vidéo, on voit qu'une démarche d'autoévaluation prospective a été initiée, dans laquelle nous avions sollicité l'ensemble des habitants pour connaître leurs besoins. Nous nous en sommes inspirés, et un projet éducatif intercommunal a été écrit. Il était assez simple. C'était un petit projet de dix pages, rédigé par les élus, sans l'aide d'un technicien. Nous avons suivi ces orientations et avons essayé de les mettre en œuvre.

La relation est vraiment basée sur la confiance et l'échange. Nous sommes des individus. Nous essayons de mettre chaque fois en valeur la raison d'être de notre collaboration, du travail que nous réalisons. Chaque fois qu'une décision doit être prise, elle l'est en tenant compte de l'ensemble des éléments présentés, et avec un argumentaire. Si c'est un refus sur une action que nous aimerions développer, ce sera argumenté et justifié. Cette relation est saine.

Hervé LELOUREC
coordinateur Enfance Jeunesse, communauté de communes du Val Drouette (Eure-et-Loir)

Vous dites dans le reportage que vous avez la compétence coordination et pas la compétence de gestion. Je voudrais un double avis : le vôtre sur les atouts et les freins de cette optique politique ; et du côté de Mairie-conseils, savoir si d'autres communautés de communes ont déjà pris ce type d'option.

Mohamed HALALLI

Nous sommes partis du fait que la compétence existait déjà et que les communes prenaient à leur charge la gestion des enfants et des jeunes, dans le cadre des accueils des loisirs et des accueils périscolaires. L'idée est de les accompagner vers une professionnalisation, puisque beaucoup en ont besoin. Ils ont suivi des formations. Nous étions dans cette logique d'animation de réseaux et nous proposions une réunion mensuelle qui rassemblait l'ensemble des responsables des accueils de loisirs avec qui nous travaillions.

Ce réseau est monté en puissance, et aujourd'hui, cette coordination nous a permis de

passer des animateurs au collège, du collège aux bibliothécaires. Actuellement, nous travaillons davantage avec les parents d'élèves. Nous nous sentons mieux dans le développement de projets que dans la pure gestion. Je ne pense pas que ce soit le rôle de la communauté de communes d'assurer une gestion, en tout cas en ce qui concerne notre territoire.

Bernard SAINT-GERMAIN

Ce que nous observons sur le terrain, c'est d'abord que, quand les jeunes entendent que la communauté de communes cherche à développer une politique Jeunesse, leur première réaction est de dire : « Qu'est-ce que c'est que la communauté de communes ? » Voilà déjà un énorme décalage.

La deuxième remarque est qu'il existe beaucoup d'initiatives dans les communes, et beaucoup d'associations. On ne peut pas comme ça démarrer une opération descendante. Il faut prendre le temps d'écouter, de valoriser ce qui se passe dans les communes.

Nous avons parlé des collèges. Quand sur un territoire, il n'y a pas de collège — et cela arrive ! —, les enfants sont dispersés dès la classe de sixième. Et socialement, l'endroit où ils se retrouvent après le collège, c'est à nouveau leur commune. Tout un travail d'élaboration au niveau de l'existant est à faire dans les communes, en considérant aussi l'aspect de la mobilité des jeunes sur un territoire. Ils vont venir à certains endroits à certains moments, au bourg-centre, là où est pratiquée telle ou telle activité. C'est peu à peu, par un travail de réflexion, de mise en perspective, que les élus peuvent élaborer d'abord une concertation, une coordination, avant d'aller plus au-delà sur la gestion d'actions destinées à la jeunesse.

Regardons le long chemin à parcourir d'un contrat signé « Enfance Jeunesse » avec la CAF à l'échelon communal, jusqu'à l'échelon intercommunal, avec des horaires qui sont à peu près partout les mêmes, des tarifs identiques, la capacité de mutualiser les ressources…

Votre communauté de communes est très en avance par rapport à tout cela. Mais je crois que l'aboutissement, qui peut être la gestion d'activités directement par la communauté de communes, est chaque fois le fruit d'un travail qui s'inscrit dans la durée. C'est de la persévérance que doivent avoir les élus devant un public volatil, versatile, mouvant.

Je remercie Mohamed Halalli de s'être déplacé pour venir accompagner la projection de cette vidéo.

Ce matin, on nous a présenté la démarche expérimentale pilotée par la CNAF. Nous allons découvrir cet après-midi l'illustration de cette expérimentation sur un territoire intercommunal en Ardèche. Ce témoignage est présenté par Christophe Grenier, adjoint au maire de Félines, qui expliquera l'implication des élus dans ce dispositif, et Charles Blanquet, conseiller technique à la CAF de l'Ardèche. Nous avons privilégié des témoignages à deux voix, technicien et élu.

Présentation d'une expérimentation locale engagée par la CAF de l'Ardèche dans un territoire intercommunal

Christophe GRENIER, adjoint au maire de Félines
Charles BLANQUET, conseiller technique en développement social territorial, CAF de l'Ardèche

→ SUPPORT DE PRÉSENTATION DE LA CAF DE L'ARDÈCHE, EN ANNEXE 3, PAGES 65 À 78

Christophe GRENIER

Merci à Mairie-conseils de nous accueillir. Nous allons présenter modestement notre projet qui est tout récent.

Je suis élu d'une petite commune de 1500 habitants, Félines, située à la pointe nord de l'Ardèche. Les communes du Nord-Ardèche appartiennent à une communauté de communes (VivaRhône) qui regroupe onze communes et compte un peu plus de 7000 habitants. La communauté de communes n'a pas à l'heure actuelle la compétence Enfance Jeunesse. Seul un SIVU qui regroupe six communes a cette compétence. Un contrat Enfance Jeunesse a été signé en 2007-2010 sur ces six communes, à la création de la crèche intercommunale. Sur les six communes signataires, une seule était signataire du volet Jeunesse.

Au fil du temps, nous nous sommes aperçus que les besoins étaient réels. Nous avons sur le territoire cinq écoles, dont quatre publiques et une privée ; et nos jeunes dispersés sur quatre collèges autour d'Annonay, se retrouvaient sous les abris-bus, au stade, etc. Dans les petites communes rurales, on imagine les soucis et les petits larcins que cela peut apporter. Nous avons décidé de profiter du dispositif mis en place par la CAF et de faire appel à monsieur Blanquet pour nous accompagner dans un diagnostic participatif, afin d'étudier les besoins de la jeunesse de notre territoire en complémentarité de ce qui commençait à exister dans la crèche. Nous avons voulu agir sur la tranche d'âge des 11-18 ans.

Ce diagnostic s'achève, en même temps que s'approche la signature du nouveau contrat Enfance Jeunesse qui, cette fois, sera signé par les six communes sur les deux volets, Enfance et Jeunesse. Nous avons su fédérer les cinq autres communes non adhérentes à ce contrat. Nous allons essayer de vous présenter en une demi-heure deux ans et demi de travail, de réunions, d'échanges, avec les partenaires associatifs, les partenaires culturels du secteur, etc.

Charles BLANQUET

Pour établir un cadrage technique, nous sommes dans une problématique de démarrage : un territoire, à un moment donné, par l'intermédiaire de ses élus, sollicite la CAF en disant, « Nous sentons qu'il y a quelque chose à faire au niveau de la jeunesse. Pourquoi ? Comment ? »

Comment peut-on démarrer ? Quand nous avons été sollicités par la commune de Félines, nous savions, à la CAF d'Annonay, qu'il y avait « dans les tuyaux » de la CNAF, dans la COG, très certainement quelque chose

concernant la jeunesse. Comment cela allait-il se traduire ? par un appel à projets ? Nous ne le savions pas très bien, mais nous savions, en regardant le territoire de l'Ardèche, qu'une offre existait en direction des jeunes, même si elle était hésitante, fragile, avec des tentatives qui avortaient parfois. C'était en tout cas une offre qui se repliait rapidement sur la tranche d'âge préadolescents, les 11-13 ans, et qui concernait des accueils de loisirs.

Pour nous, CAF, l'enjeu était de réfléchir à la façon dont nous pouvions travailler et nous structurer dans l'accompagnement des territoires sur la jeunesse. Nous n'avions pas de réponse toute faite, d'autant plus qu'au niveau de la CAF, les dispositifs qui existent aujourd'hui en matière de jeunesse sont basés sur des éléments quantitatifs. Il faut, à l'intérieur des accueils de loisirs, que l'offre d'animation corresponde au cadre de déclaration Jeunesse et Sports en accueil de loisirs ou en accueil jeunes, pour percevoir une Prestation de Service Ordinaire, et pouvoir émarger ensuite aussi sur les contrats Enfance Jeunesse.

La question était de savoir comment projeter des heures Jeunes. C'est compliqué, notamment dans les CEJ, de prévoir que dans quatre ans, il y aura tant d'heures Jeunes à l'accueil. Nous avons voulu sortir des cadres techniques et réglementaires. Le point de départ est d'essayer de comprendre les attentes des jeunes sur le territoire.

Nous avons proposé une démarche articulée en deux temps : d'abord une phase de diagnostic, que nous avons appelée « diagnostic participatif » ; et ensuite, une phase d'élaboration d'un projet éducatif local. Cette démarche s'appuyait sur cinq critères élaborés parallèlement à ceux que la CNAF allait utiliser pour lancer son appel à projets pour les jeunes.

Nous voulions un cadre structurant à l'échelle du territoire. Une commune intervient pour solliciter la CAF, mais nous regardons le bassin de vie, les articulations institutionnelles entre collectivités, et l'avenir possible de ce territoire en termes d'intercommunalité. Nous voulions également un cadre structurant. Il ne s'agissait pas d'avoir une offre d'activités, mais de nous positionner dans une logique de construction d'un projet éducatif local, avec une continuité de la petite enfance à la jeunesse.

Le deuxième point était une dynamique partenariale, qui a été évoquée dans la vidéo sur la communauté de communes de Montesquieu. Allions-nous être seuls à accompagner ce projet ? Ou allions-nous avoir d'autres accompagnants ? Notre démarche a été de faire le tour des institutions, le conseil général, le Pays, la MSA, la DDCSPP, qui a remplacé la Direction départementale de la jeunesse et des sports. Il s'agissait également de bâtir un partenariat au niveau local.

Christophe GRENIER

En termes de partenariat, différentes associations s'occupaient de la jeunesse, et notamment des enfants. Via la crèche, il s'était créé une association « Activités Loisirs », qui organisait des centres de vacances et des accueils Jeunes pendant les vacances scolaires. Nous avons sur le territoire une association de familles rurales intercommunale sur trois communes ; des clubs sportifs ; autour d'Annonay, des associations culturelles d'arts de la rue. Les familles comptent évidemment aussi. Tous ces partenaires se sont retrouvés au sein de différents comités de pilotage pour discuter et faire évoluer le projet. Sans leur investissement, sans leur vision de l'avenir, nous n'aurions pas pu faire avancer le dossier.

Tous se sont mis autour de la table de façon régulière, et encore aujourd'hui, puisque nous mettons en place différentes commissions Jeunesse. Plus personne ne travaille seul dans son coin, les projets se montent de façon collective, avec le coordinateur qui suivra le dossier.

Charles BLANQUET

Premier critère, le cadre structurant. Deuxième critère, la dynamique partenariale. Le troisième critère était la présence d'un adulte référent. Qu'entend-on par adulte référent ? La caisse d'allocations familiales d'Annonay a défini un profil de poste conjointement avec les élus du territoire, mais nous avions une exigence, un niveau DEFA (diplôme d'Etat aux fonctions d'animateurs) ou DEJEPS (diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), avec une expérience de l'animation du public jeunes.

Nous voulions quelqu'un qui ait ce niveau, car nous pensions qu'une « double compétence » était nécessaire : compétence de diagnostic du territoire, de portage de projets, d'analyse des enjeux, et capacité de mise en lien des différents acteurs ; et deuxièmement, cette capacité, cette envie d'aller à la rencontre des jeunes.

Je ne vais pas dire que nous avons innové, mais nous avons longuement réfléchi à la façon de nous y prendre. Etablir un questionnaire préalable ? Organiser des entretiens avec certaines jeunes ? Nous avons fait le choix d'entrer directement dans l'animation, d'aller à la rencontre des jeunes ; et dès qu'une éventualité, une potentialité d'animation ou d'accompagnement d'un projet se ferait jour, d'entrer directement dans l'opérationnalité pour créer une dynamique, tout en communiquant sur le projet. Créer du lien, et observer la façon dont les projets pouvaient se mettre en place.

Je n'ai pas les tout derniers chiffres, mais c'est important pour illustrer le propos, au bout d'un an, 183 jeunes avaient été rencontrés, dont 28% de filles. Nous nous sommes rendu compte que les filles étaient moins présentes dans l'espace public, et dans les tranches d'âge : 17% des 10-13 ans ; 34% des 14-15 ans ; 31% des 16-17 ans ; et 18 ans et plus, 17%.

À partir de ces rencontres qui se sont déroulées à la fois dans l'espace public, sur les terrains de sport, dans la rue, à l'occasion d'événements locaux, etc., une sorte de typologie a été établie, pour identifier des groupes et définir une dynamique sociale au niveau des jeunes, de 13-14 à 18 ans et plus.

Nous avons pu faire ce travail grâce au recrutement de l'animateur financé par la CAF, et aussi, pour l'essentiel, au travail d'accompagnement préalable au montage du projet réalisé par la CAF auprès des élus. Outre le fait de structurer la démarche et de réunir les acteurs, nous avons abouti à la définition du profil de poste, et au recrutement de quelqu'un qui avait à la fois les connaissances, la qualification, et une expérience pratique et concrète dans ce domaine.

Le quatrième critère était le cofinancement. Nous avons demandé un financement croisé entre les différents partenaires, notamment le conseil général de l'Ardèche, qui a fait modifier son règlement pour pouvoir financer cette opération (au niveau de la phase de diagnostic participatif). Pour nous, en tant qu'institution, c'est symboliquement important.

Le cinquième critère consistait à associer les jeunes et leurs familles. Associer les jeunes, j'en ai parlé un peu. Associer les familles, cela s'est passé au travers du comité de pilotage et de groupes de travail plus éphémères, plus ponctuels, notamment sur l'élaboration d'un projet éducatif.

Christophe GRENIER

Aujourd'hui nous en sommes pratiquement à la signature du nouveau contrat Enfance Jeunesse, dans la continuité souhaitée par les élus et les communes. De la petite enfance de la crèche à la jeunesse, nous balayons toutes les tranches d'âge. En outre, l'évolution des statuts du SIVU passés à la Jeunesse a été validée par la préfecture. Nous n'avons donc eu aucune difficulté à étendre notre champ de compétences.

Il y a eu un très grand nombre de réunions, mais aussi des projets concrets : actions sur le terrain accompagnées par le coordinateur ; actions dites « cocktail jeunes », où sur une période de deux mois différentes propositions ont été faites : sorties à la patinoire, sorties à Lyon, etc. En termes d'animation, une salle de jeunes a été créée, une autre rénovée. Des temps d'accueil ont été créés dans un village et répartis sur les cinq autres communes, pour toucher tous les jeunes du territoire.

Aujourd'hui, nous travaillons sur un projet européen, en partenariat avec l'Ecole départementale de musique. Il s'agit d'accueillir un groupe de jeunes de l'étranger ou de se déplacer à l'étranger avec une dizaine de jeunes adolescents, afin d'échanger sur la pratique musicale, sur leur façon de vivre, sur l'identité européenne de chacun. Ce projet devrait voir le jour en août 2012.

Nous l'avons dit, la population jeune est volatile. Elle est souvent difficile à cadrer. Aujourd'hui, plus de deux cents jeunes sont concernés par le projet. Il existe désormais une lisibilité de ce projet sur le territoire, via les familles. Une

plaquette est sortie, montrant les différentes propositions qui peuvent être faites. Nous ne sommes pas encore au niveau de la communauté de communes de Montesquieu, mais dans un avenir plus ou moins proche, nous ne désespérons pas que la communauté de communes VivaRhône prenne la compétence Enfance Jeunesse. Pourquoi pas ? Une grosse partie du travail a été faite. Reste à le poursuivre.

La motivation des élus est là. Mais je le répète, la compétence du coordinateur technique, administrative, d'animation, est très importante. Nous avons trouvé la perle rare. Nous allons donc la garder. Sa connaissance du terrain technique est très bonne. Il va maintenant basculer au SIVU, qui aura une compétence pleine et entière au niveau de ces volets Enfance Jeunesse.

Voilà ce que nous pouvons dire aujourd'hui. Nous attendons vos questions.

Questions/Réponses

Bernard SAINT-GERMAIN

Vous avez parlé des parents. Cela revient toujours dans les démarches que nous réalisons sur le terrain : l'implication des parents dans une démarche socioéducative destinée aux adolescents. Comment cela s'est-il passé concrètement chez vous ?

Christophe GRENIER

Les parents n'ont pas été directement touchés. Nous avons communiqué via différentes enquêtes. Mais ils ont été touchés aussi par les associations partenaires proches de l'enfance, telles que Familles rurales. Ce sont les parents de ces jeunes qui ont été impliqués. Ils se sont ensuite fait l'écho de l'ensemble de cette démarche.

Nous avons pu organiser quelques réunions de travail, suite à différentes demandes de jeunes adolescents dans les villages, où nous avons réuni les parents. Nous nous sommes mis autour de la table en disant : « Que voulez-vous faire ? » Ils disaient : « Les élus, vous êtes un peu frileux. Vous n'avez pas envie de nous mettre une salle à disposition. » Et au niveau des petites communes rurales, par le biais du monde associatif, nous avons touché les parents.

Hervé LELOUREC
communauté de communes du Val Drouette

J'entends bien ce que vous avez dit, la méthodologie mise en place autour de votre projet. Je regarde le métier et l'organisation des territoires. Mais toute cette méthodologie, est-ce que ça ne tue pas à un moment la petite flamme dans le regard, le charisme que peut avoir un élu ? Je vous pose cette question parce que vous êtes là, mais je pourrais la poser à tout le monde : cela ne risque-t-il pas d'étouffer des projets d'associations locales, qui vont avoir le dynamisme à un moment donné, mais n'ont pas envie de s'intégrer dans une organisation aussi lourde ?

Christophe GRENIER

Vous avez raison. Sur les deux ans de travail, nous ne nous sommes pas mis en travers d'animations associatives et autres. Les activités ont continué et continueront de se faire. C'est vrai que nous avons connu des hauts et des bas. Au niveau des réunions de comité de pilotage, nous étions très nombreux au départ et ça s'est dilué dans le temps.

Les articulations administratives de la CAF et les apports techniques de Monsieur Blanquet, notamment, ont peut-être à un moment donné fait dire à certains : « Où allons-nous ? Qu'est-ce que cette usine à gaz ? » Mais nous avons continué, et les élus parties prenantes dans les conseils municipaux se sont faits l'écho au niveau de leur conseil pour tenir, comme vous le dites, cette flamme allumée. Nous arrivons à terme et l'idée de construire pendant l'étude des animations, des activités, pas seulement de réflexion, mais sur le terrain, l'idée de créer des liens avec les associations, a maintenu tout le monde en éveil et montré que les choses étaient possibles. C'est un travail de longue haleine. Ce sont des nuits courtes et des soirées très longues, mais le jeu en vaut la chan-

delle. Aujourd'hui, nous avons une lisibilité sur le territoire et une solidarité au niveau des six communes parties prenantes. Sur ces six communes, deux représentent les trois quarts de la population. Pour quatre autres petites communes, au départ ce n'était pas gagné, à la fois financièrement et au niveau de l'envie : « Mais nos jeunes sont bien comme ils sont, etc. ». Ils étaient impliqués dans la crèche et aujourd'hui, ils sont impliqués aussi dans le volet Jeunesse. Nous avons également mis en place un relais d'assistantes maternelles, qui n'existait plus sur le territoire. La continuité a été assurée.

Charles BLANQUET

Il y avait déjà une crèche sur le territoire, mais nous ne sommes pas du tout dans les mêmes logiques de développement.

Au niveau d'une crèche, le public est « captif », alors qu'au niveau de la jeunesse, il est volatil et non captif. Pourquoi faisons-nous tout cela ? C'est vraiment la question qu'on ne peut occulter. On ne peut être que dans quelque chose d'incitatif. Il faut savoir pourquoi.

Cela peut paraître à un moment donné un peu « intello », sociologiquement peut-être un peu trop construit par rapport à un petit territoire… Certes, mais quand on maintient une réflexion au travers d'instances qui ne sont pas faciles à mener parce qu'il y a des hauts et des bas sur les comités de pilotage, etc., on se pose nécessairement la question du pourquoi.

Nous maintenons la réflexion pour signifier que le territoire, les élus et les décideurs locaux — qui ne sont pas que les élus, mais également les leaders d'opinion que peuvent être, par exemple, les dirigeants associatifs — prennent conscience qu'ils font le choix de partager collectivement une envie de dialogue avec la jeunesse dans le territoire. S'il fallait retenir une chose, ce serait celle-là.

Qu'est-ce qui va le garantir ? C'est la volonté politique évidemment, et la méthodologie. Si on n'a pas fait cette analyse et si on ne maintient pas la démarche dans ce cadre, on risque d'être déçu. Ce sera du quantitatif : « J'ai eu combien de jeunes ? Telle animation a marché ; n'a pas marché ». Cela fait partie de l'évaluation, il faut le faire, mais ce n'est pas toute l'évaluation.

Bernard SAINT-GERMAIN

Vous avez réalisé quelque chose en Ardèche. Tout le monde n'a pas ce privilège. Qu'auriez-vous envie de dire aux élus et aux techniciens présents dans cette salle, pour qu'ils puissent se saisir chez eux de l'opportunité que vous avez eue dans votre département ?

Christophe GRENIER

Nous sommes bénévoles. Donc cela prend du temps. Il faut être passionné ; il faut être motivé. Je travaille dans un lycée, et je suis en contact avec les jeunes toute la journée. Ce que j'aurais envie de dire, c'est : « Assez de clichés, la jeunesse en déshérence, qui traîne sous les abris bus, qui fait ci, qui fait ça et qui est incapable de se mettre en projet ». Il faut parfois les inciter, aller les voir, les titiller un peu… Voilà ce qui nous a motivés. Dans un conseil municipal, nous ne sommes pas tous unanimes. Certains préfèrent mettre du goudron sur les routes ; d'autres préfèrent s'occuper des jeunes. Il faut essayer de concilier tout cela.

On ne peut pas se satisfaire de dire : « Aujourd'hui, un lampadaire a été cassé, et des jeunes sont toujours sous l'abribus ». Il n'y a pas de fatalité. Ce public existe, mérite d'exister et on doit s'en occuper sérieusement.

Après, il reste des tranches d'âge, nous le voyons chez nous, de 17-18 ans, qui ne sont pas dans le projet aujourd'hui, qui sont, entre guillemets, « perdues ». Mais les 13, 14, 15 ans avec qui nous montons le projet, qui ont repeint la salle des jeunes, qui vont au judo, etc., ce sont ces jeunes-là qui vont accompagner les projets et les faire exister.

Présentation d'une initiative menée conjointement par la communauté de communes de l'Albe et des Lacs et la fédération des Foyers ruraux de Moselle

Bernard SAINT-GERMAIN

Il nous a semblé important dans le déroulement de cette journée de mesurer les apports possibles d'une institution comme la CNAF. Il me semble que suivant ce qui a été dit de ce qui se fait en Ardèche et bientôt peut-être dans d'autres territoires, cette expérimentation valorise des démarches concrètes en direction des jeunes. Il s'agit d'une approche sur le long terme. Nous ne sommes pas là pour mesurer en nombre, mais en dynamique de projets. Nous avons souhaité valoriser également, dans ces réflexions sur les jeunes adolescents, l'apport, la contribution d'associations sur le territoire.

Nous avons sollicité une association régionale, que Fabienne Anquetil va nous présenter, le Carrefour des Pays lorrains. La démarche est en œuvre sur la communauté de communes de l'Albe et des Lacs, qui a obtenu l'appui important de la fédération des Foyers ruraux de Moselle. L'objet était surtout la volonté de lancer une dynamique en direction du public des adolescents avant de se dire qu'il fallait réaliser absolument des activités ; avec l'idée d'élaborer un projet de territoire où la place de la jeunesse ne soit pas quelque chose en plus, mais vraiment au cœur.

Fabienne ANQUETIL chargée de mission, Carrefour des Pays lorrains

Cette association a pour objectif de favoriser les échanges d'expériences entre les territoires de projet en Lorraine et, plus globalement, les acteurs du développement local. C'est l'un des réseaux régionaux de l'UNADEL. Le Carrefour travaille sur un projet de mise en réseau des acteurs des politiques Jeunesse en Lorraine depuis 2008. Il s'agit d'une initiative de la DRAAF, dans le cadre d'un travail mené en préfiguration du réseau rural.

Un groupe de réflexion a été créé en 2008, avec des représentants de l'Etat, de la région Lorraine, des quatre départements, des quatre CAF et du CRAJEP, ainsi que des personnes issues des territoires, avec l'objectif de créer un espace régional d'échanges autour des politiques de la Jeunesse, et d'aider les territoires à les élaborer.

Au début, les membres de ce groupe ont dû apprendre à se connaître. Des séminaires thématiques ont été organisés pour alimenter la réflexion, dont un sur la place des jeunes dans l'élaboration d'une politique Jeunesse. Des visites de territoires ont également été faites, afin de cerner les conditions de réussite, les limites, et d'obtenir des éléments méthodologiques sur le sujet. Tout cela a débouché sur

la rédaction d'un guide méthodologique de la construction d'une politique locale de Jeunesse.

Nous sommes actuellement dans la phase de diffusion de ce guide, distribué assez largement en version papier et électronique, et téléchargeable sur le site du Carrefour des Pays lorrains. Mais un guide ne suffit pas. Nous travaillons aussi à l'élaboration d'une méthode d'accompagnement des territoires sur ce sujet.

En parallèle, une rubrique spéciale sur le projet Jeunesse, avec une alimentation régulière des ressources et des événements, a été créée sur le site du Carrefour. Nous organisons aussi des visites de capitalisation sur certains territoires. Nous mettons en ligne un résumé de ces visites, toujours avec l'objectif de partager les expériences et de cerner les facteurs de réussite. Parfois cela a bien fonctionné, parfois moins bien... Nous avons également une banque d'expériences en ligne.

Ce projet de mise en réseau des acteurs des politiques Jeunesse va se poursuivre au moins jusqu'à la fin de l'année 2012.

Jérôme LÉGER
Foyers ruraux de la Moselle

Je suis animateur en charge du dossier Enfance et Jeunesse. Je coordonne des projets, et m'occupe de la formation BAFA BFD en lien avec l'animation ; j'interviens également en DE JEPS, et au-delà, sur des secteurs en milieu rural où l'on tente d'accompagner des élus déjà associatifs, c'est-à-dire d'associations adhérentes à la fédération, pour mettre en place des projets en direction de l'Enfance et de la Jeunesse. Cela part de projets classiques en direction de l'Enfance, tels que l'accueil de loisirs. Nous tendons aussi vers des accueils périscolaires, mais de manière très réduite.

La fédération regroupe une centaine d'associations de milieu rural, une centaine de foyers ruraux, avec des bénévoles qui se rencontrent régulièrement, une fois par mois. Une commission intitulée « Politique Enfance Jeunesse » existe en son sein depuis une dizaine d'années.

J'ai apprécié l'intervention posant la question du pourquoi. Nous nous sommes aperçus que nous étions toujours en train de courir pour essayer de faire des choses qui ne correspondaient pas forcément à ce que nous souhaitions. Nous étions dans des dispositifs, des carcans, qui nous « mettaient la pression ». C'est le ressenti de beaucoup de gens las d'évaluer, de travailler sur des dispositifs existants, de toujours aller plus loin. Nous nous sommes dit : essayons de revenir aux fondamentaux, pour continuer à alimenter cette « petite flamme ».

Nous sommes partis de l'idée qu'il n'y a pas de problèmes de jeunes, mais des problèmes d'adultes. Nous avons eu également l'idée de « faire un sort » à la notion de service. Nous pensons qu'il ne peut pas y avoir exclusivement du service, mais une dimension éducative autour. Nous refusons d'être seulement dans l'activité de consommation et l'occupationnel. Cela rejoint ce que nous avons entendu ce matin à propos du temps : que faisons-nous du temps libre ? Que signifie cette notion ?

Ensuite, la question de l'évaluation s'est traduite à travers nos actions en direction de l'enfance, mais aussi de l'adolescence. En direction de l'enfance, bien sûr, il s'agit souvent d'une évaluation quantitative, qui pousse tou-

jours à aller plus loin dans le chiffre. Or nous considérons qu'il n'est pas possible de tout évaluer quantitativement. Nous essayons de le dire à nos partenaires, en l'occurrence à la CAF ici présente.

Nous sommes alors partis sur l'idée (j'ai envie de parler de lutte) d'inverser la tendance en arrêtant certains projets et certaines actions. Nous essayons, non pas d'être innovants, parce qu'on cherche toujours à l'être et qu'à force d'être innovant, on ne sait plus quoi inventer, mais de repartir sur des choses simples et essentielles : il s'agissait d'entrer en relation avec des enfants et des adolescents.

Nous avons donc tenté de décliner cette idée à travers nos groupes de travail, et nos conseils d'administration dans les foyers ruraux ; et à une autre échelle, avec des élus de communes ou d'intercommunalités. Nous essayons de faire passer ce message et de travailler ensemble sur ces questions. Nous retrouvons l'idée de spontanéité, d'aventure collective, pour aller au-delà de l'activité consumériste, et mettre en place des actions qui emmènent les gens dans des aventures collectives tout simplement. Cela ne coûte pas forcément beaucoup d'argent, mais humainement, c'est assez riche.

Nous avons lancé cette année une démarche que nous appelons « Recherche actions ».

Nous avons publié un livre, *Territoires ruraux et enjeux éducatifs*, concernant la plus-value associative et la reconnaissance associative, dans tous ces projets dont nous avons parlé aujourd'hui.

Aloïse REB
vice-présidente de la communauté de communes de l'Albe et des Lacs (Moselle)

Je voudrais vous apporter le témoignage des actions que nous menons en direction des adolescents dans une petite communauté de communes de l'Est du département de la Moselle, qui comprenait à l'origine treize communes, et douze aujourd'hui, pour une population de 14 000 habitants.

Le point de départ a tout simplement été le choix d'une compétence au sein de la communauté de communes : « Coordonner et promouvoir des actions diverses dans le domaine socioculturel, sportif et touristique ». Nous avons voulu cet intitulé très large pour pouvoir à l'avenir « réajuster le tir ».

Cette compétence a débouché pour l'instant dans deux directions : la première, que je ne ferai que mentionner mais qui a un lien avec le sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est la valorisation de la vie associative existante par des actions très diverses de formation des cadres du club. Pour que nos clubs soient efficaces, en particulier en direction de la jeunesse, nous savons très bien que nous devons les former. Nous avons monté ensuite

une action inter-associations de promotion du territoire, une véritable vitrine de club, à travers une démarche à la fois ludique et gustative valorisant chaque année une commune du territoire. Tous les dix ans à peu près, et un peu plus fréquemment s'il le faut, pour recycler en quelque sorte le tissu de la vie associative, nous organisons le Forum de la vie associative.

La deuxième direction, qui nous intéresse aujourd'hui, va en direction de la jeunesse, suivant deux axes complémentaires.

Le premier axe, c'est l'adolescence, préoccupation de la communauté de communes dès sa création. J'y reviendrai tout à l'heure. C'est également l'enfance, avec la création d'un réseau d'assistantes maternelles animé par une puéricultrice engagée à mi-temps. Tel est de façon succincte, le cheminement historique de cette jeune compétence qui remonte à 2004.

Quel outil avons-nous créé pour l'exercer ? Ceux d'entre vous qui sont engagés dans une fonction territoriale savent qu'exercer une compétence pareille par l'intercommunalité se révèle très rapidement d'une lourdeur et d'une lenteur de gestion impressionnantes. Il a fallu penser un outil capable de répondre aux attentes de la jeunesse, mais aussi des partenaires, prestataires, offices de tourisme, clubs, qui attendaient une réactivité rapide de notre part. Or, vous avez certainement à l'esprit le nombre de réunions qu'il faut organiser au niveau de l'intercommunalité pour régler ne serait-ce qu'une petite facture...

C'est ainsi que nous avons créé une association communautaire, « Anim Com 13 » : Anim comme animation, Com comme communes ou communicants, 13 parce qu'au départ on comptait treize communes. Et comme ce chiffre est porte-bonheur, nous l'avons conservé.

Cela nous a permis d'adhérer à la fédération des Foyers ruraux. Nous sommes à ce jour la première et la seule intercommunalité de Moselle à avoir adhéré à une fédération d'éducation populaire. Pourquoi ce choix ? Tout simplement parce que l'idée était présente sur le territoire depuis une cinquantaine d'années. Sur les douze communes, sept possèdent un foyer qui adhère à cette structure. Nous avons voulu tout simplement « prendre le train en marche ». La fédération était la mieux placée pour répondre à nos attentes en matière d'actions concertées en direction de la jeunesse et en direction des formations.

Les attentes des adolescents

Il s'agit d'un public de 11 à 17 ans, qui regroupe à la fois les années de collège et les premières années de lycée, ce qui représente un potentiel de 1200 jeunes sur la communauté de communes. Même si nous n'avons pas une grande histoire derrière nous, nous avons quand même déjà un bon parcours qui nous permet de diviser cette petite histoire en deux phases.

Dans une première phase, de 2004 à 2009, notre démarche a pris une direction un peu particulière, car nous ne savions pas ce que les jeunes attendaient de nous. Comment cette approche s'est-elle faite ? D'abord de façon structurée, par exemple par la désignation de jeunes adolescents dans chaque commune. Notre communauté étant petite, c'était jouable. Ces jeunes étaient les aînés âgés de 15-16 ans. Il y avait également des adultes, car obligatoirement un parent et un représentant de chaque commune devaient être présents dans le dispositif : même s'il s'agit d'une compétence communautaire, il n'était pas question de transformer la communauté de communes en simple prestataire de services.

Ce groupe s'est réuni les premières années une fois par semestre. Cela n'a pas été une mince affaire de définir progressivement, avec eux, les attentes des jeunes. Il a d'abord fallu passer par une expérimentation sur le terrain ; puis, à travers le retour des actions, nous avons vu tout doucement se dessiner les attentes. Je n'ai pas la prétention de dire que nous avons réussi à tout saisir, mais peut-être, tout de même, l'essentiel.

Les choses ont bien fonctionné pendant trois ans. Passé ce délai, c'est mathématiquement très simple, 16 + 3, c'est au-delà de 18 : les adolescents, très actifs au départ, étaient trop vieux pour rester dans cette structure. Et quand nous avons voulu les remplacer, nous nous sommes heurtés à une autre génération qui ne manifestait pas un grand intérêt. Quand nous les consultions, ils nous disaient : « Vous faites très bien votre travail. Continuez à le faire de cette façon. Pourquoi perdrions-nous notre temps ? »

Nous avons établi à nouveau une saisie complète des attentes, en cherchant à les calquer. Les jeunes ayant disparu du parcours, il restait les deux adultes référents dans chaque commune. Pas pour longtemps. Très rapidement les parents ont pris des distances par rapport à un dispositif qui ne concernait plus leurs adolescents. Restait au bout du compte le représentant de la commune : lui ne pouvait pas « sauter du train » car il avait un mandat de six ans. Il n'empêche qu'il a très bien répercuté les choses, avec beaucoup de difficultés. Saisir les vœux de tous les jeunes dans les abribus ne pouvait bien entendu pas être efficace.

Les actions menées dans cette première période, de 2004 à 2009, étaient principalement des activités de loisirs. Je ne vous parle pas de la phase prévention également réalisée à ce

moment-là, la communauté de communes de Montesquieu l'a déjà évoquée. Les jeunes ont demandé que cette association Anim Com 13 développe des loisirs qu'ils ne trouvaient pas près de leur domicile. Il s'agit d'un milieu rural, avec des villages comptant environ huit cents âmes, et deux bourgades de 3200 ou 4600 habitants.

Ces activités de loisirs ne pouvaient pas être proposées aux jeunes dans leur environnement familial.

Ces animations enfin étaient appréciées par les jeunes, à condition qu'ils puissent les pratiquer en groupe.

La synthèse que nous avons faite alors indiquait que 40% de ces loisirs présentaient un caractère sportif. Pour 25%, il s'agissait d'animations de plein air ; 20%, des animations du style parc d'attractions et autres ; et 15% seulement concernaient cinéma, concert, spectacle. Exigence commune : toutes ces actions devaient avoir un coût limité. La participation des familles ne devait en aucun cas dépasser 15, au maximum 20 euros, une fois dans l'année si tout allait bien. La communauté de communes apporte son écot à concurrence de 30%. Et quand il s'agissait d'actions à caractère un peu plus éducatif, on pouvait aller jusqu'à 40%.

Le bilan positif de cette première phase, c'est d'avoir partiellement répondu à un besoin de cette tranche d'âge. Nous sommes très conscients qu'il s'agit d'un besoin consumériste.

En milieu rural, tout le monde sait que se pose le problème du ramassage. Or, nous l'avons réglé. Il a très bien fonctionné et fonctionne encore aujourd'hui à la satisfaction de tous.

Le premier regret que nous avons, c'est que le public s'est rétréci à la tranche d'âge des années collège. Celle des 16-17 ans a disparu peu à peu, parce qu'ils attendaient davantage, notamment une réponse individuelle à leurs besoins de loisirs.

Notre deuxième regret est ce retrait, que je vous ai déjà signalé, du fonctionnement de la structure.

Six « Atouts » pour les jeunes

La deuxième phase a été initiée à partir de l'année 2010. La question était de savoir comment répondre à la diversité des attentes de ce double public adolescent, années de lycée et années de collège. Nous avons eu recours à un artifice, une carte que nous avons appelée « Carte Atouts Jeunes ». Nous avons apporté une réponse à cette affirmation qui revenait régulièrement : « Nous sommes dans un milieu rural, où rien n'est à espérer ». La réponse, c'est tout simplement de constater qu'il y a en effet beaucoup de vide dans l'espace de vie des jeunes, mais aussi un certain nombre d'atouts, dont chacun peut profiter en tant que jeune dans notre communauté de communes.

Nous y sommes parvenus avec cette carte, permanente entre 11 et 17 ans, qui nous a permis de régler un certain nombre de petits soucis.

La carte permet d'informer en permanence le jeune de ce dont il peut profiter, à la fois individuellement et en groupe. Quels atouts ? D'abord, dans la suite logique de la phase précédente, l'atout animation. Les jeunes ont la possibilité d'avoir autant d'animations que par le passé, à raison d'une tous les deux mois. Nous ne voulions pas en organiser davantage pour leur laisser un espace libre. Nous ne voulions pas non plus solliciter la contribution des parents. Pour toutes ces actions, la communauté de communes intervient sur la base de 30 à 40%.

Le deuxième atout, c'est l'atout information. En attendant la création d'un Point information jeunesse, nous avons développé la possibilité de répondre à un jeune qui tombait en panne. Un numéro de téléphone a été mis à leur disposition et une jeune secrétaire était en mesure de répondre aux appels, des personnes pouvant alors prendre le relais pour les dépanner.

Le troisième atout est celui des vacances. Des solutions vacances adolescents sont proposées par le biais de structures partenaires, telles que la fédération des Foyers ruraux. Cela nous a permis d'inscrire des jeunes à un week-end aventure ; à un séjour rappeur ; à un projet de territoire intitulé « Itinérance » avec les partenaires du territoire ; et à un week-end « sport en famille » à Vittel.

Nous avons également la possibilité d'apporter une aide au BAFA. Très souvent, sur le territoire, nous avons besoin de personnel qualifié dans les structures, ce qui permet de passer le BAFA à un prix réduit. Nous travaillons actuellement sur les jobs d'été pour les plus grands.

Le quatrième atout, c'est l'atout culture. En milieu rural, il n'y a pas tant de possibilités. Nous avons pu obtenir la gratuité d'accès à une médiathèque et à une bibliothèque. Pour ce qui est du cinéma, les jeunes peuvent y aller individuellement pour un tarif très réduit sur le territoire de la communauté de communes.

Le cinquième atout, c'est l'entrée à la piscine entièrement gratuite. Il ne faut pas oublier, enfin, le Centre des affaires pour les jeunes. C'est le dernier atout que nous avons développé, l'atout réduction. Nous avons négocié avec des commerces partenaires du territoire la possibilité de remises sur les prix affichés, par exemple dans les boutiques un peu branchées, ou encore pour acquérir des ordinateurs ou des équipements multimédia.

D'autres actions, plus ponctuelles, ont été réalisées, pour lesquelles nous avons lancé des appels à concours dans les collèges locaux. La communauté de communes s'est dotée d'un logo. L'offre s'est diversifiée et étoffée.

Ce nouveau dispositif nous a apporté d'autres satisfactions. La première est la possibilité d'introduire un règlement intérieur dans notre fonctionnement. Nous étions exposés, comme d'autres structures qui accueillent des jeunes, à des dérives de comportement, des actes d'incivisme et même parfois des dérives de marché noir. Nous avons pu également nous mettre en règle sur le sujet des autorisations parentales dans le cadre des sorties. Une troisième satisfaction est d'avoir fait accepter par les jeunes le principe d'adhésion à une association, et le respect de ses règles du jeu. Alors que dans l'ancien schéma, tous les deux mois grosso modo nous étions obligés d'envoyer des courriers à la totalité des 1200 jeunes, par le biais de cette carte, nous avons pu mieux cibler le public réellement intéressé. À l'heure actuelle 400 jeunes sur les 1200 ont demandé une carte. Ils sont à jour et cela fonctionne très bien. La prochaine campagne comportera des explications dans les collèges locaux, dans le domaine de l'éducation civique.

Voilà donc un aperçu d'une recherche, d'une expérience qui vaut ce qu'elle vaut. Comme rien n'est jamais acquis dans ce domaine, la satisfaction du devoir accompli est modeste. On dit toujours : « Mieux vaut tenter quelque chose que ne rien faire du tout ». C'est de cette façon que nous continuons notre « petit bonhomme de chemin ».

Questions/Réponses

Joël ZAFFRAN

Connaissez-vous les raisons pour lesquelles les 800 autres jeunes ne profitent pas de ce dispositif ?

Aloïse REB

Plus ou moins. Il y a d'abord les tranches d'âge des années de lycée qui pour l'instant, commencent tout doucement à réagir, mais qui dans l'ancien schéma n'avaient plus goût aux actions collectives telles qu'elles étaient menées, parce qu'ils se retrouvaient avec un public beaucoup plus jeune.

Deuxième élément, c'est d'ailleurs pour cette raison que nous sommes entrés dans un schéma de prévention vis-à-vis de tout ce que vous savez, surtout ce qui concerne la toxicomanie : malheureusement nous sommes dans une région rurbaine, pas loin des grandes agglomérations près de la frontière, Sarrebrück, 400 000 habitants, etc., une zone d'attraction pour ce type de ventes. Beaucoup de jeunes qui remplissent nos abribus n'ont plus du tout envie de se greffer sur le genre d'actions que nous organisons.

Joël ZAFFRAN

Avez-vous songé par exemple à la gratuité des transports en commun ?

Aloïse REB

Parmi les 30 ou 40% que la communauté de communes injecte dans chaque action, généralement, il s'agit du transport, et très souvent du transport plus une partie de l'animation. Le problème du transport a été réglé, nous l'avons pris en charge.

Bernard SAINT-GERMAIN

Vous avez parlé d'une organisation communale, avec deux jeunes par commune, des parents, un conseiller municipal. Vous nous avez expliqué que certains avaient quitté le navire, que d'autres étaient engagés par leur mandat. Comment cela se passe-t-il aujourd'hui ? Ce réseau d'élus par commune continue-t-il à fonctionner ?

Aloïse REB

Le contact est maintenu aujourd'hui encore par l'élu communal. Chaque élu rencontre automatiquement ceux qui sont détenteurs de ce fameux Pass, et le retour se fait par son intermédiaire. Ce retour est synthétisé au moment du conseil d'administration de l'association, qui se réunit deux ou trois fois par an.

Jérôme LÉGER

Puis-je ajouter un petit mot sur la communauté de communes ? Mon travail consiste à tenter de mettre autour de la table les associations, les Foyers ruraux, justement pour nous saisir aussi de la question de la jeunesse. Cette question ne doit pas appartenir à la seule communauté de communes, et en l'occurrence, le choix de celle-ci a été de ne pas faire les choses

à la place des associations, mais de les emmener dans une réflexion et un travail commun.
Tout cela représente beaucoup de réunions, de temps passé, de rencontres, pour tenter de rassurer le public aussi, pour casser l'image négative que l'on a souvent de l'adolescence et des jeunes. L'idée était bien de les emmener dans des projets collectifs. Cela va de séjours itinérants sur le territoire à l'organisation de concerts ou à des accompagnements valorisants. Nous nous interrogeons aussi beaucoup sur la question de la valorisation. Tout est valorisé ! Pourquoi ? Quelque chose peut être fait entre amis tranquillement dans leur coin, sans qu'ils soient forcément obligés de tout valoriser.

C'est contradictoire en apparence, mais nous essayons d'avancer sur ces questions qui font un peu peur aux bénévoles. Ces dispositifs, cette machinerie, peuvent paraître compliqués à des gens qui ont envie de s'investir tout simplement dans un projet d'animation. Nous essayons de travailler avec les membres de la communauté de communes, avec des élus. Ces relais dans chaque commune sont très importants, parce qu'ils nous permettent de faire avancer les réflexions des associations locales sur cette question.

Bernard SAINT-GERMAIN

Nous avons évoqué une formation de bénévoles ?

Jérôme LÉGER

Nous avons mis en place des formations très techniques pour les associations et les clubs, à la suite du forum associatif, à la demande des associations. Nous revenions souvent aux logiques administratives : comment monter un dossier ? comment gérer son conseil d'administration ? Mais au-delà, nous avons commencé à amener les gens à des réflexions sur l'adolescence : qu'est-ce qu'un adolescent ? quelle peut être la relation avec un adolescent ? Nous avons abordé le sujet des conduites à risque. Nous avons établi un cycle de formations, qui s'est déplacé dans chaque village du territoire. C'était ouvert en priorité aux élus associatifs, aux élus communaux, et plus largement aux parents. L'idée était de parler des difficultés quand elles existaient. Nous nous sommes rendu compte qu'en milieu rural, il existe peu de lieux pour échanger sur tous ces sujets. Il s'agit d'une formation continue et permanente, d'où l'intérêt du travail commun que nous avons engagé. Nous nous rencontrons régulièrement pour pouvoir enclencher des dynamiques et des démarches. Ce n'est pas un produit fini. C'est quelque chose qui s'inscrit dans le temps.

Bernard SAINT-GERMAIN

Dernier point, sur les relations avec les collèges : vous avez évoqué un appel à concours...

Aloïse REB

En ce qui concerne les collèges, nous avons un problème. Deux communes sur douze sont sous l'interaction d'un collège différent. Nous comptons deux collèges sur le territoire et un collège en dehors. Avancer pour développer une véritable synergie entre tous les collégiens du territoire n'est pas une mince affaire, ne serait-ce que sur le plan administratif. En tout cas, sur deux collèges, cela fonctionne déjà. Nous allons les rencontrer bientôt dans le cadre des cours d'éducation civique, parce qu'il y a une intégration à faire dans la vie civique locale. En revanche, comme les trois quarts des élèves du troisième collège dépendent de communes qui ne sont pas partenaires de la communauté, vous comprendrez aisément les difficultés que nous rencontrons.

Bernard SAINT-GERMAIN

Merci beaucoup pour ce témoignage.

Synthèse de la journée

Kamel RARRBO

Ma mission est presque impossible, dans le sens où l'on ne peut présenter de synthèse d'une journée comme celle que nous venons de vivre. Les propositions, interventions, contributions, illustrations d'exemples sont diversifiées, et posent un certain nombre de questions qui déstabilisent peut-être aussi, je l'espère, quelques certitudes.

Nous avons trop tendance à considérer qu'il existe une représentation globale et dominante de cet âge de la vie, alors que — nous l'avons vu depuis ce matin — si nous souhaitons inventer une nouvelle politique de l'adolescence, il faut d'abord remettre en question nos certitudes. Il faut revisiter nos opinions et nos représentations de cet âge de la vie, et peut-être aussi bousculer certaines idées devenues erronées sur une tranche d'âge qui a beaucoup changé.

C'est le deuxième point que je vous soumets. C'est un âge qui a fondamentalement changé ces dernières années. C'était l'une des raisons de notre investissement avec Bernard Saint-Germain dans la préparation de cette journée. L'enquête de la CNAF, les sociologues — Joël Zaffran, François de Singly, Olivier Galland et d'autres — nous le confirment.

Il existe une émergence certaine d'une socialisation des jeunes par les pairs, qui devient dominante, qui est essentiellement construite, comme nous l'a dit Joël Zaffran ce matin, par le temps social et scolaire dominant. Surtout à l'entrée au collège : nous faisons face à une mutation sociologique de cet âge. Il faut donc aller un peu plus profondément dans l'analyse, notamment en questionnant les différences, par les origines sociales et culturelles, et par le critère du genre.

Les jeunes filles, les jeunes garçons évoluent aussi au niveau biologique et de la découverte du corps de l'autre, de la sexualité. C'est un âge qui connaît des mutations et des transformations rapides et fortes. Effectivement, il faut aller au-delà pour essayer de le comprendre.

Le troisième point, c'est ce que nous a proposé Joël Zaffran dans un cadre d'analyse. Il convient de distinguer les différents temps sociaux des jeunes, avec un temps scolaire dominant, en essayant de proposer une typologie des loisirs, académiques, sociaux, ou par occupation. Tout cela conduit à reconsidérer notre vision et notre représentation du temps libre des adolescents, nécessaire à leur évolution et à leur développement. Il faut leur faire à nouveau confiance en leur redonnant une place, et peut-être même en facilitant leur réappropriation du temps libre et de leur socialisation.

Le quatrième point que je souhaite évoquer voudrait répondre à cette interrogation : Pour quelle raison souhaitons-nous intervenir sur cet âge de la vie ? Quand on reprend certains chiffres, issus de nombreuses recherches de la CNAF depuis 2006, ceux-ci montrent bien des inquiétudes. Par exemple : quid de la catégorie d'un quart des jeunes, que la CNAF a nommés « les solitaires », qui ne pratiquent pas d'activité et peuvent se trouver dans une situation de mal-être, d'isolement, dans les villages où ils peuvent rencontrer des difficultés sociales, culturelles, etc.

Cette typologie permet de donner un sens plus précis à ce que l'on entend depuis de nombreuses années : la jeunesse est plurielle, et concrètement, la contribution de la CNAF permet sans doute de donner sens à ce principe qui, depuis une décennie, est proposé sans rencontrer beaucoup de visibilité opérationnelle.

Je voudrais vous soumettre d'autres points, au travers de quelques mots-clés. Nous avons vu avec l'exemple du territoire de Montesquieu,

qu'une démarche peut être partenariale. C'est indispensable parce que le partenariat, à cet âge de la vie, s'avère nécessaire. On peut dire aujourd'hui que la coéducation est un impératif. On ne peut pas imaginer un accompagnement de l'adolescence par une seule structure. Depuis plusieurs années les travaux, les analyses sur la coéducation ou l'éducation partagée montrent qu'un consensus se fait jour, qu'il faut traduire maintenant d'une manière plus opérationnelle.

En tout cas, ce qui m'a frappé dans ce territoire de Montesquieu et dans le film projeté cet après-midi, c'est assez rare pour le souligner, c'est la participation effective des adolescents à la coproduction des activités de prévention. Cette participation augure, non pas de la recherche de l'adéquation aux besoins qu'a remise en cause ce matin Joël Zaffran, mais plutôt d'une redéfinition de la citoyenneté de l'adolescent, dans une action publique permettant de coproduire avec lui un contenu, une forme et des objectifs pour une activité précise. Il s'agit là d'un apprentissage, aussi bien de la part des adolescents que des accompagnants et des encadrants.

Nous avons vu aussi l'importance d'un professionnel, adulte référent ou pas, dans la réussite d'une activité. C'est un invariant des politiques publiques. On ne peut concevoir une politique Jeunesse pertinente, territoriale, sans la présence d'un professionnel capable de comprendre aussi bien le public concerné que la méthodologie de projets, de partenariats, etc. Bien sûr, je passe sur la volonté politique. Ce n'est plus un invariant, c'est une base sine qua non, un paradigme de départ. S'il n'y a pas de volonté politique, le débat est clos et on passe à autre chose. On passe au « goudron », comme l'a dit tout à l'heure un élu.

Je voudrais évoquer une autre question, celle de la problématique de la structuration partenariale qu'a soulevée notre ami du Val Drouette, qui craignait qu'un danger existe, en développant une structuration partenariale, d'étouffer les initiatives spontanées, la créativité, la dynamique. Je pense qu'il y a un danger réel en effet à imaginer une structuration en tant que production organisationnelle, stérile et mécanique, qui évoluera immanquablement après quelques années vers une neutralisation de sa propre action. Une structuration partenariale, à mon avis, est d'abord et avant tout dynamique. Il est possible que cela mobilise un comité de pilotage, une commission, une instance transitoire, peu importe. Il faut là aussi avoir un référent professionnel qui maîtrise les diverses possibilités de gestion de cette structuration, de telle sorte que la structure ne tende pas vers une neutralisation du dynamisme local, mais garde la porte ouverte aux jeunes et aux associations pour faire émerger des nouveautés.

N'oublions pas que la créativité n'est pas antinomique des politiques publiques. Au contraire, face à certaines impasses, il convient d'imaginer, dans le domaine de l'art notamment, des actions nouvelles et créatrices pour que les politiques publiques aient une chance de réussir. Et en la matière, sur la question de l'adolescence, je pense que la porte est ouverte et le champ des possibles très large. La question de la culture, de la créativité artistique, est peut-être une des voies, car elle implique la participation de l'adolescent.

Nous savons malheureusement très bien (les travaux de la CNAF l'ont montré, mais d'autres travaux également, et nos démarches de terrain le confirment), que les politiques culturelles en direction du public « jeune » sont peu développées dans les territoires périurbains et ruraux. C'est le maillon faible des politiques d'action publique en direction de la jeunesse. Sur ce terrain il y a beaucoup à faire et je pense que les pistes ne manquent pas.

Je termine avec trois idées :

Nous sommes tous d'accord sur un point. Il n'existe pas de recette. Sinon, nous l'aurions déjà éditée et diffusée. Des interrogations, des tentatives, des expérimentations, des recherches sont pratiquées. Nous avons compris que cet âge en lui-même est nouveau, que nous sommes face à une action publique déficitaire. La focale novatrice est totalement ouverte.

Je reste cependant convaincu que toute politique publique, toute action publique engendre des urgences et des priorités. En l'occurrence, j'en vois deux : les adolescentes et les jeunes les plus fragiles. Les solitaires, ceux qui ne font rien, qui s'ennuient, sont susceptibles de créer des problèmes pour eux-mêmes ou pour la communauté. Les adolescentes et les plus fragiles devraient être prioritaires dans une nou-

velle politique en direction de l'adolescence. Ces priorités sont indispensables. On ne peut pas mener de front une action sur l'ensemble des jeunes d'un territoire.

Le dernier point est la globalité de l'individu. On voit émerger actuellement, au niveau de l'action publique intercommunale, des collectivités qui appréhendent le jeune dans sa globalité, y compris dans la frange adolescente. Un certain nombre de collectivités parlent des 11-25 ans. Avant, on parlait des moins de 16 ans pour adhérer à un dispositif tel que le CEJ. Aujourd'hui, on s'accroche à une problématique de fragilisation sociale. Un certain nombre de collectivités sont inquiètes de la dérive d'une frange de la jeunesse qui, depuis 2008, subit la crise de plein fouet. On parle de plus en plus de jeunes qui décrochent socialement. Ils sont une minorité. Mais c'est un phénomène nouveau, assez inquiétant. Ces jeunes ne demandent rien, ils ne s'inscrivent nulle part ; mais ils s'autonomisent. Cette attitude touche autant les zones rurales que périurbaines et urbaines. Cela explique que des collectivités souhaitent aujourd'hui appréhender l'adolescent dans une globalité d'accompagnement, aussi bien en matière de santé, d'offre d'activités, de questions liées au logement, de mobilité, de transport, d'orientation, de réussite scolaire, etc. : en un mot, de l'ensemble des éléments qui font la vie plurielle d'un adolescent.

Je citerai enfin cette phrase, anthropologique, concernant l'ensemble des sociétés de notre monde : « L'adolescence, qu'on le veuille ou non, est le plus bel âge de la vie, de l'enfance et même de la vieillesse. »

Merci de votre attention.

Bernard SAINT-GERMAIN

Je n'apporte pas de conclusion, juste un élément pour contribuer à la synthèse de cette journée. J'ai l'impression que, globalement, même si on n'a pas découvert beaucoup de choses, cela nous donne à tous une respiration. Nous sommes moins sous pression par rapport à la question des adolescents. Quand on considère l'étude de la CNAF, entre les solitaires qui ne se portent pas plus mal, les encadrés contents, etc., on se dit que nous sommes peut-être trop focalisés sur des jeunes « en apesanteur », qui, peut-être, masquent un peu la réalité des choses. Cela aussi peut donner matière à « souffler », à être plus décontracté. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire.

Deuxième point, c'est ce qui a été dit sur « l'encadrement invisible » où les adultes sont présents. Car si cet encadrement invisible est extrafamilial, il renvoie aussi à un travail au niveau de la collectivité.

Je relève deux savoir-faire concernant la question des préadolescents et des jeunes adolescents sur les territoires. Ce n'est pas la première fois qu'on entend parler de référents dans des communes. Une piste est peut-être à creuser sur ce type de maillage. Nous l'avons vu à travers la carte « Atout Jeunes », le sujet est très structuré. N'y a-t-il pas d'autres formules pour se rapprocher de ces jeunes ? L'animateur ne peut avoir une présence constante, mais la présence d'un adulte, d'un élu référent est probablement possible dans de nombreuses communes.

Un autre savoir-faire est intéressant dans la pratique d'intervention des Foyers ruraux de Moselle. Il s'agit de considérer la vie associative, non par le biais de la formation de cadres bénévoles pour faire appel à des subventions et tenir les comptes, mais en revenant à la question : Nos adolescents, nos enfants, dans les villages, comment cela se passe-t-il pour eux, et pour nous ? Il faut renouer le dialogue sur le terrain, non pas à travers l'injonction à produire et gérer des activités, mais en se donnant un temps de respiration et de débat, avec ces associations qui peuvent apporter non pas des solutions, mais des références sur leurs initiatives et sur le sens qu'elle donnent à leur investissement.

Peut-être que cette journée difficile, car le sujet n'est pas aisé, pourra donner de la respiration, ainsi que quelques pistes d'organisation sur le sens d'une politique en direction de la jeunesse... au lieu de se précipiter sur des dispositifs existants, des contrats et des activités consuméristes comme cela a été évoqué tout à l'heure.

Je vous remercie de votre participation.

Annexes

ANNEXE 1 → SUPPORT DE PRÉSENTATION DE JOËL ZAFFRAN

ANNEXE 2 → SUPPORT DE PRÉSENTATION DE LA CNAF

ANNEXE 3 → SUPPORT DE PRÉSENTATION DE LA CAF DE L'ARDÈCHE

ANNEXE 4 → BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE 1 →
SUPPORT DE PRÉSENTATION DE JOËL ZAFFRAN

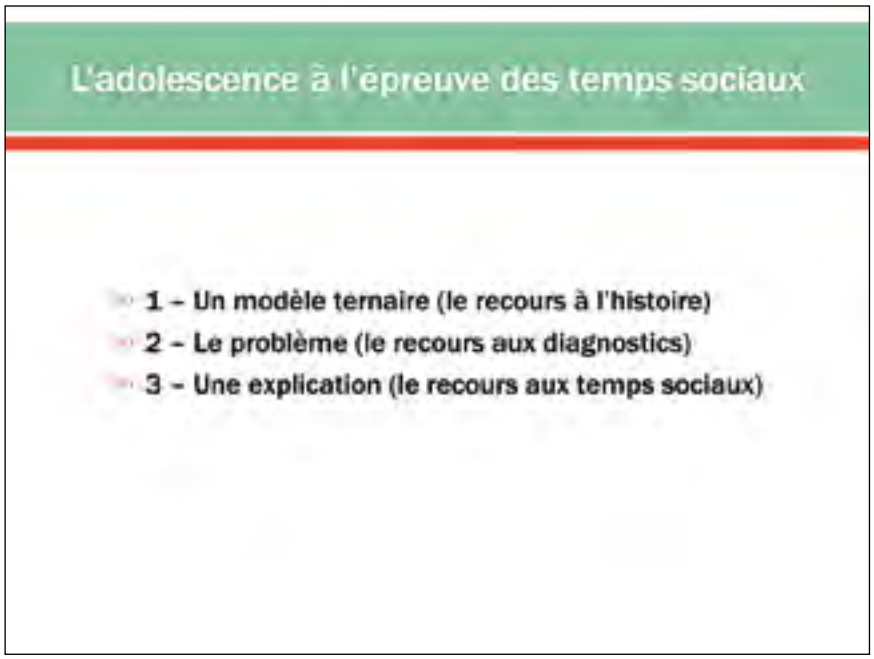

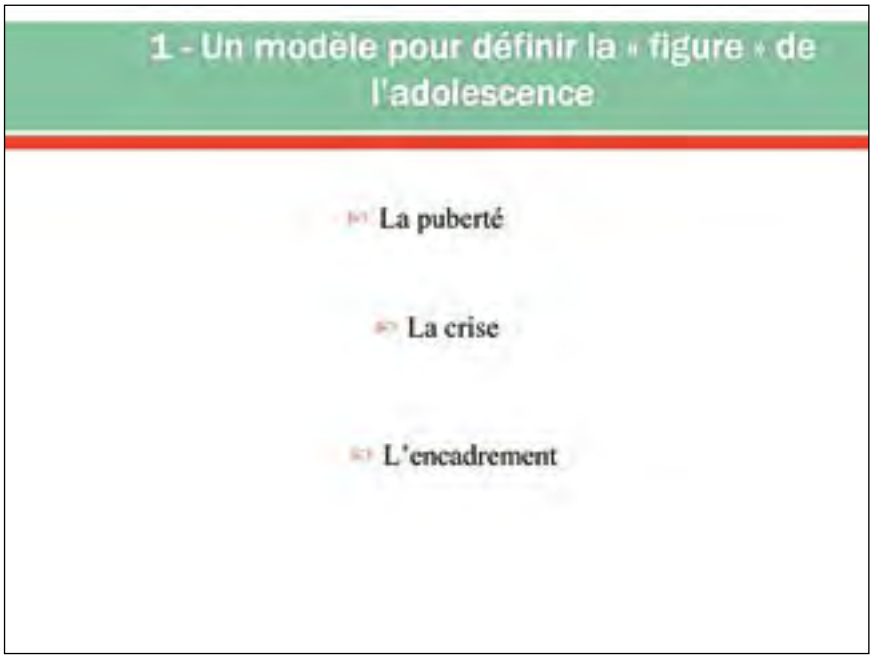

La puberté

- **Plus précoce chez les filles et les garçons**

- Age des premières règles stabilisé depuis une trentaine d'années autour de 12 ans et demi mais apparition plus précoce des glandes mammaires.
- Aux États-Unis, étude de 2011 menée auprès de 1 239 fillettes à New-York, San Francisco et dans l'Ohio montre que plus d'une petite fille blanche sur dix montre des signes de puberté à 7 ans, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Chez les petites filles noires, le taux monte à une sur quatre. En France, l'âge moyen du développement de la glande mammaire surviendrait en moyenne à 9 ans et 3 mois

  Une étude danoise publiée en 2009 avait déjà observé que la puberté chez les filles de deux échantillons européens était plus précoce entre 1991-1993 et 2006-2008. Elle avait montré que le développement des seins chez les jeunes filles intervenait en 2006 1,02 an plus tôt qu'en 1991.
- Causes : alimentation, surpoids, produits chimiques capables de modifier le système endocrinien qui régule les hormones.

La crise

- J.-J. Rousseau, L'Emile, Livre III : « *L'homme, en général, n'est pas fait pour rester toujours dans l'enfance. Il en sort au temps prescrit par la nature ; et ce moment de crise, bien qu'assez court, a de longues influences. Comme le magissement de la mer précède de loin la tempête, cette orageuse révolution s'annonce par le murmure des passions naissantes : une fermentation sourde avertit de l'approche du danger ... »*

  Or, 87,8 % des 11-19 ans s'estimant bien portants ; seulement 4 % ont eu recours dans l'année à un psychologue ou un psychiatre. En ce qui concerne les conduites à risque, l'enquête montre que 87,6 % ne boivent jamais ou occasionnellement d'alcool, 85,6 % ne fument jamais ou quelquefois, enfin 85,3 % n'ont jamais pris une drogue ; au sujet de la « dépressivité », 7,3 % seulement présentent ce type de symptomatologie (Enquête Choquet, Ledoux)

  De plus, les cas de suicide adolescent, bien réels, restent fort heureusement très faibles : en 2002 pour 100 000 habitants 9,5 cas chez les 5-14 ans et 7,6 cas chez les 15-24 ans (Enquête Mouquet et Bellamy, DREES)

L'encadrement

- Sur un plan chronobiologique : « le moins que nous puissions dire est que les aménagements de la semaine scolaire française ont été conçus davantage pour satisfaire la pression sociopolitique des adultes que pour respecter les rythmes de vie des enfants et favoriser leur développement psychologique, physiologique et physique » (F. Testu in *Aménager le temps scolaire, Pour qui ?* Voir aussi G. Fotinos et F. Testu, *Aménager le temps scolaire*)
- Sur un plan psychologique, les transformations organiques et les désirs accrus d'indépendance sont sources de difficultés. Ils peuvent faire naître des tensions et même des conflits. L'expression populaire d' « âge ingrat » n'est qu'une autre façon de marquer les difficultés d'adaptation face à la résistance des cadres sociaux et surtout familiaux (cf. R. Zazzo ainsi que M. Debesse)
- Sur un plan social, la multiplication des apprentissages (scolaire, professionnel, sentimental, politique, etc.) coïncidant avec la réorganisation des rapports avec un entourage élargi fait de la crise d'adolescence une « crise d'intégration sociale » (écart entre la maturité physique et l'immaturité sociale)

Un modèle pour définir l'adolescence

- La puberté
- La crise
- L'encadrement

École
et
temps scolaire

2 - Le problème

- 38 % des élus estiment que les jeunes représentent un problème d'incivilité, de conduites addictives et de désœuvrement (Crépin, 2009).
- Si la plupart des élus déclarent avoir une bonne connaissance des besoins des enfants, ils sont 76 % à avouer leur méconnaissance des attentes des adolescents (évaluation des contrats enfance jeunesse, CNAF)
- Il existe pourtant un nombre considérable de diagnostics
- Cette méconnaissance est moins due à un manque d'information qu'à un « biais cognitif »

Une hypothèse et une explication

- Hypothèse du temps scolaire comme un instrument de régulation des conduites adolescentes.
- Par définition, la structure des temps sociaux s'organisent autour d'un temps dominant
- À l'adolescence, le temps scolaire est le pivot de la coordination des temps sociaux
- Le temps de la subjectivation est le temps qu'il reste à l'adolescent pour garder la main sur ses activités et choisir ses partenaires selon les enjeux identitaires qu'il vise et selon l'intensité des trois pôles du modèle précédent.
- De ce fait, l'ennui, la mobilité, le temps immobile (le temps connecté à l'ordinateur, le temps passé devant la télévision ou à écouter de la musique, etc.), la « culture de la chambre » prennent de l'importance dans la vie des adolescents (un temps à soi)

Définir le temps des loisirs et le temps libre

	Encadrement -	Encadrement +
Forme scolaire +	1 Loisirs académiques (temps de la perfection)	2 Loisirs sociaux (temps de la formation)
Forme scolaire -	4 Temps libre (temps de la subjectivation)	3 Loisirs d'occupation (temps de la régulation)

3 - Un modèle pour définir l'adolescence

- La puberté

- L'encadrement

4 - Pour conclure

- Accompagner les adolescents, une politique à inventer, à la condition où la mise à l'agenda prévoit :
- 1 – de supporter le temps libre des adolescent-e-s,
- 2 - de cesser de ne voir à travers l'oisiveté qu'un vice et à travers l'ennui un temps gaspillé
- 3 - de faire confiance aux adolescents.
- 4 – de déscolariser la société

- Finalement, la mise à l'agenda d'une politique de l'adolescence suppose un préalable : accepter que les adolescents disposent d'un temps libre durant lequel ils pourront conduire, pour un instant, la vie qu'ils désirent mener
- Car en définitive …

- Les adolescent(e)s ne veulent pas suspendre le vol du temps.
- Ils veulent reprendre une part du temps qu'on leur vole.

- Ô temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices !
Suspendez votre cours :
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours !

ANNEXE 2 →
SUPPORT DE PRÉSENTATION DE LA CNAF

Les adolescents et leurs loisirs

Etudes évaluatives de la politique de l'enfance et de la jeunesse des caisses d'Allocations familiales

Benoît Céroux & Christiane Crépin

Plan

- Évaluation de la politique de l'enfance et de la jeunesse des CAF (2007-2008)
  - Étude sur les relations entre les adolescents et leurs parents à travers les loisirs (2009-2010)
  - Étude évaluative d'une expérimentation dans la conception et la réalisation de projets par les adolescents (2010-2012)

2

Évaluation de la politique de l'enfance et de la jeunesse des CAF (6-18 ans)

2007-2008

3

Évaluation de la politique enfance jeunesse des CAF (6-18 ans)

2007-2008

- Pertinence de la politique contractuelle des Caf
- Effets de la politique
- Enseignements

- Attentes des familles et des jeunes *(études locales Caf)*
- Attentes des élus *(enquête auprès de 300 élus -- TMO Régions)*
- Territoires *(monographies – Michel Quiot Consultants)*

> *L'essentiel N° 81, janvier 2009*
> *Dossier d'étude N° 113, février 2009*

4

Évaluation de la politique enfance jeunesse des CAF (6-18 ans)

2007-2008

- Adaptation/ Satisfaction de la politique des loisirs : 6 -11 ans
- Reconstruire la politique pour les adolescents : 12 à 18 ans
- Élus, professionnels et parents expriment leur isolement face aux attentes des jeunes
- Des écarts de perception
  - des attentes des adolescents
  - des attentes des parents
  - des élus

5

Évaluation de la politique enfance jeunesse des CAF (6-18 ans)

2007-2008

- **Les attentes des adolescents**
  - participer à la vie sociale, créer des liens
  - initier ou adhérer à des projets
  - préparer l'avenir
  - besoin d'expériences collectives
  - demande de présence et d'encadrement « invisible »
- **Les attentes des élus**
  - citoyenneté, implication dans la vie sociale
  - autonomie
- **Les familles**
  - attentes éducatives et sociales
  - apprécient les effets d'apprentissages différents de ceux de l'école
  - les loisirs permettent de transmettre des valeurs, d'ouvrir à la culture, à la sociabilité

6

Étude sur l'encadrement et l'autonomie des adolescents et les relations avec leurs parents à l'occasion des loisirs

2009-2010

7

Les adolescents et leurs parents
Encadrement et autonomie dans les loisirs
Objectifs d'étude

Le sens donné aux loisirs

- Connaître les transformations des attentes des adolescents avec l'avancée en âge
- Analyser les écarts de perception
- Comprendre des attentes en apparence contradictoires

Hypothèse : les loisirs contribuent à la sociabilité, à des apprentissages sociaux....

- Comprendre les relations des adolescents avec leurs parents et avec les autres
- Confronter les objectifs des parents et ceux des adolescents
- Repérer les effets des loisirs
- Étudier les variations sociales : vie familiale, contextes...

➢ Contribuer à définir des axes de politique familiale de la jeunesse

8

Les adolescents et leurs parents
Encadrement et autonomie dans les loisirs
Méthodologie

- Volet qualitatif
  - 4 tables rondes de 2h30
  - à visée exploratoire
    - perception
    - attentes
    - mises en situation
- Volet quantitatif
  - 1.000 adolescents puis l'un des parents
  - échantillon représentatif au regard de 7 critères
  - Questionnaire articulé autour de trois axes
    - pratiques de loisirs
    - perception des loisirs
    - autonomie et encadrement

9

Les adolescents et leurs parents
Encadrement et autonomie dans les loisirs
Encadrement *(tables rondes)*

- Fonctions
  - Conseil
    - organisation d'un événement
    - réalisation d'un projet
  - Protection
    - proximité bienvenue
    - maîtrise des débordements
  - Logistique
- Figure idéale
  - Extra-familial
  - Proximité d'âge, d'attitude, de goûts, de discours
  - Disponible en cas de besoin
  - Responsable sans être autoritaire
  - Aux professionnalisme et expertise reconnus

- Parents – encadrement accepté s'il est basé sur la confiance

10

Les adolescents et leurs parents
Encadrement et autonomie dans les loisirs
Quelques résultats marquants *(questionnaire)*

- quatre adolescents sur cinq rentrent directement tous les jours ou presque
- un adolescent sur cinq restent avec ses amis tous les jours ou presque
- deux adolescents sur trois ont des activités en structure

11

Les adolescents et leurs parents
Encadrement et autonomie dans les loisirs
Occupations après les cours *(questionnaire)*

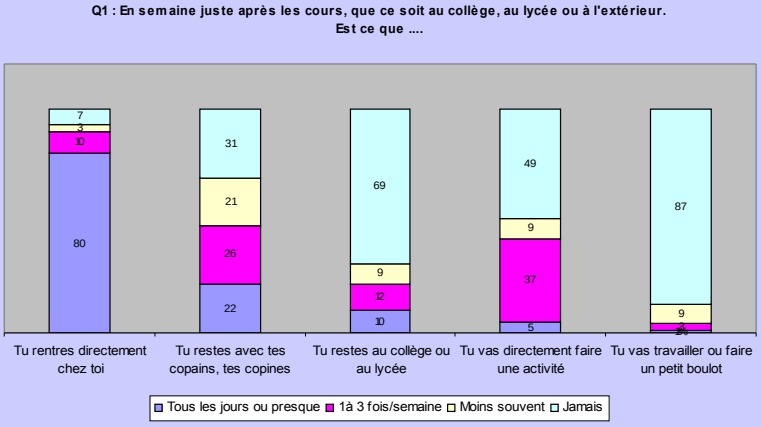

12

Les adolescents et leurs parents
Encadrement et autonomie dans les loisirs
Occupations après les cours *(questionnaire)*

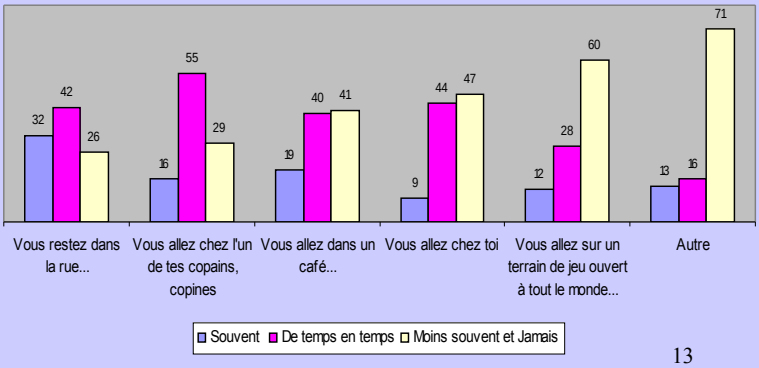

13

Les adolescents et leurs parents
Encadrement et autonomie dans les loisirs
Loisirs en structure et caractéristiques sociales *(questionnaire)*

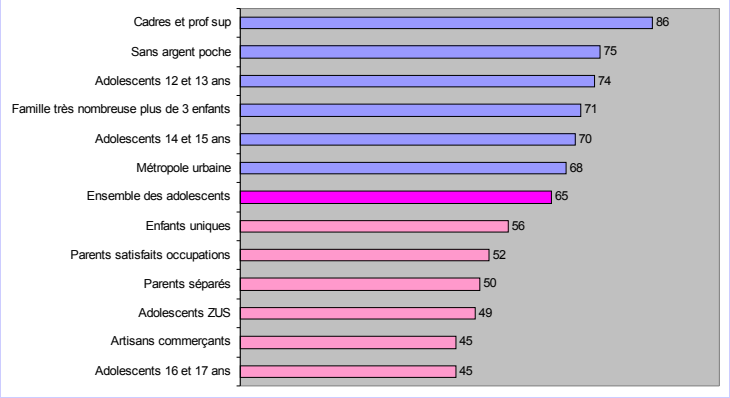

14

Les adolescents et leurs parents
Encadrement et autonomie dans les loisirs
Apports des loisirs pour les ados et les parents *(questionnaire)*

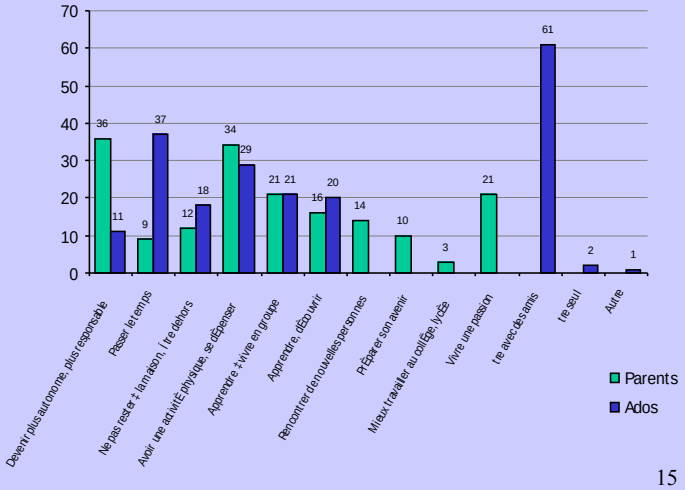

15

Les adolescents et leurs parents

Encadrement et autonomie dans les loisirs

Loisirs en structure selon le sexe et l'âge *(questionnaire)*

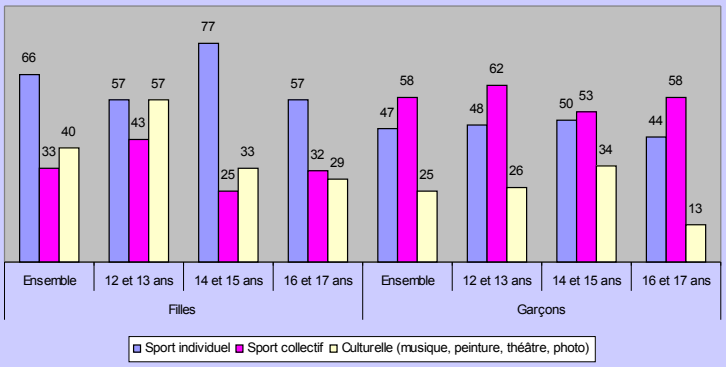

16

Les adolescents et leurs parents

Encadrement et autonomie dans les loisirs

Récits des activités aux parents *(questionnaire)*

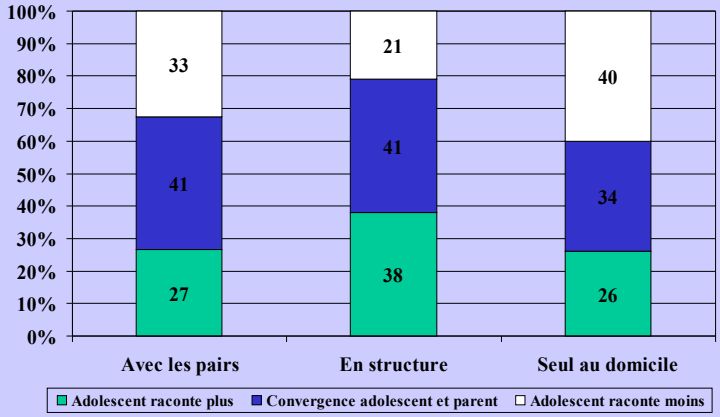

17

Typologie des adolescents

- Définie à partir de 11 variables actives
  - occupations le soir et le week-end
  - activités préférées et moins appréciées
  - bénéfices tirés
  - difficultés rencontrées
  - récit aux parents (occupations, choses apprises)
  - souhait d'autres occupations
- Illustrée par 44 variables supplémentaires
  - loisirs des adolescents (17)
  - attitudes et opinions des parents (10)
  - caractéristiques sociodémographiques
    - des adolescents (6)
    - des parents (4)
    - des familles (7)

18

Typologie des adolescents
les solitaires *23%*

- définition
  - pas de loisirs en structure
  - peu avec leurs pairs en-dehors des cours
  - retour direct chez eux le soir ; ponctuellement seuls chez eux
  - peu de récit de ce qu'ils font
  - loisirs : passe-temps
  - difficultés : caractère obligatoire et présence d'un animateur
- caractéristiques
  - adolescents
    - 12-13 ans
    - télé dans la chambre
  - parents
    - répondant : BEPC
    - foyers monoparentaux avec plusieurs enfants
  - familles
    - non allocataire

19

Typologie des adolescents
les encadrés contents *27%*

- définition
  - activités en structure plusieurs fois par semaine
  - importance du sport
  - jamais seul au domicile le WE
  - grande satisfaction de leurs occupations
  - récit de ce qu'ils font avec leurs camarades
  - Accompagnement parental à leurs activités en structure
- caractéristiques
  - adolescents
    - 14-15 ans
    - garçons
    - pas d'argent de poche
    - Pas d'ordi. dans la chambre
  - parents
    - répondant : sans diplôme ou bac
  - familles
    - frères/sœurs plus âgés
    - non allocataire
    - ÎdF ou grande agglomération

20

Typologie des adolescents
les encadrés scolaires *18%*

- définition
  - activités en structure plusieurs fois par semaine
  - importance du sport
  - récit de ce qu'ils font seuls à la maison
  - difficultés : pesanteur des devoirs
  - souhait d'autres loisirs en semaine ou le WE
- Caractéristiques
  - adolescents
    - 12-13 ans
    - collège
  - parents
    - Pro. libé. et cadres sup.
  - familles
    - allocataires

21

Typologie des adolescents
les autonomes/amicaux *14%*

- définition
  - souvent avec leurs pairs (le soir ou le WE)
  - relativement peu d'activités en structure (et plutôt le WE)
  - petit boulot (une fois en semaine ou occasionnellement le WE)
  - récit de ce qu'ils font seuls à la maison
- caractéristiques
  - adolescent
    - 16-17 ans
    - lycée ou cycle professionnel
    - gagne son argent de poche
    - Internet dans la chambre
  - famille
    - communes rurales

22

Typologie des adolescents
les relationnels informels *18%*

- définition
  - peu de loisirs en structure
  - souvent avec leurs pairs
  - loisirs : passe-temps ou apprentissage de la vie en groupe
  - difficulté : caractère obligatoire des loisirs
  - important souhait d'autres loisirs en semaine ou le WE
  - recherche d'information
- Caractéristiques
  - Adolescents
    - 16-17 ans
    - filles
    - argent de poche : parents
    - chambre partagée
  - parents
    - ouvrier ou inactif
  - familles
    - allocataires
    - ZUS
    - agglomérations moyennes

23

Typologie des adolescents
Représentation

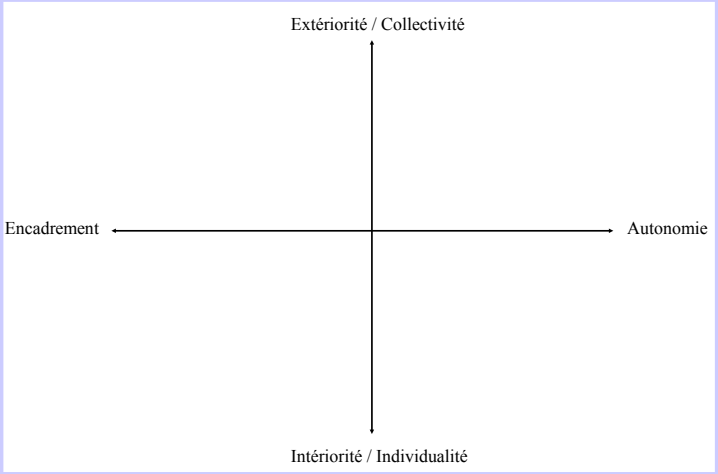

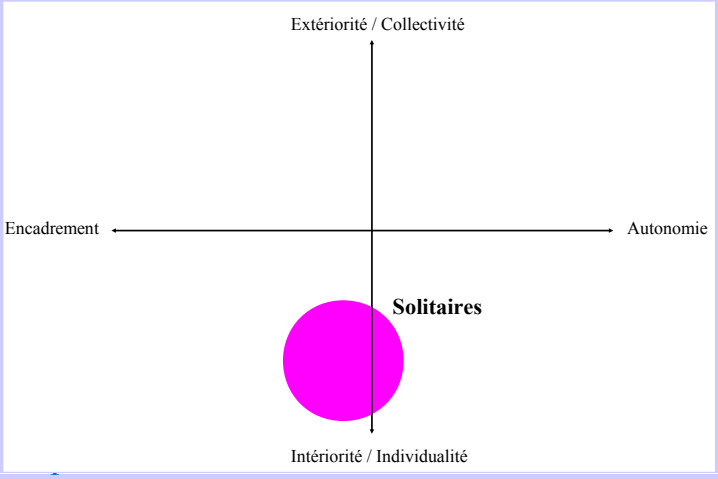

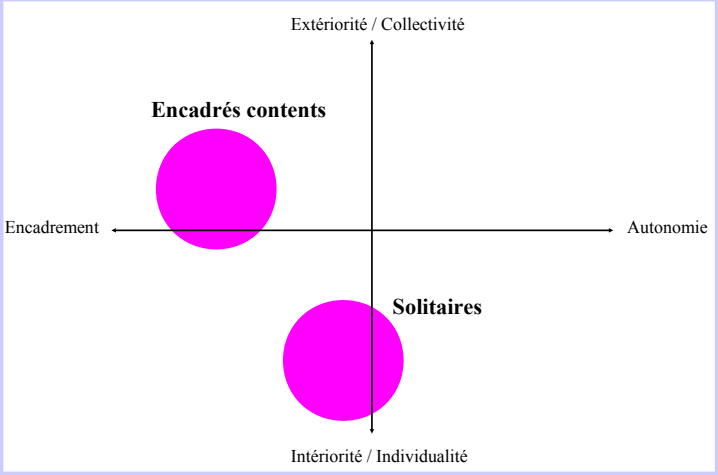

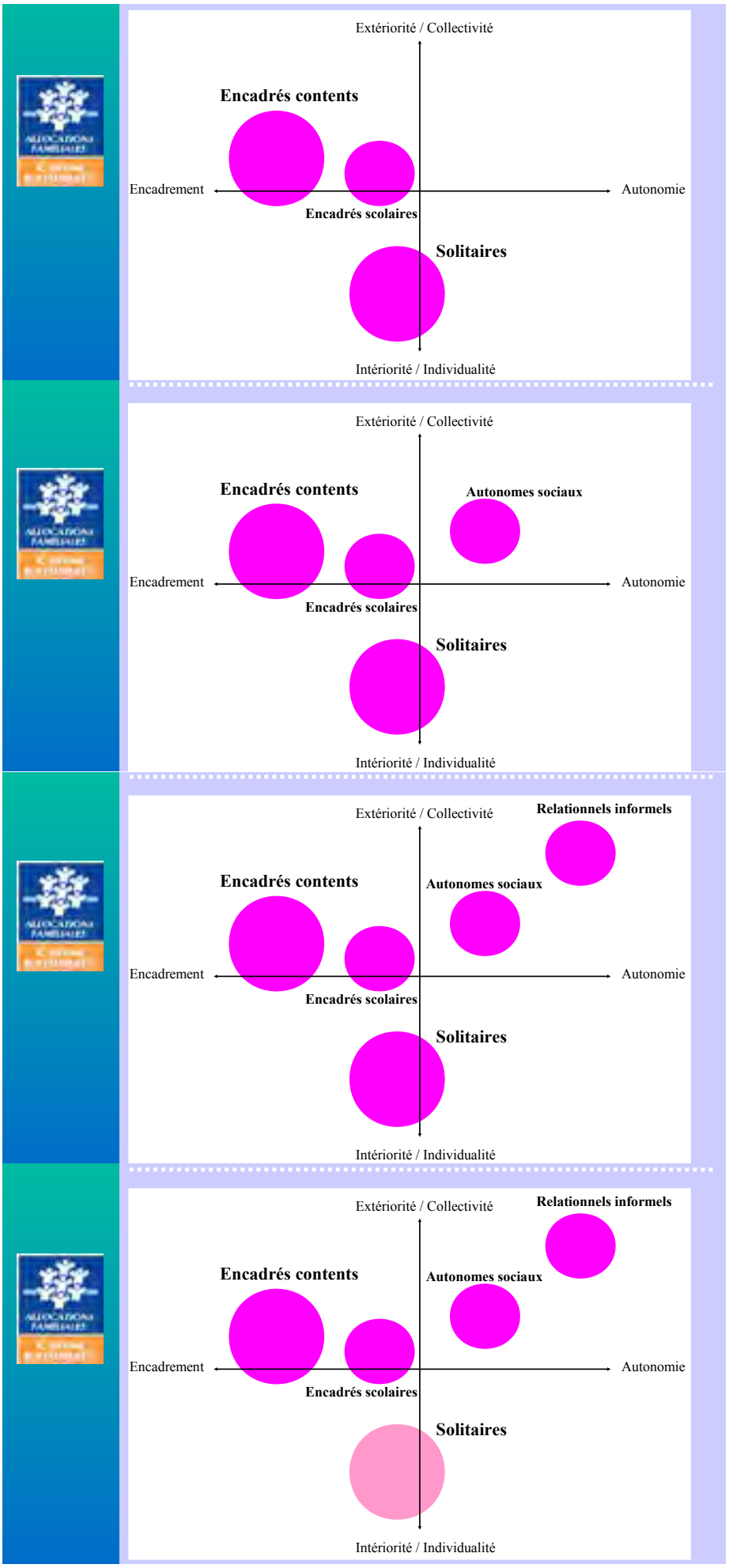
Extériorité / Collectivité
Encadrés contents
Encadrement
Autonomie
Encadrés scolaires
Solitaires
Intériorité / Individualité
Extériorité / Collectivité
Encadrés contents
Autonomes sociaux
Encadrement
Autonomie
Encadrés scolaires
Solitaires
Intériorité / Individualité
Extériorité / Collectivité
Relationnels informels
Encadrés contents
Autonomes sociaux
Encadrement
Autonomie
Encadrés scolaires
Solitaires
Intériorité / Individualité
Extériorité / Collectivité
Relationnels informels
Encadrés contents
Autonomes sociaux
Encadrement
Autonomie
Encadrés scolaires
Solitaires
Intériorité / Individualité

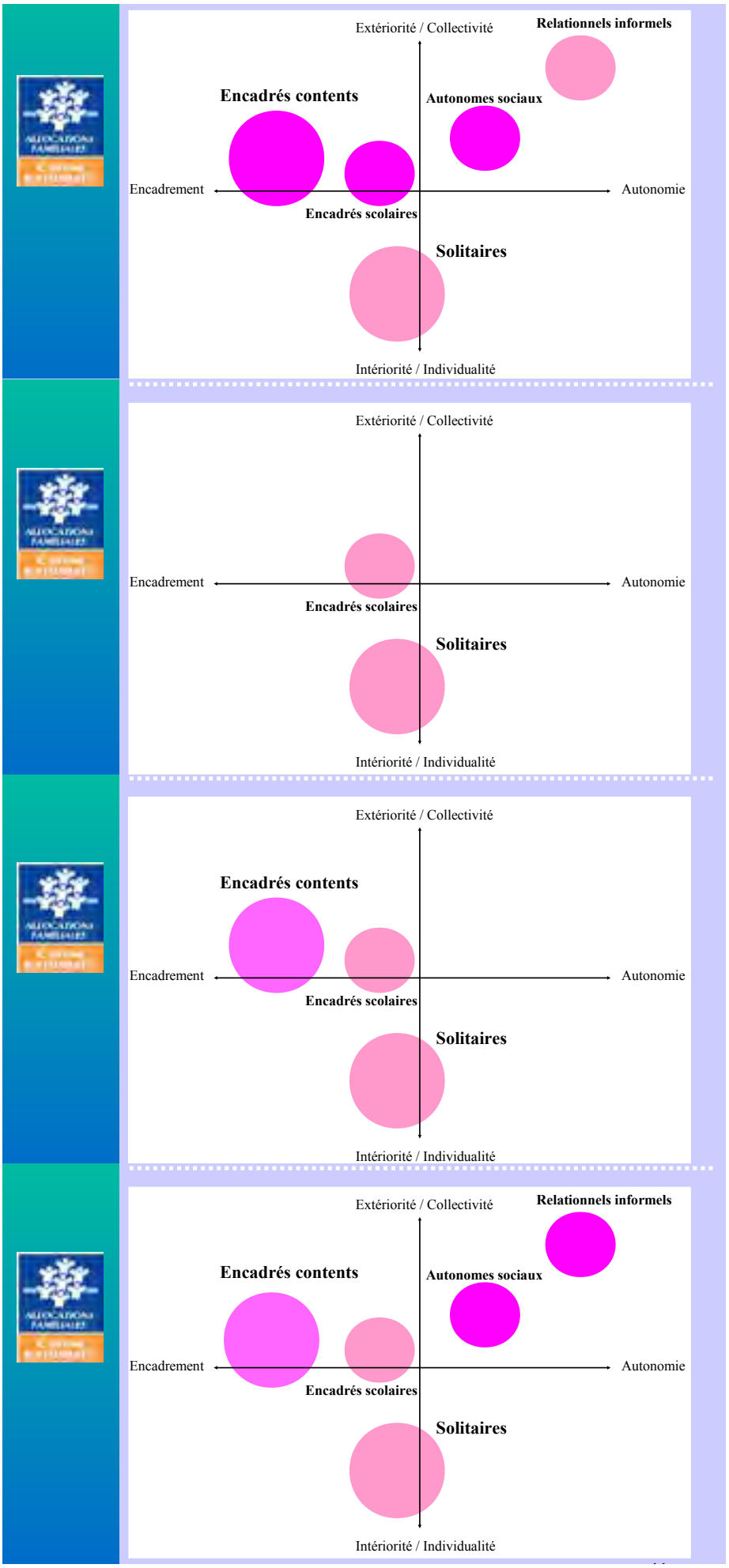
Extériorité / Collectivité
Relationnels informels
Encadrés contents
Autonomes sociaux
Encadrement
Autonomie
Encadrés scolaires
Solitaires
Intériorité / Individualité
Extériorité / Collectivité
Encadrement
Autonomie
Encadrés scolaires
Solitaires
Intériorité / Individualité
Extériorité / Collectivité
Encadrés contents
Encadrement
Autonomie
Encadrés scolaires
Solitaires
Intériorité / Individualité
Extériorité / Collectivité
Relationnels informels
Encadrés contents
Autonomes sociaux
Encadrement
Autonomie
Encadrés scolaires
Solitaires
Intériorité / Individualité

Mise en œuvre locale par les CAF.
Expérimentations adolescents

(2010-2012)

35

Expérimentations adolescents
Dispositif

2010-2012

- Favoriser l'autonomisation des adolescents (élaboration, participation, responsabilités)…
- … en explorant de nouveaux champs dans les loisirs (citoyenneté et solidarité, départ en vacances, projets culturels et sportifs)…
- … sur la base d'un travail avec des partenaires locaux (diagnostic, politique locale de la jeunesse, porteur de projet)

36

Expérimentations adolescents
Évaluation

2011-2012

- Bilan exhaustif des projets soutenus
- Étude sociologique évaluative
  - à partir de dix projets
  - portant sur la construction de la démarche et les attentes des jeunes, des familles, des partenaires et des opérateurs
  - et sur la mise en œuvre du projet et ses effets
  - entretiens semi-directifs avec les partenaires et les opérateurs et collectifs avec les adolescents
    - participation des adolescents
    - diagnostic partagé et problématique locale de la jeunesse
    - dynamique partenariale
    - le projet et son référent
    - effets perçus et changements

37

ANNEXE 3 →
SUPPORT DE PRÉSENTATION CAF DE L'ARDÈCHE

EXPERIMENTATION « ADOLESCENTS »
(Comité de pilotage)

Fiche de présentation des projets visant à soutenir le financement d'un poste d'animateur dédié au développement et à l'accompagnement des projets portés par les jeunes

Comité de Pilotage CNAF le 9 Septembre 2011
CAF ANNONAY : Charles Blanquet,
Conseiller Technique en Développement Social Local

Présentation générale

1- Intitulé du projet : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF JEUNES

2- Nom du porteur du projet : Commune de Félines (07) en partenariat avec 5 autres communes.

3- Le territoire : un territoire péri-urbain entre Annonay et la Vallée du Rhône
Le territoire compte 6 communes (Bogy, Colombier le Cardinal, Félines, Peaugres et Vinzieux) fait partie de la Communauté de Communes Vivarhône (11 communes) qui n'a pas la compétence enfance- jeunesse . Il est situé à la pointe nord du département de l'Ardèche, adossé au Sud du Massif du Pilat, à quelques kilomètres à l'est d'Annonay (17 710 habitants) au bout d'un plateau qui tombe dans la Vallée du Rhône, formant ainsi une frontière géographique.

- En 2010 la population des 6 communes est estimée à 5257 habitants.
- Entre 1999 et 2006 La population de la Communauté de Communes a augmenté de 15% pour arriver à 7000 habitants.
- Revenu des ménages sur la Com Com = moyenne nationale, supérieur sur les 6 communes
- Taux activité féminine de 80 % en 2008
- 3ème trim 2010 taux chômage de la zone d'emploi d'Annonay est de 8.8% / France 9.3%
- Les 0-18 ans sont 1373 en 2006
- Projection des 14-18 ans
  - 2006 : 340 ; 2010 : 349
  - 2011 : 363 ; 2014 : 395
- 5 écoles publiques, 1 école privée
- Eclatement des collégiens sur 4 établissements sur le Bassin d'Annonay. Longues journées /transports

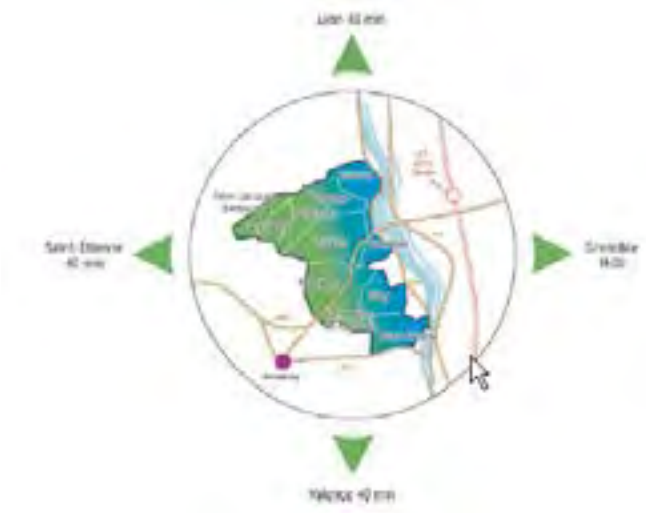

- Un CEJ 2007-2010 : un SIVU (les 6 communes) signataire du volet enfance : crèche associative de 25 places, + partenariat avec le RAM d'Annonay.
- Une seule commune (Peaugres) signataire du volet jeunesse pour ALSH (32 places pendant l'année, 52 l'été) qui comprend un accueil pré-ado / ado dans la continuité de l'ALSH, avec une activité fluctuante notamment / turn-over personnel.
- Hors CEJ : un ALSH ouvert l'été sur Félines (60 places) géré par AFR
- Assos de jeunes plus ou moins en sommeil ; gestion de « locaux jeunes » en autonomie sur certaines communes posant des difficultés. Regroupements informels de jeunes dans l'espace public (abri-bus).Une certaine mobilisation autour de fêtes traditionnelles soulevant des interrogations en terme de conduites à risque.
- D'une façon générale, baisse de fréquentation des activités associatives à l'adolescence.

4- Les partenaires (institutionnels) impliqués :

Les communes :

En juillet 2009, la commune de Félines s'interroge sur les réponses à apporter aux besoins du public adolescent, notamment la faisabilité d'un accueil jeunes et contacte la CAF.

Le CEJ intercommunal n'étant signé par le SIVU que sur le volet enfance, cette sollicitation crée l'opportunité d'une réflexion et pourquoi pas d'une expérimentation dans le but d'un rapprochement intercommunal sur le volet jeunesse.

Localement des initiatives ont été impulsées dans les différentes communes (Conseil Municipal de jeunes, mise à dispositions de salles, sorties…) mais elles s'essoufflent faute de temps, de savoir faire…Celles ci rejoignent assez rapidement cette idée.

Attentes des élus :

Une demande d'accompagnement (méthodologique et financier) avec des interrogations sur le public jeunes :

- apprentissage de la socialisation (transmission de valeurs…),

- prévention,…

La CAF

La CAF constate d'une manière générale sur ses territoires que l'offre de service en direction des jeunes est fragile, peu structurée et peu lisible. Les actions ont parfois du mal à démarrer, souvent susceptible de « glisser » vers la tranche d'âge 11-13 ans au lieu des 14-17 ans à cibler.

Les pratiques d'évaluation et de conduite de projet posent question en termes de méthode…

Attente de la CAF

Favoriser la prise en compte des besoins des jeunes par les partenaires (collectivités..) : *Faire évoluer les représentations / animation jeunes (jeune = citoyen acteurs social, (Citoyenneté / Participation ◷ heures /enfants).*

Prendre en compte les besoins spécifiques du public adolescent - autonome, non captif (entrées sorties des lieux d'animation ◷ ALSH), besoins de socialisation ✇ besoins de garde, animation basée sur la dynamique des groupes (aléas)…

Développer une expertise, une ingénierie , consolider son rôle

Développer une « cahier de bonnes pratiques » une méthodologie

Expérimenter un dispositif local d'accompagnement de l'animation jeunesse pour les 14 ans et plus favorisant continuité, cohérence et lisibilité des politiques enfance-jeunesse territoriales incluant toutes les tranches d'âges (volet jeunesse des CEJ).

Critères de la CAF basés sur LC 2010-103

1) *Mettre en place un **cadre structurant à l'échelle des territoires***
2) ***Associer les jeunes et les familles** à l'élaboration des actions les concernant,*
3) *Contribuer à la construction d'une **dynamique partenariale** dans l'élaboration des politiques jeunesses des territoires*
4) *S'appuyer localement sur un **adulte référent diplômé de l'animation***
5) ***Co-financement** des projets*

MSA

Participation au Comité de pilotage

93 personnes couvertes par la MSA (39 enfants)

Partenariat sur démarche de développement social local sur territoires.

Conseil Général (DESJVAT : Direction Education Sport Jeunesse Vie Associative et Transports)

Participation au Comité de pilotage

Dispositif de financement de postes de coordinateur, aides au projets…

Evolution du règlement pour permette de financer des diagnostics (délib du 29 mars 2010)

DDCSPP
Participation au Comité de pilotage
Aspects réglementaires et convention accueil jeunes.

Pays Ardèche Verte
Participation au Comité de pilotage
Renouvellement du Contrat Développement avec la Région Rhône Alpes.

---

5 - Description du projet

5.1 Le principe :

La CAF du Haut-Vivarais propose et accompagne sur le plan méthodologique et financier un dispositif en 2 phases qui permet au territoire de recruter un animateur chargé de mettre en place une concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire constitués par 6 communes afin d'impulser un dispositif local d'animation jeunes

Exigence de la CAF /Profil : expérience demandée en matière de diagnostic et de conduite de projets avec le public jeunes. Formation : minimum DEFA, DEJEPS en cours.

5.2 Modalités de mise en œuvre :

Phase 1 (année 2010): Diagnostic participatif conduit « au plus près » du public jeunes par l'animateur embauché sur le territoire (collectivité locale).
*Outre la **« phase recueil et analyse des données »** traditionnelle d'un diagnostic, celui-ci intègre une **« phase contact » dans laquelle** l'animateur développe la **relation et les face à face direct avec les jeunes au travers entre autre différents projets d'animation ponctuels. L'animation fait partie intégrante du diagnostic. Des actions ad-hoc doivent émerger petit à petit, et permettre de progresser dans la connaissance, le lien avec les jeunes et le renforcement d'une dynamique sociale locale.***

Principales missions de l'animateur au lancement du projet (cf annexe2):

Développement de la communication directe avec le public jeunes et prise en compte de ses attentes en matière de vie sociale, d'animation culturelle, sportive et de loisirs. Accompagnement des initiatives jeunes et conduite d'animations en relation avec les associations locales.

Analyse de l'environnement social, des besoins des jeunes et des familles ; accompagnement de la réflexion des élus et des associations.

Etude de faisabilité du développement d'un Projet Educatif Intercommunal.

Phase 2 (années 2011-2012): Elaboration d'un PEL (Projet Educatif Local), structuration et développement d'une offre de service en fonction de la phase 1/évolution vers un poste de coordination (cf annexe 3 et annexe 4)

- Mise en œuvre du projet éducatif jeunesse : définir les orientations d'une politique jeunesse intercommunale en lien avec les collectivités et les associations locales, impulser et coordonner une dynamique de territoire. Organisation du pilotage intercommunal
- Mise en place d'un pôle jeunesse à destination de tous les jeunes du territoire
- Mise en place d'un ou plusieurs lieux d'accueil repérés et identifiés comme lieux ressources par les jeunes
- Accompagnement des projets individuels et collectifs des jeunes (départ en vacances, projets culturels ou sportifs, projets à destination du public local

5.3 Déroulement du projet

Participation des adolescents, des élus, des parents

Entretien avec les jeunes

Profil des jeunes rencontrés
183 jeunes différents rencontrés (28% de filles, 72% de garçons)
18 ans et + : 17%
16-17 ans : 31%
14-15 ans :34 %
10-13 ans : 17%

Les rencontres, entretiens et observations recueillies auprès des jeunes ont permis de caractériser des groupes à partir d'une position d'observation participante de l'animateur y compris pendant des actions d'animations

Bilan animation en fin de phase 1

- accueils de proximité à Félines et Peaugres : 54 créneaux d'ouverture (AM ou soirées) avec présence moyenne de 9 jeunes
- organisation de sorties d'activités sportives, loisirs, culture : 116 participants
- accompagnement de l'organisation de fêtes dont une avec le Comité des fêtes
- accompagnement création terrain BMX
- 4 temps de rencontre avec les familles

Elus, associations, parents

>>> Besoins et attentes des jeunes :
propositions d'orientations pour le projet

- organiser des espaces/temps d'accueil qui favorisent les relations entre jeunes, les dynamiques collectives, l'émergence de projet
  - → des lieux de rencontre et de pratiques autonomes (équipements sportifs...)
  - → des accueil hebdomadaires à Peaugres et Félines
  - → des accueils éclatés sur le territoire pendant les vacances scolaires
  - → des accueils différenciés en fonction des tranches d'âge (collégiens, lycéens)
- proposer de activités nouvelles en lien avec les acteurs du territoire (Familles Rurales, Musique et Danse...)
- organiser des espaces de paroles et de concertation pour les jeunes
  - → des espaces d'écoute individuel qui s'appuient sur le lien entre un référent, les jeunes, les familles, les partenaires
  - → des espaces de concertation élus/jeunes qui permettent de faire circuler la parole, l'expression de demandes et de besoins
- organiser des projets qui valorise l'investissement des jeunes (chantiers, projets envie d'agir, projets européens...)
- mettre en place des équipements de pratique autonome en lien avec les demandes des jeunes (piste de BMX...)

- Des entretiens non-directifs individuels ou collectifs ont été réalisés entre avril et juillet 2010 auprès des acteurs du territoire y compris des professionnels (37 personnes)

- Echanges en Comité de Pilotage : 6 réunion de Mars 2010 à Mars 2011

Composition du Comité de Pilotage:

- 1 élu par commune
- CAF, CT
- Animateur Chargé de mission
- MSA, AS de secteur
- DDCSPP
- CG
- Pays Ardèche Verte
- Assos locales sportives, culturelles, parents d'élèves (dont 2 assos de jeunes)
- Ecole de musique départementale, APSOAR (Association développements Arts de la Rue)

Temps de travail spécifique sur construction d'un projet Educatif

>>> Besoins et attentes des élus :
propositions d'orientations pour le projet

- coordonner les actions à l'échelle intercommunale, entre les acteurs
- placer les familles au centre du projet (envisager l'accompagnement des familles dans leur fonction éducative ?)
- mettre en place des actions de prévention
- favoriser l'engagement et l'investissement des jeunes (projets, concertation...)
- proposer des temps d'animations (activités nouvelles...), des temps forts pour les jeunes (fêtes, concerts...)

>>> Besoins et attentes des parents :
propositions d'orientations pour le projet

- mettre en place des activités pour les pré-ados et les ados, des activités nouvelles, des temps festifs
- proposer un lieu d'accueil pour les ados dans la commune
- responsabiliser les enfants, proposer des activités éducatives
- être informer et se former sur des questions d'actualité : mettre en place des actions de soutien à la parentalité
- accompagner les initiatives du type accompagnement à la scolarité

<u>En synthèse :</u>

<u>la trame du Projet Educatif Local</u>

Les actions menées en direction du public adolescent tendront à :

Participer à la socialisation des jeunes et à l'apprentissage d'une citoyenneté active : Favoriser l'insertion des jeunes dans les villages, favoriser la participation des jeunes à la vie du/des village(s), permettre l'apprentissage du collectif et du vivre ensemble, accompagner et valoriser les initiatives des jeunes.

Accompagner et soutenir l'adolescent dans la construction de sa personnalité. L'adolescence est une période charnière la construction de la personnalité et de l'identité (souci de soi et des autres, estime de soi et confiance, conduites à risque, renforcement des compétences, développement de l'autonomie…).

Favoriser l'ouverture au monde et aux autres. Lutter contre certaines tendances au repli sur soi, à l'enfermement. Développer les capacités d'ouverture, de mobilité, d'adaptation.

la proposition d'un Volet jeunesse dans le CEJ (15 juin 2011 ; en cours de négociation)

Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014
SIVU Bogy Charnas Colombier-le-Cardinal Félines Peaugres Vinzieux
Plan d'action

Développer une politique d'accueil de 0 à 17 ans à l'échelle intercommunale					
B1 – Volet Enfance		B2 – Volet Jeunesse			B3 - Coordination
C11 Maintenir le niveau d'accueil collectif existant	C12 Soutenir et accompagner l'accueil individuel par les assistantes maternelles	C21 Développer la capacité d'accueil en accueil de loisirs	C22 Maintenir et développer les séjours de vacances 12-17 ans	C23 Mettre en place des accueil de jeunes	C31 Assurer une coordination enfance et jeunesse intercommunale
D111 Ilot Câlin : Maintien de la capacité d'accueil à 25 places	D121 AGCI : Création d'un RAM intercommunal en gestion associative à 0.50 ETP sur le territoire du SIVU et de la Commune de St Jacques d'Atticieux	D211 Activité Loisirs : Maintien de la capacité de l'accueil de loisirs 4-10 ans 2 ETP permanent 1 ETP vacataires D212 Activité Loisirs : Mise en place d'un accueil de loisirs spécifique 10-13 ans 0,77 ETP + 0,5 ETP	D221 Activité Loisirs : Mise en place de séjours spécifiques 12-17 ans	D231 Activité Loisirs : Mise en place d'un accueil de jeunes à Peaugres 0,2 ETP D232 SIVU : Mise en place d'un accueil de jeunes intercommunal 0,4 ETP	D311 SIVU : Pilotage des actions enfance et jeunesse Suivi du contrat Animation et mise en réseau des acteurs Soutien et accompagnement des associations 0,6 ETP

6 - Budget

Fonctionnement			
Dépenses prévisionnelles	2010	2011	2012
27. Frais de personnel	32 988 €	30 580 €	31 192 €
28. Autres dépenses de fonctionnement	7 500 €	12 550 €	14 601 €
29. Total des dépenses de fonctionnement	40.488 €	43.130 €	45.793 €
Recettes prévisionnelles	2010	2011	2012
30. Fonds propres Caf	0 €	0 €	0 €
31. Pso Cnaf	0 €	904 €	1 202 €
32. Aide nationale demandée à la Cnaf	22 268 €	22 500 €	22 500 €
33. Autres financeurs	18 220 €	19 726 €	22 091 €
34. Total des recettes de fonctionnement	40.488 €	43.130 €	45.793 €

7 - Moyens humains

Animateur-chargé de mission embauché par une commune en contractuel cadre A
Profil :

- Maîtrise Aménagement du Territoire
- DUT Carrières Sociales
- Expérience : animateur jeunesse MJC (12-20 ans) : 2 ans
- Diverses expériences animation : chantiers de jeunes volontaires, directeur de centre de Vacances, animateur de classes de découvertes, animateur jeunesse

Coût annuel du poste : 33 000 €

Eléments à creuser dans l'objectif de nourrir la réflexion

L'impact de ce projet / les effets induits (positifs et négatifs) : les changements sur les jeunes, le développement d'actions nouvelles sur le territoire, les effets sur les institutions, etc.

- Effets au niveau institutionnels : évolution dans le positionnement des communes de part l'élargissement de la compétence du SIVU au champ de la jeunesse (après des échanges au niveau Communautaire), élaboration d'un Projet Educatif Local, intégration du volet jeunesse dans le CEJ à l'échelle intercommunale.
- Evolution dans les représentations des décideurs locaux sur les métiers de l'animation, le rôle d'un coordinateur…
- Travail avec les associations locales : normalisation progressive par le biais d'une convention d'objectifs et de moyens dans la relation maîtrise d'ouvrage, expertise d'usage (asso portant l'ALSH).
- Développement de la communication entre associations.
- Evolution du règlement du CG pour permette de financer des diagnostics (délib du 29 mars 2010).
- Effet au niveau de la CAF : souhait de pérenniser localement son positionnement dans l'accompagnement et le soutien méthodologique des partenaires, notamment au travers une démarche de diagnostic participatif mobilisatrice des acteurs locaux. Ceci n'étant possible que si un dispositif de financement de postes d'animateurs coordinateurs jeunes est maintenu au niveau national au delà de 2012 et de la phase expérimentale en cours

Les nouveaux apports : lieux, jeunes, liens, animateurs, projets, autonomisation des jeunes, etc.

- Connaissance approfondie de certains groupes de jeunes et de leurs attentes.
- Effet levier auprès des décideurs locaux, évolution des représentations / jeunes.
- Evolution des représentations des jeunes/ institutions (Mairie…) , discours moins virulents, moins défaitistes
- Emergence de propositions de projets et d'activités au niveau des jeunes
- Intensification des liens jeunes-adultes dans la durée, progressant vers une concertation au travers de projets concrets (fête de village, projet de terain BMX, mise en place de lieu d'accueils jeunes…)
- Participation des familles jugée faible quantitativement

Le rôle de l'adulte référent : son rôle dans l'élaboration du projet, son approche pour mobiliser les jeunes et favoriser leur participation, etc.

Rôle central au cœur du projet

Quelles sont les clés de la réussite (ou de l'échec) de ce projet ?

Facteurs de réussite

- Soutien financier via expérimentation ados CNAF
- Soutien méthodologique CAF important surtout en amont du projet, (phase de préparation **avant le lancement du projet** de juillet 2009 à mars 2010),en réponse à une volonté affirmée de la part des élus
- Phase 1 = phase test, côté expérimental permet de lancer les plus réticents « pour voir »
- Mise en place d'un Comité de pilotage.
- Profil du référent du projet : animation jeunesse et diagnostic.
- Aspect formation action / notamment /élus + développement d'un langage commun avec les différentes catégories d'acteurs.

Facteurs d'empêchement

- Longueur du diagnostic et complexité du sujet (dispositifs croisés, sociologie de la jeunesse, …) génèrent un risque d'essoufflement et de démobilisation des acteurs participant au comité de Pilotage. Une certaine lenteur de la démarche entraîne de l'incompréhension de la démarche par les jeunes.
- Lisibilité /Compréhension lien entre démarche pilotage et démarche animation terrain pas toujours évidente (attente de résultats immédiats des élus pour résoudre certains problèmes locaux). Efficience et pertinence de la participation des jeunes / Comité de Pilotage (?) Quel relais entre Comité de Pilotage et public jeune ?
- Articulation de la démarche / CEJ / vie municipale (vote des budgets) avec une certaine focalisation sur les questions budgétaires et des temporalités différentes.
- Manque de Communication institutionnelle sur le territoire au départ, et manque de relais de communication à l'intérieur de conseils municipaux.
- Processus décisionnel long dans une construction intercommunale.

Pourquoi et comment ce projet répond aux attentes des jeunes ?

La mise en place de lieu d'accueil avec des temps d'ouvertures encadrés par un adulte référent correspond à l'attente des jeunes (fréquentation des 2 lieux entre 10 et 25 jeunes).
Difficultés pour prendre en compte des demandes d'ouvertures d'accueils en soirée et le week-end (samedi soir, dimanche, soirées de vacances scolaires) ainsi que des demandes d'ouvertures en autonomie.
Ces lieux d'accueils ne peuvent fonctionner de façon isolée, en autarcie, coupés de tout lien avec les collectivités locales, les associations, la population… Outre l'indispensable fonction d'accueil à mettre en place dans ces lieux, la coordination globale des différents lieux dans le cadre d'un Projet Social Territorial ou Projet Educatif local permet d'apporter des ressources (pédagogiques, méthodologiques, financières…), de nourrir une démarche, qui ne peut jamais être figée car évoluant suivant les besoin d'un public toujours en mouvement et en renouvellement.
(Cf annexe 5)

Qu'est ce qui explique que ce projet perdure dans le temps ?

- Soutien financier via expérimentation ados CNAF déconnecté d'objectifs quantitatif (heures enfants/ PSO, CEJ) **permet de soutenir une fonction d'animation et de coordination jeunes**
- Niveau de Qualification de l'adulte référent et implication d'élus porteurs du projet avec une volonté d'animation sociale du territoire pour un dialogue permanent et aller-retour entre terrain et portage politique (qualité binôme technicien – élu (s) référent (s))
- Phase de diagnostic intégrant l'approche directe du public jeune sur l'ensemble du territoire : donne une matière à réflexion « concrète / besoins locaux aux élus »
- Démarche en partenariat tant au plan institutionnel que local

Annexe 1 Cahier des charges du diagnostic

« Le diagnostic participatif porte sur :

- *l'étude de l'environnement social, en particulier la typologie et la potentialité du public adolescent (14 ans et plus), les besoins et attentes des familles,*
- *une réflexion sur les valeurs éducatives de l'organisateur permettant de bâtir un projet éducatif local,*
- *la construction de modalités de fonctionnement facilitant l'implication des jeunes, leur participation voir leur engagement et la construction d'un parcours éducatif vers l'autonomie.*
- *la recherche et l'évaluation d'une communication directe avec le public jeunes : au travers les rencontres, les échanges et la mise en place de différents projets d'animation.*
- *l'étude de faisabilité d'un projet jeunesse intercommunal sur le volet jeunesse du Contrat Enfance Jeunesse et l'existant dans le domaine.*

Cahier des charges du diagnostic participatif :

Recueil et analyse des données :

- *données descriptives du territoire et données sociales de base*
- *données affinées sur les structure du public jeune visé*
- *pratiques locales de loisirs*
- *mesure du temps libre*
- *analyse des déplacements*

Connaissance du public :

- *analyse des représentations*
- *potentialités, savoir-faire ou opportunités d'engagement*
- *identification des possibles registres d'expression sportives ou culturelles libres, demandes spontanées d'activités, demandes d'équipements*
- *pratique de loisirs et de sorties en dehors du territoire suivant les tranches d'âges*
- *dynamiques de groupe*
- *attentes des familles*
- *représentations des dirigeants des institutions locales par rapport aux jeunes*

Animation et participation :
Plusieurs formes d'animations doivent être mises en places afin de réellement créer le contact entre le professionnel conduisant le diagnostic, le public et les partenaires. »

Extrait de la convention diagnostic participatif « jeunes »

Annexe 2 : Profil de poste au départ / phase 1 diagnostic participatif

Profil de poste « Animateur-chargé de mission »

Mission : Réalisation d'un diagnostic participatif « Jeunes »

Diagnostic :

Analyse de l'environnement social : typologie du public adolescent (14 ans et plus), besoins et attentes des jeunes et des familles en matière d'animation …

Accompagnement de la réflexion des élus et des associations en termes de valeurs éducatives en vue de bâtir un Projet Educatif Local.

Etude de faisabilité du développement d'un volet jeunesse intercommunal dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et d'autres éventuels dispositifs.

Communication directe avec le public jeune :

Rencontres informelles des jeunes dans l'espace public : rue, stade…

Information des jeunes sur les actions culturelles et sportives locales.

Prise en compte de leurs attentes et de leurs demandes en matière de loisir et de vie sociale, culturelle et sportive, accompagnement de leurs initiatives et conduite d'animations.

Mise en place de différents projets d'animation culturels, sportifs ou de loisirs fédérateurs : soirées, concerts, expos, animations événementielles…

Travail sur les modalités de participation facilitant l'implication des jeunes, dans des projets et leur engagement dans la construction d'un parcours vers l'autonomie …

Relation avec les associations locales et développement du partenariat.

Production d'un rapport de diagnostic et d'activité.

Suivi budgétaire.

Co-animation du Comité de suivi du Diagnostic Participatif

Profil

Expérience requise :

- **par rapport à l'identification des enjeux sociaux d'un territoire (diagnostic),**
- **en pilotage d'animations en direction des jeunes (méthodologie de projet).**

Formation : minimum DEFA, DEJEPS en cours.

Titulaire du Permis B

Annexe 3 : Evolution Profil de poste Animateur-coordinateur / phase 2 (en cours de validation)

1- Mission

Animation :

- Animation et mise en place de projets en direction du public jeunes (11/14? 18 ans) :

    - assurer une communication directe avec le public jeunes (rencontre informelle dans l'espace public, les manifestations locales et accueil de proximité)
    - relayer l'information auprès du public
    - prendre en compte les attentes et demandes des jeunes en matière de loisirs, de vie sociale et culturelle, accompagner les initiatives et projets de jeunes
    - mettre en place des actions d'animation culturelles, sportives ou de loisirs fédératrices
    - favoriser l'implication des jeunes dans des projets et leur engagement dans la construction d'un parcours vers l'autonomie
- Soutenir et accompagner les projets des associations de jeunes
- Soutenir et accompagner les projets proposés par les associations locales en direction du public jeunes dans le cadre de la politique jeunesse du territoire

Coordination :

- Coordination de la politique en faveur des jeunes (11/14 ? 18/20/25 ? ans) :
    - assurer un rôle de veille et d'analyse des besoins sociaux en lien avec l'ensemble des acteurs (élus, professionnels, bénévoles, parents, jeunes)
    - accompagner la réflexion des acteurs locaux sur la politique jeunesse du territoire
    - accompagner le développement des partenariats locaux (élus, associations, clubs sportifs, intervenants sociaux...)
    - être force de proposition en matière d'action et projets en lien avec les besoins locaux
    - accompagner le pilotage de la politique jeunesse du territoire en assurant l'interface entre les acteurs locaux et les élus
    - accompagner la définition et l'évaluation du projet éducatif
    - co-animer le comité de pilotage
    - assurer le lien avec les partenaires institutionnels (CAF, CG07, DDCSPP)
    - assurer le suivi des dispositifs contractuels (CEJ)

Gestion :

- Assurer la mise en œuvre, le gestion technique et budgétaire des actions jeunesse
- Rechercher de moyens et de financements supplémentaires pour le projet
- Participer à la définition des moyens (BP...)

Communication :

- Contribuer à rendre lisible la politique jeunesse du territoire
- Animer des dispositifs de concertation avec la population (groupe de travail, commission...) impliquant parents, jeunes, acteurs locaux

2- Relation hiérarchique

- sous l'autorité d'un élu délégué à la jeunesse

3- Autonomie, responsabilité, délégation

- responsabilité du public lors des actions
- garant de la préparation et de la mise en œuvre des activités intégrées au projet éducatif (définition des moyens d'actions : prestation extérieur, matériel, BP, personnel...)
- autonomie dans l'encadrement des groupes, dans la gestion d'un lieu d'accueil
- autonomie dans l'organisation du travail
- garant de la mise en œuvre des projets et des dispositifs
- encadrement de personnel vacataire
- suivi et évaluation des actions par l'élu délégué
- suivi et évaluation de la politique jeunesse par le comité de pilotage

Annexe 4 : Référentiel métier CNFPT /correspondance Code ROME

N° 02/D/23 : COORDONNATEUR ENFANCE-JEUNESSE-ÉDUCATION

COORDONNATEUR ENFANCE-JEUNESSE-ÉDUCATION

Domaine d'activités	Services à la population
Famille	Education et animation

Correspondance avec le secteur privé (ROME)

	Code	**Dénomination**
Catégorie Professionnelle	●	KSERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ
Domaine professionnel	●	K14Conception et mise en œuvre des politiques publiques
Emploi/Métier	●	K1404Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Définitions	
Autres appellations	● Coordonnateur petite enfance ● Coordonnateur temps libre ● Coordonnateur jeunesse ● Coordonnateur veille éducative ● Coordonnateur de réseau rural d'éducation
Facteurs d'évolution	● Développement de l'intercommunalité et des logiques de coopération ● Diversification de la demande des familles : flexibilité des horaires ● Transformation des structures sous l'influence des politiques enfance et famille ● Acte II de la décentralisation ● Développement des politiques publiques globales et transverses ● Développement du management transversal par projets et par objectifs, et des démarches qualité
Définition	Coordonne les activités des établissements et services petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, etc. dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs
Situation fonctionnelle	● CCAS, CIAS, commune, structure intercommunale, département, région ● Rattaché aux services enfance, jeunesse et éducation ou directement à la direction générale
Conditions d'exercice	● Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire ● Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Pics d'activité liés à la promotion des établissements ou services ● Disponibilité
Spécialisations/ Extensions	● Par types de dispositifs en fonction des types de contrats (contrat enfance, temps libre, etc.)
Autonomie et responsabilités	● Relative autonomie dans l'organisation du travail. Force de proposition auprès des élus ● Encadrement des responsables d'équipement enfance jeunesse ● Garant de la mise en œuvre des projets et des contrats de son domaine ● Activités définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique ● Une mauvaise appréhension du projet global de la collectivité, une gestion hasardeuse des partenariats peut avoir une incidence forte sur l'image de la collectivité
Relations fonctionnelles	● Contacts directs avec la population ● Echanges réguliers d'informations avec le supérieur hiérarchique ● Coopération avec les services sociaux, culturels et sportifs de la collectivité ● Relations ponctuelles avec les acteurs de la vie locale, notamment associatifs

	• Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs (direction départementale jeunesse et sports, CAF, inspection académique et établissements scolaires, conseil général)
Moyens techniques	• Local adapté à un travail administratif et relationnel • Technologies de l'information et de la communication
Cadre statutaire	• Catégorie : A, B • Filière : Médico-sociale, Sociale, Administrative, Animation • Cadre d'emplois : Puéricultrices cadres territoriaux de santé, Puéricultrices territoriales, Infirmiers territoriaux, Educateurs territoriaux de jeunes enfants, Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Animateurs territoriaux, Cadres territoriaux de santé infirmiers, rééducateurs, assistants médico-techniques
Conditions d'accès	• Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Profession et conditions d'exercice réglementées

Annexe 5

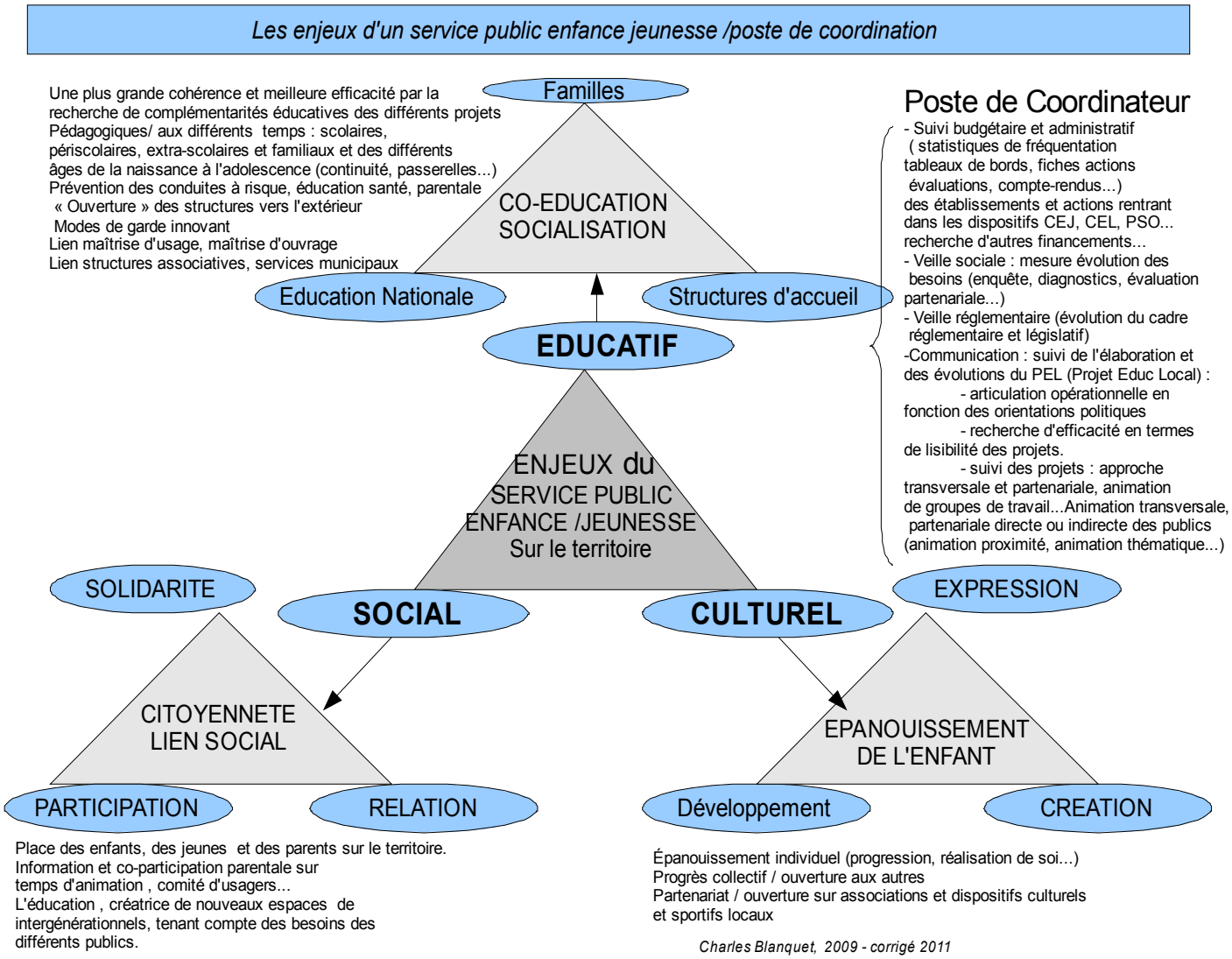

Éléments Bibliographiques

- Ananian Sévane, Bauer Denise, 2007, *Le temps périscolaire*, *Études et Résultats*, n°611, Drees/Mire.
- Crépin Christiane, 2010, *Attentes d'encadrement et d'autonomie des adolescents à l'occasion des activités de loisirs*, *Politiques Sociales et Familiales,* n°99, pp. 121-129.
- Collectif, 2009, *Évaluation de la politique de l'enfance et de la jeunesse des Caf. Attentes des familles et des jeunes. Attentes des élus. Territoires*. Dossier d'étude, n°113, Paris, Cnaf.
- Galland O., 2010, *Une nouvelle classe d'âge ?* Ethnologie française, vol. XI, n°1 pp. 5-10.
- Galland O. et ... , 2011, *La machine à trier. Comment la France divise sa jeunesse*, Éd. Eyrolles.
- Ministère de l'Agriculture (octobre 2010), *Mobilités géographiques des jeunes dans les espaces ruraux de faible densité*. Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Analyse n°22, juin 2010, 8 pages - Article *Les jeunes dans les espaces de faible densité : D'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité »*.
- Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), 2007, *Accueillir les jeunes en milieu rural : pour des territoires solidaires*.
- OCDE. *Des emplois pour les jeunes/Jobs for Youth en France* : L'OCDE a lancé une série de rapports sur la transition de l'école à l'emploi dans seize pays, dont la France. 2009, basé sur les actes d'un séminaire, disponible en français.
- Paquot Thierry, 2004, *Filmer l'adolescence - Le regard des adultes*. Informations Sociales, n°119 Les adolescents, Paris, Cnaf, pp. 52-57.
- Schneider Valérie, 2009, *Loisirs et pratiques culturelles des jeunes*, Observatoire des inégalités.
- Singly François (de), 2006, *Les adonaissants*, Paris, Armand Collin.
- Singly François (de), 2009, *Comment aider l'enfant à devenir lui-même ?* Armand Colin.
- Singly François (de), Ramos Elsa, 2010, *Moments communs en famille*, Ethnologie française, vol. XI, n°1, pp. 11-18.
- Tessier Stéphane, 2004, *Tabac et prévention des toxicomanies - Le sevrage tabagique,* Informations Sociales, n°119 Les adolescents, Paris, Cnaf, pp. 124-129.
- Tillard Bernadette, 2010, *Échanges entre familles et professionnels*, Ethnologie française, vol. XI, n°1, pp. 131-139.
- Vulbeau Alain, 2004, *Une socialisation du troisième type - Revisiter les modèles classiques*, Informations Sociales, n°119 Les adolescents, Paris, Cnaf, pp. 6-17.
- Zaffran Joël, *Le temps de l'adolescence. Entre contrainte et liberté*, Rennes, PU Rennes, coll. Le Sens social, 2010.
- Zaffran Joël, *Les collégiens, l'école et temps libre*, Paris, Éditions La Découverte, 2000, 152 pages.

conception- réalisation :
www.studio@studiograph.net
juin 2012

Si les politiques territoriales pour la petite enfance et l'enfance recueillent généralement un large consensus de la part des élus, des partenaires sociaux et des familles, il n'en va pas de même pour l'accompagnement des adolescents. La désaffection de ces derniers pour les activités d'animation, sportives ou culturelles est aujourd'hui constatée dans certains territoires, notamment ruraux ou périurbains. Les modalités de socialisation des adolescents évoluent (renforcement de la socialisation entre pairs, différenciation par le genre) et l'offre ne semble plus répondre à leurs attentes. Face à ces constats, des élus locaux et des professionnels de la jeunesse s'interrogent sur les politiques territoriales à conduire.
En partenariat avec la CNAF et le Carrefour des Pays Lorrains, Mairie-conseils a invité les élus à faire le point sur ces questions à l'occasion d'un séminaire qui a eu lieu le15 novembre 2011 à Paris. Ce document en relate les contenus.

Juin 2012

Commande
Référence : E 164
Mairie-conseils diffusion
SDL329
16, rue Berthollet
94110 Arcueil
Tél : 01 58 50 17 00
Fax : 01 58 50 00 74
www.mairieconseils.net

Mairie-conseils
72, avenue Pierre-Mendès-France
75914 Paris cedex 13

Caisse des Dépôts
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET RÉSEAU